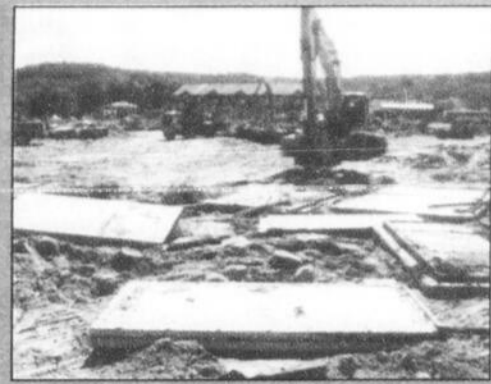


Guichet automatique de Saint-Alexis

Y aura-t-il une autre chasse aux trésors?

3



MÉTÉO
MAX: 25
ENSOLEILLÉ



le QUOTIDIEN

du Saguenay—Lac-Saint-Jean

23e ANNÉE No 269

LE MARDI 20 AOÛT 1996

32 PAGES

70¢ plus taxes - Camelot 3.99\$/semaine taxes incluses

ENERMARK
PARTS DE REDEVANCE

12%

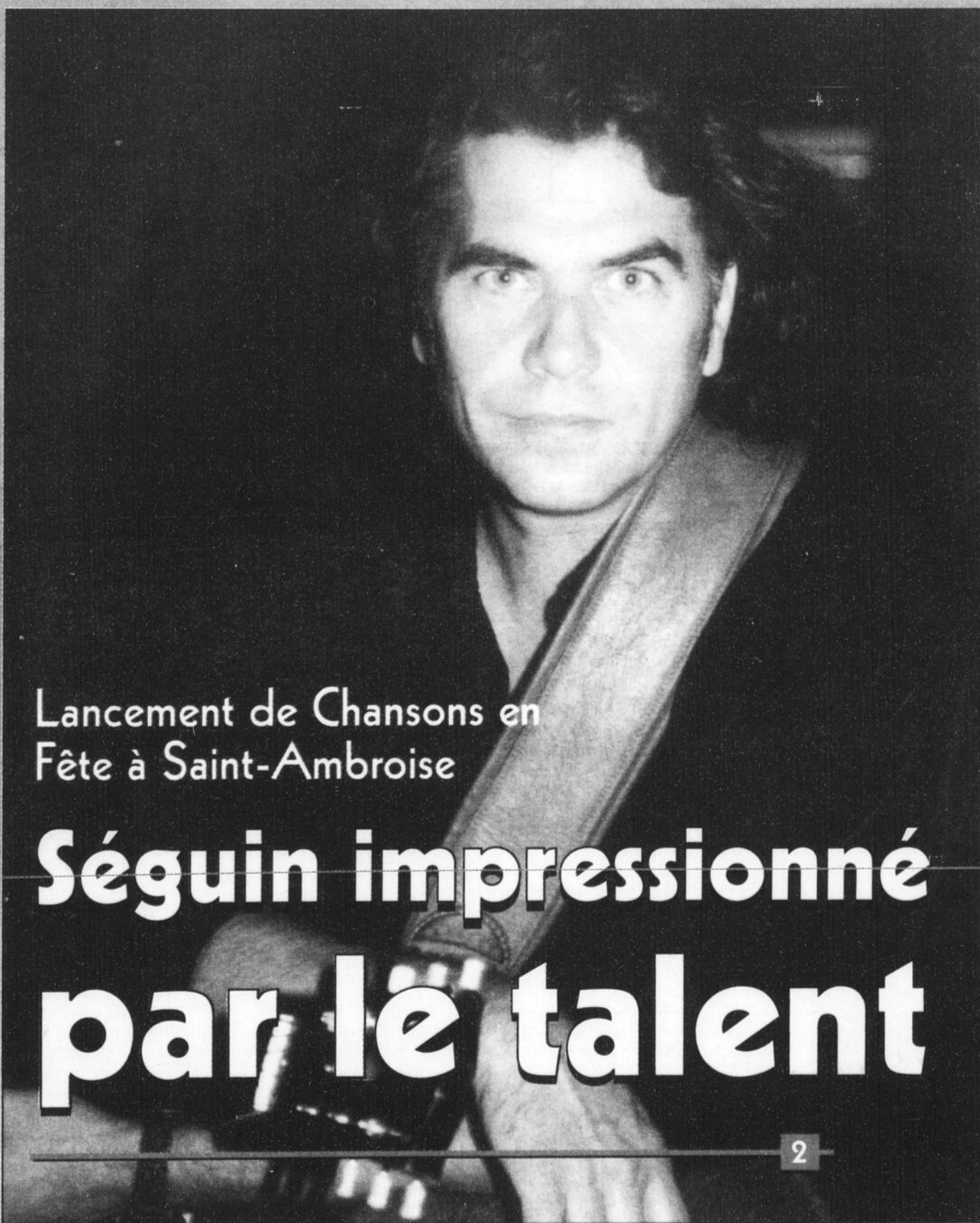
INFORMATIONS

Scotiabank sans préavis
Michel Ouellet, Serge Lavoie
REPRÉSENTANTS

ScotiaMcLeod
Des décideurs qui agissent

545-4511

310233



Lancement de Chansons en
Fête à Saint-Ambroise

Séguin impressionné par le talent

2

(Photo Jeannot Levesque)

Aide à la
reconstruction

Les maires invités à créer un programme

9

Hôpital de
Métabetchouan

Trente employés perdent leur emploi

5

Ville de La Baie

Demande de prolongation du mandat des élus

11

Richard Séguin lance la fête

SAINT-AMBROISE(DP) - Ce n'était que la première soirée de Chanson en Fête hier et déjà, l'ambiance était chaleureuse. La plupart des 2200 sièges de l'aréna Marcel-Claveau de Saint-Ambroise étaient en effet occupés par des spectateurs qui, avant même d'entendre la première note, savaient qu'ils auraient droit à de belles chansons en français chantées par des interprètes de talent.

Pour l'ouverture officielle le chanteur Richard Séguin, président d'honneur de Chanson en Fête 1996, était présent. Il a mentionné être touché et impressionné par le travail accompli en un an par les organisateurs pour mettre en place l'événement. Pour les concurrents, les responsables et le public, ce concours représente, a-t-il dit, «une histoire d'amour avec la chanson, une occasion extraordinaire de chanter et d'entendre la chanson française».

Juste avant l'entracte, Richard Séguin a chanté deux de ses chansons, «J'ai un ami» et «Rester debout», pour le plus grand plaisir du public, qui l'a beaucoup applaudi.

Encouragement

Avant l'arrivée des concurrents, la présidente de Chanson en Fête Christine Cauchon, le maire de Saint-Ambroise Jean

Halley et le curé Normand-Léo Tremblay ont prononcé quelques mots d'encouragement aux concurrents, qui ont ensuite été présentés par l'animatrice de la soirée Elaine Girard. On peut dire que le talent, l'originalité et la diversité des styles étaient au rendez-vous... de même que la nervosité.

Hier soir, on a pu entendre, dans la catégorie des 7 à 12 ans, Mélodie Pilon de La Tuque, Jonathan Quintin, de Saint-Constant, Gabryelle Fortier de Boischatel. Dans la catégorie 13 à 17 ans, Caroline Riverin et Julie Morissette de Shipshaw, Geneviève Daraïche de La Plaine et Marie-Eve Héty de Notre-Dame des Prairies. Dans la catégorie 18 ans et plus, Stéphanie Roy de Bromptonville, Sara Boily de Jonquières, Daniel Beaudet de Lévis et Ana Paola Mota de Montréal. Dans la catégorie auteur compositeur interprète: Daniel Boucher de Saint-Gabriel, Claire Montembaault de Saint-Étienne de Lauzon, Inger Woest et Patrick Lafleur de Montréal.

Ce soir, à compter de 19h30, on pourra entendre Marie-Eve Néron et Katy Potvin de Jonquières, et Jenny Malabossa de Fabreville chez les 7 à 12 ans; Mélissa Dubé de Sherbrooke, Isabelle Laforest d'Alma, Annie-Claude

Bouchard de Saint-Nazaire et Martine Bolduc de Bromptonville chez les 13 à 17 ans; Alain Gauthier de La Doré, France Côté de Duberger, Linda Racine et Ève Montebault de Québec chez les 18 ans et plus; et les auteurs-compositeurs interprètes Sylvain Lemay, Michel Forest et Marc Dubois de Montréal ainsi que Nancie Braconnier de Blainville. Les demi-finales se poursuivront mercredi et jeudi avec d'autres concurrents.

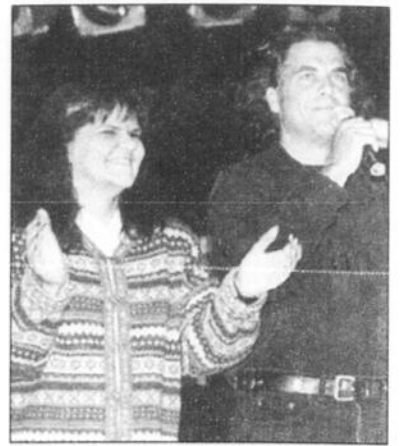
Semi-finales

On saura seulement à la fin des quatre soirées d'épreuves semi-finales quels seront les 16 concurrents retenus, quatre par catégorie, pour se présenter à la grande finale.

Celle-ci se déroulera samedi prochain 24 août, sous la forme d'une soirée gala à l'issue de laquelle les prix seront remis aux gagnants, soit deux par catégorie. Pour la catégorie 7 à 12 ans, le premier prix sera de 1000\$, le deuxième de 600\$. Pour les 13 à 17

ans et les 18 ans et plus, les premiers prix seront de 1800\$ et les deuxièmes de 800\$. Le gagnant chez les auteurs compositeurs interprètes recevra une bourse de 1800\$ et le deuxième une bourse de 650\$. Chacun de ces gagnants, de même que les huit autres finalistes, recevra un trophée Harmonie, et les huit finalistes recevront chacun une bourse de 200\$.

D'autres prix seront également décernés: le Prix des médias, attribué à l'un des 60 demi-finalistes, le Prix de la chanson primée, offert par la Société canadienne des auteurs compositeurs et éditeurs de musique à un auteur compositeur interprète, le Prix du public, déterminé par vote du public parmi les 16 finalistes. Et enfin le Prix des producteurs, attribué à l'un des 16 finalistes par les Productions Luc Vincent, les Productions Alain Dupuis et les Productions Tibwa, consistant en un enregistrement d'une chanson (single) en studio et promotion radio, d'une valeur de 10 000\$.



CHANSON EN FÊTE - La première des quatre soirées de demi-finales de Chanson en Fête a eu lieu hier soir devant un public enthousiaste à l'aréna Marcel-Claveau de Saint-Ambroise. Ci-dessus, Christine Cauchon, présidente, et Richard Séguin, président d'honneur. (Photo Jeannot Lévesque)



SALLE COMBLE - Plus de 2000 personnes ont assisté, hier, au lancement de Chansons en Fête, à Saint-Ambroise. L'événement se poursuit ce soir, mercredi et jeudi, de même que samedi au même endroit. (Photo Jeannot Lévesque)

FAITS DIVERS

Victimes identifiées

LA DORÉ (SL) - Guy Angers, 23 ans de Normandin et Roger Saint-Pierre, 65 ans, de Lac-à-la-Croix ont été identifiés comme les deux conducteurs morts dans la collision frontale survenue dimanche après-midi, vers 15 h 30, au kilomètre deux sur le Chemin de la branche ouest, à La Doré.

Une troisième personne, Suzanne Duguay, 55 ans qui prenait place avec le conducteur de Lac-à-la-Croix a été

grièvement blessée.

Une enquête a été instituée pour découvrir les circonstances exactes de l'accident. A première vue, se source policière, il ne semble pas que de l'alcool ait été en cause.

Résidences secondaires

Doris Tremblay, le porte-parole du comité des résidences secondaires, invite les sinistrés à une importante réunion, demain soir (le mercredi 21 août), à 19h30, en la salle des Chevaliers de Colomb, sise au 6665 Chemin de la Chaîne, à Laterrière.

Femme tuée

LAC-AUX-SABLES (PC) - Une femme de 49 ans, Mme Paule Blouin, de Québec, a été tuée par une embarcation hors bord samedi dernier à Lac-aux-Sables, dans le comté de Portneuf.

Au moment de la tragédie, la victime nageait au large, à environ 100 mètres de la plage, en compagnie d'une amie, Mme Marie-Lucie Lemieux, âgée de 50 ans, de Joliette.



La plate du jour!

La maman de Maria passait pour une sainte femme. Tous les soirs elle disait à ses amis: «je dois vous quitter pour l'Ave Maria» (laver Maria)!!!

(P. Bourdon)

PAS POSSIBLE

Alicia est un peu ronde!

CARACAS (Reuter)-Alicia Machado, la reine de beauté vénézuélienne couronnée Miss Univers 1996, a un problème: les organisateurs du concours lui ont donné deux semaines pour perdre pas moins de 12 kg.

Faute de quoi elle sera destituée et son titre mondial attribué à sa dauphine, Taryn Mansell, d'Aruba, dans les Antilles néerlandaises.

Depuis son élection triomphale à Las Vegas en mai, la jeune miss a croqué la vie à belles dents et elle est devenue trop gironde aux yeux de l'un de ses sponsors publicitaires, un fabricant de maillots de bains.

La raison de cet excès de poids: le penchant de la belle pour les gâteaux et les pâtes.

MÉTÉO
MAX: 25
ENSOLEILLÉ



Grâce à une crête de haute pression, on aura droit à du temps généralement ensoleillé sur nos régions aujourd'hui. Mercredi, le passage d'une perturbation atmosphérique donnera des nuages avec quelques averses. Les températures seront près ou légèrement au-dessus des moyennes saisonnières.

Saguenay-Lac-Saint-Jean, aujourd'hui, ensoleillé, ennuagement en fin de soirée. Maximum près de 25. Vents du sud de 15 à 30 km/h.

Mercredi, nuageux avec éclaircies et 60% de probabilités d'averses. Minimum près de 14. Maximum près de 25.

Lever: 5 h 45
Coucher: 19 h 48

LA MARÉE

CHICOUTIMI - La marée sera haute à 07h30 (4m2) et basse à 14h30 (1m0). Elle sera à nouveau haute à 19h50 (4m4) et basse à 03h00 (1m2).

LA BAIE - La marée sera basse à 13h05 (0m9) et haute à 19h35 (4m8). Elle sera à nouveau basse à 01h40 (1m1).

SOMMAIRE

Arts	14-15
Bandes dessinées	16
Bourse	18-19
Détente	17
Décès	26
Finances	20
Horsoscope	17
Petites annonces	21 à 25
Sports	27 à 32
Télévision	16

Édité et imprimé par:
LE PROGRÈS DU SAGUENAY
Division de Groupe
UNIMEDIA Inc.
1051, boul. Talbot, Chicoutimi
G7H 5C1
Tél: 545-4474

Recyclez ce journal

Dépôt légal:
Bibliothèque Nationale
du Québec
«Envois de publications
canadiennes -
contrat de vente n° 0534714»

Port de retour garanti
Audition 2^e semestre

30 564 abonnés

Président-éditeur: Claude Gagnon
Editeur adjoint: Bertrand Genest
Contrôleur: Serge Vallières
Adjoint au rédacteur en chef: Carol Néron
Adjoint au rédacteur en chef: Richard Banford
Chefs nouvelles: Gilles Lalancette
Chef de pupitre: Pierre Bourdon
Directeur du marketing: Jean Tremblay
Directeur de la publicité: Yvon Girard
Directeur du tirage: Jean-Louis Lavoie
Responsable de la distribution: Jean Béland
Directeur des opérations: Jean Simard
Représentant publicité nationale: Probec 5 Ltée
Montréal: 514-285-7308
Toronto: 416-967-1814

La trois

Guichet automatique

On s'interroge sur la poursuite des recherches

LA BAIE (YB) - La direction de la Fédération des caisses populaires Desjardins et des représentants de l'assurance générale Desjardins vont évaluer aujourd'hui si les recherches vont se poursuivre au cours des prochains jours en vue de mettre la main sur le contenu du guichet automatique et celui du dépôt de nuit qui ont été emportés par les eaux tumultueuses de la rivière Ha! Ha!, le 20 juillet dernier.



YVON BERNIER

était contenu dans la voûte de 35 tonnes. Le directeur Bouchard a indiqué par ailleurs que les propriétaires de chacun des coffrets peuvent communiquer ces jours-ci avec la Caisse populaire Desjardins de Bagotville et «l'on avisera les gens concernés sur ce qu'ils doivent faire pour récupérer le contenu de leur coffret personnel.»

Le pour et le contre

Responsable des communications à la Fédération des caisses populaires Desjardins du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Jacques Desbiens, a précisé hier que le guichet automatique doit bien contenir de 80 000 \$ à 100 000 \$ en diverses coupures. «Quant au dépôt de nuit, il est plutôt diffi-

le de déterminer la somme qui s'y trouve.»

«Certes», reconnaît-il, «il s'agit de sommes relativement importantes, mais il ne faut pas non plus que la facture liée aux opérations de recherche soient plus élevée que les sommes d'argent que nous envisageons de récupérer.»

Voûte démantelée

Le porte-parole de la fédération, a indiqué également que ce sont les discussions qui se tiendront aujourd'hui qui permettront de déterminer de quelle manière on va disposer de la voûte métallique qui est maintenant vide.

«Cette masse de métal ne vaut plus grand chose exception faite pour un ferrailleur de métier. On sait qu'elle est plutôt encombrante, mais il devrait être possible de la démonter par section pour en faciliter le transport», conclut-il.



MASSE DE METAL - Les dirigeants des Caisses populaires Desjardins déterminent aujourd'hui si les recherches vont se poursuivre afin de mettre la main sur le guichet automatique et le contenant du dépôt de nuit.

(Photo Jeannot Lévesque)

Camion-citerne renversé

Les spécialistes procèdent au nettoyage

Par Serge Lemelin

CHICOUTIMI (SL) - Le ministère de l'Environnement et de la Faune a supervisé hier les opérations de nettoyage des résidus de pétrole diesel brûlé à la suite de l'accident qui a impliqué un camion-citerne et une Toyota Four Runner rouge dimanche soir vers 22h45 à l'intersection des boulevards Talbot et du Royaume à Chicoutimi.

Le camion-citerne contenait 41 000 litres du carburant; une partie a été pompée, le reste a brûlé, absorbé dans le sol ou dilué dans les égouts pluviaux et le réseau des coulées qui mènent à la rivière-aux-rats.

Un porte-parole du MEF, Guy

Langevin, ne pouvait donner hier en fin de journée de chiffre précis sur la proportion brûlée, récupérée ou répandue dans la nature.

«Le diesel en feu a fait fondre de l'asphalte et créé des hydrocarbures qui se sont répandus», a expliqué Guy Langevin qui a déclaré que les services de la municipalité ont été informés de la situation.

L'asphalte doit être réparée, le sol contaminé enlevé et traité dans un endroit approprié par une firme spécialisée. Hier, du travail de récupération et de nettoyage a été exécuté par des ouvriers de Protec.

Une évaluation des résultats sera à refaire pour décider si

d'autres moyens correctifs doivent être employés pour améliorer le secteur.

Rappelons que lorsque les véhicules sont entrés en collision, le camion-citerne s'est renversé sur le côté et a pris feu avant

d'exploser. À l'arrivée des policiers, des civils avaient sorti le conducteur du camion et s'affairaient à sortir la dame de son véhicule.

Lorsque les pompiers sont arrivés sur les lieux, les flammes

atteignaient entre 25 et 35 pieds de haut. Le service des incendies de Chicoutimi a fait appel au service des camions-citernes de la base de Bagotville pour étouffer les flammes avec une mousse ignifuge.

Comparution de Solow

QUEBEC (PC) - L'individu qui «voulait embraser la ville de Québec», au dire de la Sûreté municipale de Québec, avec une bombe artisanale dissimulée dans une poubelle à la place d'Youville, a comparu devant un juge de la cour municipale, hier. Il a plaidé non coupable à une simple infraction de «flânerie» avant d'être remis en liberté.

Après avoir passé la nuit dans une cellule de la centrale de police du parc Victoria, Trifon Solow, 40 ans, résidant sur l'avenue Salaberry, à Québec, a paradé devant le juge Gilles Charest, hier midi, pour répondre à une infraction au règlement municipal de paix et de bon ordre. Bien qu'il ne fasse l'objet d'aucune accusation en matière criminelle relativement à l'engin explosif désamorcé dans la nuit de dimanche, l'homme d'origine sud-américaine est toujours considéré comme le seul suspect dans cette affaire.

D'entrée de jeu, le procureur de la poursuite, Me Guy Bilodeau, a indiqué au juge que l'accusé, intercepté à l'intersection des rues Sainte-Anne et Chauveau,

dans la matinée de dimanche, avait déclaré aux policiers «qu'il voulait embraser la ville de Québec». Trifon Solow a cependant

nié avoir fait cette déclaration. Il s'est aussi défendu d'avoir flâné, prétendant qu'il se dirigeait plutôt à l'église.



LE DEFI PEPSI! - Ah, si Claude Meunier et Lionel Duval avaient vu ça! Toujours est-il qu'un véhicule a répandu, par inadvertance, plusieurs caisses de canettes de Pepsi, hier, à l'angle de l'ancienne route 170 et la plus petite autoroute du monde. Heureusement, personne n'a été blessée mais la circulation a été quelque peu perturbée. Juste le temps de faire une petite pause rafraichissante! (Photo Jeannot Lévesque)



SPECTACULAIRE - Cette photo démontre à quel point la fumée était dense, dimanche soir, près du rond point de Chicoutimi. (Photo Rocket Lavoie)

Sur le plan psychologique

La route est longue pour les sinistrés

ALMA (CT) - Les sinistrés du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont beaucoup de pain sur la planche et, pour eux, la reconstruction doit aussi se faire sur le plan psychologique.

Conseiller régional en mesures d'urgence (volet psycho-social) et psychologue au CLSC Le Norois, Donald Tremblay explique que les sinistrés n'en sont pas tous rendus à la même phase de leur deuil. Les impacts psychologiques varient selon plusieurs facteurs dont la durée de l'évacuation, l'importance des pertes subies et l'état psychologique dans lequel les personnes se trouvaient avant les inondations.

Ainsi, qu'ils viennent de Jonquière, Chicoutimi, La Baie ou L'Anse-Saint-Jean, les sinistrés ressentent des besoins différents au plan psychique. Dans

bien des cas, les sinistrés se trouvent actuellement en phase de rétablissement, c'est-à-dire qu'ils reprennent lentement le cours de la vie normale.



CHRISTINE TREMBLAY

«Ce n'est pas la période où ils ont le plus besoin d'aide psychologique», rappelle M. Tremblay. En fait, ils sont actuellement très affairés à reconstruire, acheter des biens, revendiquer, etc. Ils ont tellement de boulot qu'ils ont moins de temps pour comptabiliser leurs pertes et entrer en contact avec leurs émotions.»

Quant aux pertes à déplorer, elles peuvent ressortir progressivement pendant toute une année. «C'est comme pour le deuil d'un être cher. Il y a une perte immédiate mais, au fil des jours, on se rend compte qu'on avait l'habitude de faire telle activité avec lui, qu'à Noël on se réunissait chez lui, etc. Pour les

sinistrés, il y a des pertes multiples qui s'additionneront sur une assez longue période», mentionne Donald Tremblay.

Parmi ces pertes, on retrouve le sentiment de vulnérabilité devant les aléas de la vie, les pertes matérielles énormes (certaines choses se remplacent mais pas tout), les pertes d'emploi, les animaux de compagnie, le milieu d'appartenance (le décor, la vie de quartier, les habitudes quotidiennes dérangées), les rêves perdus (projets d'avenir), les résidences secondaires qui étaient parfois partie prenante de projets de retraite, et autres.

L'ensemble de ces pertes sont vécues exactement de la même façon qu'un deuil et suscitent les mêmes émotions telles que la négation, la colère, le marchandage, la dépression et l'acceptation (pas nécessairement dans cet ordre).

Encore une fois, la comparaison avec le décès d'un être cher permet de mieux comprendre la situation. Quelques jours et

même des semaines après le décès, les gens accordent tout leur soutien aux personnes affectées et ces dernières doivent également s'occuper de plusieurs détails administratifs et de la vie courante. C'est plutôt une fois cette période passée que l'entourage se retire et que les gens se retrouvent seuls avec leur peine.

Par les rencontres avec les sinistrés au lendemain même des événements et les séances de verbalisation organisées par les CLSC du territoire, les intervenants sociaux permettent aux gens de mieux comprendre ce qui leur arrive et de retrouver le plus rapidement possible un certain équilibre.

Les enfants

Une attention particulière doit être apportée aux enfants victimes du sinistre. En plus de vivre les mêmes pertes que les adultes, les enfants ne comprennent pas très bien ce qui arrive et la réaction des adultes est déterminante pour recréer leur sécurité.

Un parent inquiet et négatif peut rendre son enfant anxieux. En prenant conscience de l'importance de leur attitude dans ces situations, les parents peuvent contribuer à outiller leurs enfants devant ce qui arrive.

«Avec les enfants qui sont en âge de comprendre, nous utilisons des contes pour expliquer les situations et les séances de verbalisation. Nous rencontrons aussi les parents pour leur expliquer comment agir parce qu'ils sont les mieux placés pour aider leurs enfants», indique Donald Tremblay.

Dans les semaines à venir, les responsables de l'aide psychologique procéderont à une relance à domicile des gens sinistrés pour vérifier si tout est sous contrôle. La ligne téléphonique 24 heures est toujours en service et des conférences s'adressant aux sinistrés commencent hier soir dans les villes touchées par les inondations.

Selon Donald Tremblay

Les curieux réagissent tout à fait naturellement

par Christine Tremblay

ALMA (CT) - Depuis les tous premiers jours des inondations de juillet, les autorités policières lancent des appels à la population lui demandant d'éviter de visiter les secteurs sinistrés. Peine perdue, chaque jour amène nombre de curieux à voir de leurs propres yeux les dommages faits à la région. Pourquoi?

«Aller voir sur place, c'est un

mécanisme d'adaptation pour s'approprier et en quelque sorte digérer le sinistre», indique Donald Tremblay, psychologue au CLSC Le Norois et conseiller régional en mesures d'urgence pour le volet psycho-social.

Pour le spécialiste, la curiosité dans ce genre d'événements est un phénomène naturel et surtout très humain. «Comme le disait Yvon Deschamps dans un monologue «les gens ne veulent pas

savoir, ils veulent voir» ce qui se passe. Ils veulent se rendre compte par eux-mêmes de ce qui s'est passé, d'autant plus que les images réelles sont beaucoup plus spectaculaires que ce qu'on a pu voir à la télévision», rappelle-t-il.

Même si le phénomène est compréhensible et ne tient pas de la morbidité, Donald Tremblay croit que la population qui n'a pas été sinistrée doit faire un effort

pour penser aux conséquences de ce va-et-vient dans les secteurs sinistrés.

«Pour la population non-sinistrée, le problème des inondations est terminé. Il n'y a plus d'inconvénients pour eux; les gens ne sont tout simplement pas conscients que pour les sinistrés, la situation n'est pas encore revenue à la normale. Les sinistrés auraient besoin de leur intimité pour la réintégration de

leur foyer, autrement ils finissent par se sentir comme des phénomènes de foire», mentionne M. Tremblay.

Rappelant que les gens n'agissent pas de cette façon pour mal faire, le psychologue considère tout de même qu'ils doivent prendre conscience de l'ampleur des impacts pour les sinistrés. «Il faut bien savoir que ceux qui ont un deuil à faire, ce sont les sinistrés», dit-il.

Inauguration à Alma

La Plaza II se dote d'une aire de restauration

ALMA (JSTP) - Le secteur de la Plaza II d'Alma vient de se doter d'une aire de restauration dans l'ancien emplacement du Café Chez Germain lequel représentait une véritable institution almatoise dans le domaine de la restauration à une certaine époque.

Le promoteur du projet et propriétaire de la Plaza II, Charles Duchesne, a procédé hier, à l'inauguration officielle de cette aire de repos et de restauration baptisée «Jardins de la restauration» en présence de nombreuses personnalités politiques et du monde des affaires.

Six nouveaux commerces ont ainsi vu le jour, créant plus d'une cinquantaine d'emplois. Ce sont Chine d'Italie (Judith et Françoise Coudé), Le Spot (Rémi Gagné et Doris Brisson), Tim Hortons (M et Mme Claude Gauthier), Bar du Jardin et Fraîcheur Nature (Danielle Landry) et enfin, McDonald's (Jeannine, Ghislain et Francis Blais).

Pourparlers

Des pourparlers sont en cours pour accueillir un septième partenaire.

La participation financière de chaque restaurateur et du promoteur représente un investisse-

ment d'environ un million de dollars.

Le maire d'Alma, Jean-Maurice Harvey, a souligné que la réalisation de ce projet s'inscrivait fort bien dans l'effort pour la relance du centre-ville almatois.

Le maire a aussi souhaité que d'autres gens d'affaires «imitent» cet effort. La municipalité enclenchera bientôt la première de trois phases de revitalisation du centre-ville.

Dans le cadre du projet «Rideau vert», on procédera à des travaux d'aménagement paysager sur l'ancien site du théâtre d'Alma, sur la rue Sacré-Coeur.

L'an prochain, ce sera au tour du secteur du boulevard des Cascades de se refaire une beauté avec l'aménagement d'une allée piétonnière et l'aménagement d'espaces de verdure.

Quant à la dernière phase, elle consistera à des travaux d'aménagement paysager et la réalisation d'une aire de repos dans le secteur de la fontaine (de l'Esplanade).



INAUGURATION - Claude Lemieux, président de la Sidac Centre-ville d'Alma, le curé Louis-Marie Beaumont, le maire Jean-Maurice Harvey, le promoteur Charles Duchesne et le député fédéral de Lac-Saint-Jean, Stéphan Tremblay, ont procédé à l'inauguration officielle des «Jardins de la restauration» dans la Plaza II d'Alma.

(Photo Caroline Mailloux)

Congrès de psychologie

MONTREAL (PC) - Les organisateurs du Congrès international de psychologie de Montréal n'appuient aucunement les affirmations du professeur J. Philippe Rushton, voulant que les Asiatiques sont plus intelligents que les Blancs et les Noirs, parce que leur cerveau est plus volumineux.

Le porte-parole du congrès, le

psychologue Luc Granger, de l'Université de Montréal, a soutenu hier que les données scientifiques de son homologue de l'Université Western Ontario, de London, sont insuffisantes.

Il estime notamment que le professeur Rushton omet d'inclure dans son étude les critères de culture et de géographie.

Le Centre hospitalier licencie trente employés

METABETCHOUAN (JSTP) - Le personnel du Centre hospitalier de soins de longue durée (CHSLD) de Métabetchouan vient d'encaisser le premier coup des effets de la restructuration du système de la santé. Vendredi dernier, 30 employés ont reçu un avis de licenciement. De ce nombre, quatorze occupent des postes à temps plein.



JOHANNE ST-PIERRE

à 22 ans d'ancienneté. Les employés qui ne trouveront pas d'emploi bénéficieront du système de sécurité d'emploi mais encore là, le porte-parole du syndicat se montre inquiet en raison du discours du premier ministre Lucien Bouchard laissant entendre qu'il compte s'attaquer à la sécurité d'emploi dans les services publics.

Morosité

Julien Côté admet que l'incertitude qui règne au CHSLD provoque un climat des plus moroses, tant du côté des employés que des bénéficiaires. Ces derniers s'inquiètent du sort qu'on leur réserve.

Le syndicat garde espoir de limiter les pertes d'emplois puisque l'abolition des lits se fait par attrition.

Le projet de restructuration du ministère de la Santé et des Services sociaux prévoit l'élimination de 72 lits d'ici 1999. Actuellement, le centre en compte 200 dont 20 en centre d'accueil. Ces 20 places ne sont cependant pas menacés.

Par contre, le syndicat appréhende les répercussions sur l'emploi qu'aura la fusion officielle du CHSLD de Métabetchouan avec l'Hôtel-Dieu d'Alma, ce qui constitue une autre épée de

Damoclès au-dessus de leur tête. Lorsque la fusion sera effective (les lettres patentes devraient être reçues en octobre), les mises à pied et la supplantation s'effectueront en fonction de l'ancienneté du personnel dans les deux établissements.

Le président du syndicat ne cache pas non plus que les

employés du CHSLD de Métabetchouan craignent carrément la fermeture de l'établissement d'ici quatre ou cinq ans. D'autant plus qu'ils ne se sentent pas appuyés par la direction pour la sauvegarde du centre.

«C'est la Régie régionale qui décide de tout», résume Julien Côté qui estime que les dirigeants

locaux n'ont pas vraiment de pouvoir.

Il cite comme exemple le dossier du Foyer Le Pionnier d'Hébertville. La Régie avait opté pour le maintien du centre alors qu'auparavant, le conseil d'administration des CHSLD de Lac-Saint-Jean Est en avait approuvé la fermeture.

Le président du syndicat, Julien Côté, a indiqué que le nombre réel de mises à pied découlant de cette première phase de la restructuration ne sera connu que d'ici mars 1997.

Le projet de restructuration prévoit en effet la fermeture de 30 lits d'ici mars, ce qui représente la fermeture d'une aile complète d'un département (1er ACD). S'en suit tout un processus de supplantation dans les autres départements du CHSLD de Métabetchouan.

Le personnel touché pourra aussi supplanter les employés moins anciens dans les autres centres fusionnés au sein du CHSLD de Lac-Saint-Jean Est, soit Le Pionnier d'Hébertville, le foyer Normandie d'Alma ou le Bel Âge de Saint-Coeur-de-Marie.

Parmi les employés touchés par l'abolition des 30 postes, on retrouve des employés possédant de 12

AVIS AUX CLIENTS DES SERVICES FINANCIERS GMAC

Nous voudrions vous éviter
des préoccupations,
si l'inondation vous a
empêchés de faire
votre paiement.

Nous sommes là pour vous aider.

Veillez nous contacter au
1 800 616-GMAC (4622)
ou nous écrire à
l'adresse suivante :
C.P. 120, Dorval (Québec)
H9R 5Y7

LES SERVICES FINANCIERS

GMAC

PRÊTS À VOUS AIDER!

Un denturologiste... un expert en prothèses dentaires

Le denturologiste est un professionnel de la santé.

Voyez-le chaque année. Vous vous en porterez mieux.

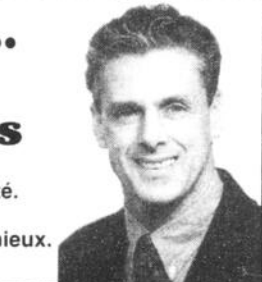
Service à domicile (en cas de besoin)

Jean-Yves Bouchard

DENTUROLOGISTE

555, Bégin Chicoutimi - 545-1099

Le sourire! Ça personnalise...



Pour ajouter du mordant
consultez un denturologiste

Retour à l'école

A + Q + C = R.L.B²



A : Ajustement
Q : Qualité
C : Confort =



RODRIGUE
LE BOTTIER 543-8538
337, RACINE EST, CHICOUTIMI

328286

328079

André Fortin étudiait le phénomène

CHICOUTIMI (CT) - S'il y a une leçon qu'on doit tirer de la gestion des inondations de juillet, c'est qu'il ne faut pas se cacher la tête dans le sable pour écarter les risques rattachés à l'occupation d'un territoire mais plutôt procéder aux études de vulnérabilité des municipalités face aux risques que leur population peut courir.

Ingénieur de formation et étudiant à la maîtrise en Etudes régionales à l'UQAC, André Fortin en connaît un bon bout sur les risques et les conséquences reliés aux catastrophes. D'abord pour son travail, ensuite pour ses recherches, l'ingénieur s'est intéressé pendant plusieurs années aux risques technologiques et aux impacts qui en découlent sur la population.

Depuis deux ans, le chercheur travaillait au relevé des conséquences que pourrait avoir une rupture de barrage sur la rivière Chicoutimi. Pour M. Fortin, cette recherche reflète simplement le fait qu'il a conscience que des risques existent autour de nous même s'il paraît très improbable qu'ils se concrétisent.

Précisant bien qu'il ne s'agit pas de trouver des coupables mais de prendre enseignement des récents événements, André Fortin se rappelle à quel point il était difficile, il y a moins d'un mois,

d'obtenir une oreille attentive des autorités civiles et publiques lorsqu'il abordait le sujet des ruptures de barrages.

«La gestion du risque est une chose très difficile à aborder puisque l'on parle alors de phénomènes hypothétiques. Avant le déluge, on me répondait invariablement que ce genre d'événement ne pouvait se produire, qu'il ne valait donc pas la peine de faire une étude sur ce cas et que, de toute façon, une étude de vulnérabilité ne servirait qu'à faire peur au monde. Et bien aujourd'hui, l'hypothétique est devenu une certitude: le risque existe», explique le chercheur.

Ce dernier précise que dans le cas des inondations de juillet, il s'agit bel et bien d'une catastrophe naturelle. L'élément exceptionnel dans ce cas, c'est le déluge et non pas la gestion des barrages. Mais, paraît-il, pareil déluge ne se produirait qu'une fois par 10 000 ans, cependant il n'est pas dit que ça ne peut pas se produire deux fois en quelques semaines pour ensuite ne plus revenir pendant 20 000 ans. Le risque existe. C'est sur la certitude que les risques existent qu'André Fortin se base pour affirmer qu'il est nécessaire de procéder aux études de vulnérabilité à différents risques et de



CHRISTINE TREMBLAY



ETUDE - Depuis deux ans, André Fortin travaillait au relevé des conséquences que pourrait avoir une rupture de barrage sur la rivière Chicoutimi.

(Photo Rocket Lavoie)

diffuser les informations obtenues à la population.

«Il est certain qu'il ne s'agit pas d'alerter la population sur l'existence de tous les risques qui entourent l'occupation d'un territoire mais il serait important de la faire participer aux décisions lorsque les risques semblent considérables», avance-t-il.

Les individus prennent continuellement des risques, comme fumer, conduire à une vitesse excessive, sauter en parachute, etc., mais ils le savent. Dans le cas des risques d'inondation, d'incendies, de matières toxiques, d'accidents de circulation majeurs, de tempêtes de neige, d'écrasement d'avion... ou de ruptures de barrages, l'information, lorsqu'elle existe, ne parvient pas nécessairement aux populations.

«Les gens installés en bordure d'une belle rivière doivent savoir s'ils y a des risques à habiter le secteur. Une fois informés, ils prendront la décision qu'ils veulent. Ils prendront eux-mêmes le risque en toute connaissance de cause. Pour cela il faut que tout le monde joue à livre ouvert. La responsabilité est partagée entre les compagnies qui ne croient pas qu'un problème puisse se produire, les autorités gouvernementales et municipales qui adoptent des plans d'aménagement sans les faire entièrement respecter et le citoyen qui ne prend pas ses responsabilités», expose le chercheur.

Nouveau champ de recherche

Le déluge de juillet aura sa monographie

CHICOUTIMI (CT) - Oeuvrant dans un nouveau champ de recherche, la gestion des catastrophes, André Fortin travaille actuellement à la réalisation d'une monographie du déluge de juillet dernier, qui servira par la suite à de nombreux chercheurs intéressés par ce cas.

Sollicité pour ce travail par la professeure Hélène Denis, de Polytechnique, une sommité au Québec en gestion de catastrophes, André Fortin récolte des informations générales sur l'ensemble de la gestion de l'événement. «Lorsque survient un pareil désastre, il n'y a pas seule-

ment un «pourquoi» et un «comment» techniques à identifier. Il y a un mélange de raisons techniques, culturelles, historiques, sociales et politiques à retracer pour bien évaluer l'événement», mentionne le chercheur.

Le cas des inondations du Saguenay-Lac-Saint-Jean est particulièrement intéressant pour les chercheurs puisqu'il s'agit d'un premier événement du genre aussi important en Amérique du Nord. Les inondations représentent, en nombre, la première catastrophe naturelle au monde; mais si leur fatalité fait partie de la vie au Bangla-

desh, elle sort de l'ordinaire dans une région aussi industrialisée et où les normes de constructions sont aussi élevées que le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

«Il s'agit d'un beau cas, d'une occasion d'apprendre sans précédent», rappelle André Fortin. D'ailleurs, même le conseiller à la qualité environnementale du président des Etats-Unis a communiqué récemment avec le chercheur pour en savoir davantage sur le sujet.

«Notre but n'est pas de juger ni de pointer du doigt des responsables. Nous voulons identifier les difficultés rencontrées par tou-

tes les instances impliquées dans la catastrophe: les municipalités, les entreprises, l'armée, la Croix-Rouge, la Sécurité civile, etc. Ces autorités ont vécu peu de problèmes scientifiques mais plutôt des questions d'ordre technique et socio-politique.

Mentionnons tout de suite que l'événement a été très bien géré. Grâce au plan d'action de la Sécurité civile, conçu à la suite des tragédies de Saint-Basile-le-Grand et de Saint-Amable, tout le monde savait quoi faire. On était prêts. Si ce genre d'événement s'était produit il y a 10 ans, il y aurait sûrement eu davantage de morts à déplorer», explique M. Fortin.

En plus de construire une monographie des inondations, André Fortin, ingénieur et étudiant à la maîtrise en Etudes régionales à l'UQAC, entend modifier son projet de recherche de maîtrise. «J'ai proposé d'étudier l'importance que les municipalités accordent aux études de vulnérabilité et à l'intégration de leurs conclusions à l'aménagement de leur territoire», expose-t-il.

Cette recherche se fera sous la codirection de la professeure Hélène Denis, de Polytechnique, et du professeur Jules Dufour, de l'UQAC.

Retour à l'école

MONTREAL (PC) - Anouk Petiquay n'avait pas mis les pieds depuis trois ans dans une institution scolaire avant hier. «Ça me fait peur parce que ça fait longtemps que je n'ai pas étudié, mais je voulais recommencer l'école», a confié la jeune femme qui racroche par ambition.

Elle était du nombre des milliers d'étudiants qui venaient chercher leur horaire au cégep du Vieux-Montréal. Avec sa petite fille Neily dans les bras, elle en a aussi profité pour prendre des informations sur le jardin d'enfants qui offre un service de gardiennage au coût de 5 \$ pour la matinée.

Pour la majorité des 176 235 cégépiens de la province, les cours ont commencé en dépit du beau temps qui perdure, et pour d'autres comme Anouk, la remise de l'horaire de cours représentait le premier contact avec l'institution qui accaparera leur cerveau au cours des neuf prochains mois.

Crise linguistique

MONTREAL (PC) - Le groupe anglophone Forum Québec ira rencontrer les gens d'affaires de New York pour remettre les pendules à l'heure si Howard Galganov leur demande de boycotter le Québec.

«Ce n'est dans l'intérêt de personne de laver notre linge sale à New York, mais si Galganov s'y rend je serai heureux de rencontrer les mêmes personnes pour leur montrer l'autre côté de la médaille», a déclaré hier le fondateur de Forum Québec, Dermot Travis.

Selon lui, le président du Québec Political Action Committee devrait avoir l'honnêteté d'inviter des gens qui ne partagent pas son opinion pour renseigner les investisseurs américains sur la situation réelle des Anglo-québécois.

Affaire Airbus

OTTAWA (PC) - Le gouvernement fédéral a dépensé plus de 300 000 \$ pour sa défense dans la poursuite en diffamation intentée contre lui par Brian Mulroney relativement à l'affaire Airbus, permettent de constater des documents.

«Comme il fallait s'y attendre, les deux parties se blâment mutuellement pour l'importance de la facture.

«Je crois qu'il est malheureux que cela coûte autant d'argent au contribuable», a déclaré lundi Cyrus Reporter, un collaborateur du ministre de la Justice Allan Rock.

«Cependant, tout le monde devrait savoir pourquoi. La raison est que nous sommes poursuivis par M. Mulroney, qui réclame 50 millions \$... L'enjeu est énorme.»

Luc Lavoie, un porte-parole de l'ancien premier ministre, s'est dit outré par le fait que le bureau de M. Rock blâme M. Mulroney.

Croix-Rouge

Les dons totalisent 15 959 605 \$

VERDUN (PB) - La générosité ne semble pas avoir de limite, tant au Québec que partout ailleurs au Canada, alors que pas moins de 15 959 605 \$ étaient amassés, en date d'hier, dans le cadre de l'opération «Le don de la solidarité».

Ces sommes, remises à la Croix-Rouge canadienne, permettent de venir en aide aux sinistrés ayant perdu leurs biens lors de l'inondation du 20 juillet dernier au Saguenay.

Dans le cadre de la Phase 1, la Croix-Rouge a distribué pour une valeur de 3 320 890 \$ en bons d'achat. Dans la phase 2, amorcée le 8 août dernier, 4 768 personnes ont reçu de l'aide. En effet, un montant de 1 459 220 \$ ont été distribués en bons d'achats dédiés à l'alimentation, à l'achat de petits appareils électriques, aux articles de quincaillerie ainsi qu'au retour à l'école.

En outre, 299 550 \$ ont servi à

fournir de l'aide psycho-sociale de même que des soins en physiothérapie.

Les barèmes de la Phase 3 de cette opération d'aide aux sinistrés seront fixés le mercredi 21 août, à l'occasion d'une rencontre des membres du comité central du «Don de la solidarité» à l'Évêché de Chicoutimi.

Les détails quant à cette troisième étape seront divulgués aux médias, le vendredi 23 août, toujours à l'Évêché, à 10h30.

Les organisateurs ont vendu 5000 billets

MONTREAL (PC) — De concert avec le Saguenay sera non seulement diffusé en direct sur six chaînes de télévision mais, selon des informations obtenues par le quotidien La Presse, plusieurs stations de radio retransmettront elles aussi l'événement, participant ainsi à cet effort collectif destiné à amasser des fonds pour les sinistrés du Saguenay et du Nord-Est québécois.

Jusqu'ici, seulement 5000 billets ont été vendus pour ce spectacle qui aura lieu dimanche au Centre Molson, à Montréal, et qui mettra en vedette une trentaine d'artistes (dont Éric Lapointe, Daniel Lavoie, Robert Charlebois, Kevin Parent, Yvon Deschamps, Michel Rivard) sous la direction

musicale d'Hélène Dalair.

Les Céline Dion, Alanis Morissette et Bryan Adams seront également de la fête, grâce à des pré-enregistrements.

A l'animation, Michel Barrette sera secondé par René Simard, Véronique Cloutier et Mario Tremblay.

Quant à la mise en scène, Denis Bouchard et Dominique Lévesque en font leur affaire.

La Brasserie Molson a par ailleurs annoncé, la semaine dernière, qu'elle doublera le montant qui sera recueilli par la vente des billets. Ceux-ci sont en vente au prix de 19,50 \$, admission générale.

Par ailleurs, l'opération «Le don de la solidarité» de la Croix-

Rouge en faveur des victimes des inondations, qui prend fin le 31 août, a permis de récolter jusqu'ici 15 959 605 \$. De cette somme, environ cinq millions \$ ont été distribués à plus de 15 000 personnes en bons d'achat d'alimentation, d'articles de quincaillerie et d'effets scolaires ainsi que de petits appareils électriques.

De leur côté, les groupes ethniques de Montréal ont décidé de se solidariser avec les sinistrés des inondations du nord-est du Québec.

Initiative d'Eugenia Romain, une Québécoise d'origine haïtienne, le Comité multiethnique ad hoc de Montréal, formé de représentants de diverses communautés, tiendra un brunch-bénéfice le dimanche 25 août, à 10 h 30, à Montréal-Nord. Une partie des bénéfices (5 \$ des 15 \$ exigés pour le repas) iront directement à la Croix-Rouge pour les sinistrés.

«C'est important qu'on soit sensibilisés à leur drame, a expliqué hier en conférence de presse, Mme Romain. Il s'agit d'un geste moral pour prouver notre fraternité avec les Québécois. Ce n'est pas grand chose, mais c'est avant tout un geste symbolique.»

Selon Annie Andrews Josile, représentante de la communauté noire anglophone, il s'agit essentiellement d'«un cri de cœur, d'amour et d'humanisme».

Pour sa part, Mme Elpis Santas, de la communauté grecque, a noté que les communautés ethniques n'étaient «pas riches, mais pleines de bonne volonté».

Par ailleurs, le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction, qui regroupe 35 000 membres, s'implique dans la campagne en créant un fonds d'entraide pour les sinistrés.

«Nous ne nous sommes fixés aucun objectif, a expliqué dans

un communiqué Maurice Pouliot, porte-parole du Conseil. Notre but est d'inciter les membres de notre industrie à donner un petit quelque chose pour aider les familles à reprendre le plus rapidement possible une vie normale.»

Cette association syndicale, par le biais de son bureau canadien, a également sollicité les unions internationales représentant tous les travailleurs de la construction au Canada et aux États-Unis. Plusieurs dons provenant d'autres provinces canadiennes sont déjà parvenus au Québec.

Député intercepté

La GRC fait son travail

OTTAWA (PC) — La GRC accomplissait son travail lorsqu'elle a intercepté, le week-end dernier, un député libéral qui tentait de rejoindre Jean Chrétien lors d'un rassemblement à Regina, a-t-on indiqué lundi au bureau du premier ministre.

Un agent en civil de la GRC n'a pas reconnu Morris Bodnar lorsque M. Chrétien s'est présenté, dimanche, à la foire de Regina pour un événement public. L'agent s'est interposé alors que le député se dirigeait vers M. Chrétien.

Le ministre fédéral de l'Agriculture, Ralph Goodale, qui se trouvait avec M. Chrétien, a dû expliquer que M. Bodnar était député avant qu'il ne puisse rejoindre le premier ministre.

«La GRC faisait son boulot, a déclaré lundi un porte-parole de M. Chrétien. Les agents ne sont pas entraînés à reconnaître les députés. Ils sont entraînés à protéger le premier ministre. Nous considérons qu'il s'agit d'un incident mineur. Le dossier est clos.»

Malgré plusieurs tentatives, la Presse Canadienne n'a pu obtenir, lundi, les commentaires de

M. Bodnar, un député d'arrière-ban de Saskatoon.

Cet incident est le dernier d'une série impliquant M. Chrétien.

En novembre, un homme armé d'un couteau s'est introduit dans la résidence du premier ministre, à Ottawa, et a affronté la femme de M. Chrétien, Aline.

BESOIN DE CONSTRUIRE OU RÉNOVER?

APPELEZ




TOPNOTCH SANS FRAIS AU

1-888-732-2847

Notre flexibilité au chapitre des plans conçus par des professionnels en architecture rendra votre maison des plus fonctionnelle et vous permettra de personnaliser chacune des pièces de votre résidence **CONSTRUITE SUR PLACE** par les meilleurs ouvriers de la région.

Membre de: **APCHL** et **NFPA**

Accrédité: Régie du bâtiment du Québec

EXPERT EN SINISTRE
ANALYSE ET ÉVALUATION DES PERTES RÉCLAMÉES
CAUTIONNÉ, ASSURÉ, LICENCIÉ



C'EST LUI

qui offre
le meilleur choix,
le meilleur service,
les meilleurs prix!

et le plus gros inventaire de voitures et camions usagés et de presque neufs de toute la région, chez:

PERRON AUTO
CHICOUTIMI

930, boul. Talbot
CHICOUTIMI
549-7633

BOUTIQUE Planète Rock

POUR LA RENTRÉE Spéciaux en magasin

Tous les jeans sont réduits
Lois - Manager - X20
Coud Vent

OUVERT TOUS LES DIMANCHES DE 12 h à 16 h

NOUVEAU Jeans Yo

4 couleurs à la mode
POUR LES TOUT PETITS: GRANDEUR 6X

T-SHIRTS

Assortis: Gazou, Happy Face, Félix, Trix, Casper, Caliméro

Spécial: **20\$** 1 pour
Spécial: **35\$** 2 pour

T-SHIRTS

Allien
Spécial: **20\$**



Tous les vêtements sexy en spécial

Plusieurs autres spéciaux

TAXES INCLUSES PARTOUT EN MAGASIN!

CHICOUTIMI, 170, RACINE EST
Tél.: **693-1201**
JONQUIÈRE, 2320, SAINT-DOMINIQUE
Tél.: **542-1881**

Grands spectacles: l'appel de La Baie doit être entendu

L'annulation des représentations de «La Fabuleuse...» et du «Tour du monde de Jos Maquillon», pour la raison que l'on connaît, coûtera, dès cet été, plus d'un million de dollars au trésor public baieriverain. Entre autres calamités, cette perte sèche pourrait se traduire, selon Claude Richard, par une augmentation moyenne de 70 \$ sur le compte de taxes des contribuables, et ce dès 1997.

Le maire de La Baie estime, cependant, qu'il y a moyen de ne pas en arriver jusqu'à cette extrémité. Il suffit, dit-il, de demander à l'ensemble des villes et des municipalités du Saguenay—Lac-Saint-Jean de contribuer financièrement à l'opération de renflouage des deux productions musicales.



CAROL NÉRON

Dans l'esprit du maire, les Baieriverains n'ont pas à assumer seuls cette perte car les retombées économiques

des grands spectacles profitent à toute la région.

La position de Claude Richard se comprend et s'explique aisément. Puisque, depuis dix ans qu'elle existe, «La Fabuleuse...» représente l'une des locomotives principales de l'industrie touristique régionale, avec le Zoo sauvage de Saint-Félicien, il est dans l'ordre des choses de faire appel à l'ensemble de la collectivité afin de redresser sa situation financière.

En la matière, des précédents existent. Et Claude Richard, comme tout le monde, le sait fort bien...

Au milieu des années 80, lorsque la faillite guettait le Zoo de Saint-Félicien — qui commençait à peine à devenir «sauvage» à cette époque — ses administrateurs ont lancé un appel au secours...auquel toute la collectivité régionale a répondu avec empressement. L'argument voulant que la fermeture de la principale attraction touristique du Saguenay—Lac-Saint-Jean se traduirait par une véritable catastrophe, a fait mouche.

Devenu depuis un exemple qu'aimerait bien suivre beaucoup de jardins zoologiques prestigieux répartis partout sur la planète, le Zoo sauvage de Saint-Félicien continue allègrement sur sa lancée. Le 21e siècle devrait consacrer définitivement sa vocation.

Plus récemment, les promoteurs des Grands-Jardins de Normandin ont lancé une campagne publique de levée de fonds à l'échelle de la région pour financer leur rêve. Le résultat est là, aujourd'hui, formidable. L'endroit figurera bientôt, avec le Zoo sauvage et «La Fabuleuse...», sur le podium des trois attractions touristiques majeures du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

L'appel de Claude Richard doit être entendu et surtout suivi. La preuve la plus éloquente de la nécessité de conserver intacts les grands spectacles de La Baie est fournie par la baisse de fréquentation au Zoo sauvage de Saint-Félicien. Le phénomène s'inscrit directement dans la foulée de l'annulation des représentations de «La Fabuleuse...» et du «Tour du monde...».

Au fil des années, la doyenne des attractions touristiques régionales et ses cadettes baieriveraines ont développé un pouvoir d'attraction commun. Devenues à toutes fins pratiques inséparables, elles doivent retrouver leur unité de toute urgence au risque de voir l'industrie touristique régionale lourdement hypothéquée pour Dieu sait combien de temps.

La population de La Baie n'a pas à assumer seule la responsabilité financière de toute cette opération. Bien que sévèrement touchées elles aussi par la catastrophe du 20 juillet, les villes du Saguenay doivent apporter leur soutien; celles du Lac-Saint-Jean, épargnées en grande partie par le déluge, sont les premières visées par l'appel de Claude Richard.

CLIN D'OEIL

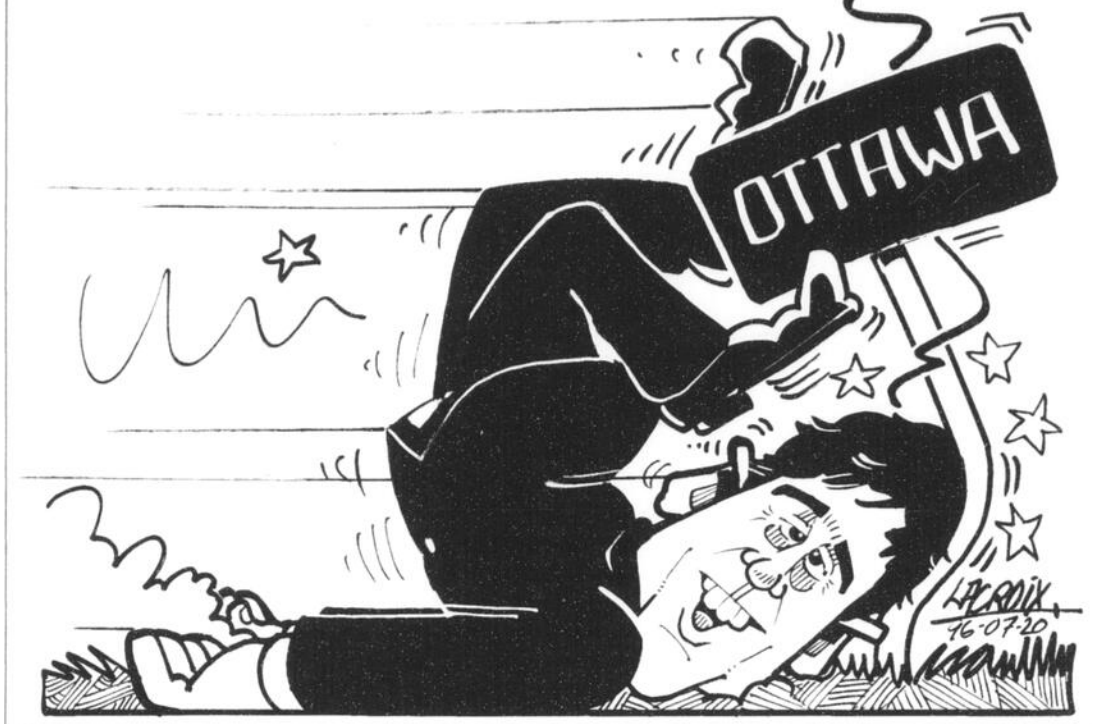
Nature morte en eaux vives

Tiens donc... Pour la nième fois, l'avenir du Conseil régional de concertation et de développement sera l'objet d'un grand débat.

De remises en question en opérations de revampage, en passant par les Sommets économiques et, plus récemment, par la controverse, le CRCD est devenu l'élément principal de la nature morte illustrant l'économie du Saguenay—Lac-Saint-Jean des dix dernières années. Un tableau qui serait probablement plus à sa place dans un musée...
C. Néron

STÉPHAN TREMBLAY A TROUVÉ L'ATTERRISSAGE...

BRUTAL!



VOTRE OPINION

Les jeunes libéraux expliquent leur position

À la suite d'un article paru dans votre publication du mardi 13 août 1996, je tiens à rétablir certains faits quant aux propositions adoptées par les jeunes Libéraux du Québec, de même qu'à l'interprétation odieuse et partisane qu'en a manifestée une lectrice du Quotidien.

Certaines positions (pensons à l'obligation de donner 10 à 15 heures par semaine de travaux communautaires pour les assistés sociaux aptes à le faire) ont sans l'ombre d'un doute déclenché une virulente polémique. Mais, au fond, est-ce vraiment exagéré, voire même ignoble comme certains puissent le prétendre, d'exiger cela?

Est-ce une idée issue d'un groupuscule animé d'un esprit cupide dénué de toute forme de conscience sociale, ou est-ce encore le cri d'alerte d'une génération étouffée sous le fardeau de la dette qu'elle devra assumer alors même qu'elle commencera à travailler?

Trésor public

Si l'on pense que le travailleur moyen paie au-delà de 40 % de son salaire si durement gagné en impôts de toutes sortes, on peut donc affirmer que ce même travailleur donne, sur sa semaine de 40 heures, plus de 15 heures de labeur au trésor public. Est-ce normal?

La commission Jeunesse du Parti libéral du Québec n'a jamais remis en question l'existence ni même l'importance de l'aide sociale, qui constitue un transfert

d'argent vers les plus démunis de notre société, pour qu'ils puissent subsister le plus décentement possible. Seulement, lors de l'instauration de ce programme, 75 % des bénéficiaires étaient des gens inaptes au travail, pour qui l'aide sociale devenait le seul revenu.

Débalancement

Cependant, depuis l'instauration de ce programme, le rapport de gens inaptes au travail s'est inversé, passant de 75 % à 25 %. C'est dans cet optique que des militants de la commission Jeunesse ont cru bon d'amener une proposition visant à obliger les assistés sociaux aptes à le faire à travailler, poursuivant ainsi deux buts: le premier étant la valorisation et le bienfait que procure le travail chez un individu et le second, le contrôle du travail au noir.

Après tout, comme l'illustre le chansonnier québécois Félix Leclerc l'a dit: «La meilleure façon de tuer un homme, c'est de le payer à rien faire.» De plus, le fait de n'imposer que de 10 à 15 heures de travail par semaine ne devrait en rien nuire aux efforts de recherche d'emploi des assistés sociaux, car ne l'oublions pas, l'aide sociale doit être vue comme un système transitoire, où un individu y fait un passage entre deux emplois.

Système de santé privé

Pour ce qui est du système de santé privé, il ne vise en aucun cas à diminuer la qualité des soins offerts actuellement à la population, mais bien à la bonifier. La

population se faisant vieillissante et les deniers publics de plus en plus rares, pourquoi ne pas permettre aux gens qui sont prêts à payer de leurs propres poches de le faire? Comme c'est présentement le cas pour les écoles privées au Québec. Le principe est fort simple, si certains gens paient pour se faire soigner, le gouvernement ne paiera pas pour eux. Ainsi, il pourra redistribuer l'argent épargné vers ceux qui en auront de besoin.

En somme, je ne crois pas les délégués de la commission Jeunesse ont manifesté, par les propositions votées, un manque d'humanisme, de solidarité et un élan d'élitisme démesuré. Le message lancé était tout autre, à savoir: une distribution plus juste des ressources gouvernementales animées par un nouveau sens de responsabilisation sociale, qui veut que chaque individu se prenne en main en vue d'édifier une société forte et développée, où le potentiel de tous seraient mis à contribution, où les jeunes seraient se profiler devant eux un avenir prometteur.

Pourquoi au Québec a-t-on si peur de remettre nos programmes en question? Pourquoi pas lorsque qu'un groupe de jeunes se lève pour amener des idées qu'ils expriment, ils deviennent la cible de tous et chacun?

Jean-Pierre Dion,
représentant régional
de la Commission-Jeunesse
du PLQ.

Chicoutimi jongle avec l'idée

Les villes pourraient aider à la construction

CHICOUTIMI (SL) - Les maires des trois municipalités de Chicoutimi, Jonquières et La Baie ont été invités hier à mettre sur pied un programme d'aide à la reconstruction pour les citoyens qui ont perdu leur maison et dans certains cas leur terrain.

Le conseiller municipal Rémi Hamel a profité de la séance publique d'hier pour lancer l'idée de faciliter la réorganisation des

sinistrés, ce à quoi le maire Ulric Blackburn a répondu que des discussions informelles avaient déjà eu lieu à ce chapitre.

La forme que pourrait prendre cet encouragement n'a pas encore été précisée, mais rien n'est exclu pour le moment.

«Nous avons de 450 à 500 terrains disponibles pour la reconstruction», a soutenu le conseiller Hamel qui voudrait que les moda-

lités du programme soient identiques dans toutes les villes concernées pour éviter que les voisins voient dans cette initiative salubre un certain opportunisme pour attirer de nouveaux citoyens.

A la sortie de l'assemblée publique, le maire Blackburn a passé en revue quelques exemples de programmes qui seraient dans les cordes de la municipalité. Les terrains disponibles pourraient, entre autre chose, être offerts à un prix réduit.

Dans le même genre, il faut rappeler les rabais temporaires de taxe pour les premières années d'habitation que certaines municipalités ont déjà offerts dans le passé, comme Jonquières et Saint-Ambroise. Chicoutimi a toujours été réticente à ce jour à offrir des programmes de réduction temporaire de taxe en raison du maintien des ventes. L'aide aux sinis-

trés serait une exception à la politique générale qui a résisté à l'épreuve du temps.

Mutation

Mais même si le maire refuse d'en écarter complètement l'idée, il semble qu'il ne soit pas possible de modifier les modalités de paiement des droits de mutation, mieux connus dans le langage populaire comme la «taxe de bienvenue» qui assomme le nouveau propriétaire dans les semaines qui suivent l'achat. Cette taxe est directement liée à une transaction et réglementée par la législation provinciale.

Permis

A titre symbolique, le conseil municipal a voté une résolution pour émettre gratuitement les permis de construction ou de rénovation des sinistrés. Seuls ceux qui ne sont pas désignés

comme faisant partie des zones inondables à risques pourront se reconstruire au même endroit.

Avant de reconstruire quoi que ce soit, la municipalité recommande fortement aux sinistrés d'attendre la décision que prendra la Sécurité civile dans leur cas: leur maison est-elle habitable à nouveau si la valeur de réparation n'excède pas celle de l'évaluation totale?

Restent quelques cas encore incertains comme les maisons de la rue Dréan, dans le secteur du Bassin. Une étude est en cours pour décider du moins dispendieux des deux voies suivantes: reconstruire une rue au complet ou raser les maisons qui ont résisté.

Dans les cas plus clairs de perte totale, le terrain est remis à la municipalité une fois le propriétaire dédommagé en vertu du programme d'aide aux sinistrés.

Usine à Alma

Alcan annoncera sa décision bientôt

ALMA (JSTP) - S'il y a encore loin de la coupe aux lèvres en ce qui concerne la construction d'une nouvelle aluminerie à Alma, c'est cependant une question de semaines avant qu'Alcan présente un avis de projet.

Joint hier, le directeur des communications chez Alcan, Daniel Clément, a indiqué qu'aucune décision n'a été prise quant à la capacité de la nouvelle usine et au choix de la technologie. Exception faite de la municipalité d'Alma comme site privilégié dans la région, le porte-parole de la multinationale a qualifié les informations divulguées dans le Progrès-Dimanche de «pure spéculation». Ce dernier s'est d'ailleurs dit très surpris de cette nouvelle. Il affirme que le choix de la technologie n'est pas arrêté, pas plus que la capacité de production et le choix du site qui y sont liés. Il ajoute que les études ne sont pas encore terminées et que le déluge a affecté tout le monde, y compris le personnel qui travaille sur le programme de modernisation. De plus, la période des vacances a aussi contribué à ralentir les travaux.

«Le plus tôt nous pourrons



ESPOIR - Jean-Maurice Harvey reste confiant en ce qui concerne les projets d'Alcan à Alma.

déposer un avis de projet, le mieux ce sera parce qu'il peut s'écouler 15 mois pour permettre la tenue du processus des audiences publiques», a-t-il poursuivi.

Quant au maire d'Alma, Jean-Maurice Harvey, il s'est dit optimiste quant au dépôt, dès cet automne, de l'avis de projet, suivi d'audiences publiques s'il y a lieu.

Les impôts, un sujet... enrichissant

Apprenez à préparer des déclarations de revenus chez H&R Block, le n° 1 dans le domaine. Connaître la fiscalité vous permet de réduire à un minimum votre assujettissement à l'impôt et vous ouvre les portes d'une carrière enrichissante.

- heures flexibles
- programme détaillé, étape par étape

Pour information:

Tous les mardis et mercredis
Tél.: 543-8442

H&R BLOCK
ENRICHISSEZ VOS CONNAISSANCES

328512

**POUR VOUS,
UNE VOITURE DOIT ÊTRE
SÉCURITAIRE
AVANT TOUT.**

ÇA TOMBE BIEN!

LA CAVALIER EST LA SEULE VOITURE DE SA CATÉGORIE À OFFRIR - DE SÉRIE - DES FREINS ANTIBLOCAGE AUX QUATRE ROUES, DEUX SACS GONFLABLES ET DES POUTRELLES DE SÉCURITÉ DANS LES PORTES. POINT DE VUE SÉCURITÉ,

**LA CAVALIER
EST LE CHOIX ÉVIDENT.**



CAVALIER 22
AILERON ARRIÈRE
MOTEUR 2,2 LITRES
BOÎTE MANUELLE À 5 RAPPORTS
AVEC SURMULTIPLIÉE
SYSTÈME ANTIVOL PASSLOCK

199\$
/mois*
LOCATION 36 MOIS

CAVALIER 4 PORTES
MOTEUR 2,2 LITRES
BOÎTE MANUELLE À 5 RAPPORTS
AVEC SURMULTIPLIÉE
SYSTÈME ANTIVOL PASSLOCK
ESSUIE-GLACE À BALAYAGE
INTERMITTENT

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 31 AOÛT

LES CONCESSIONNAIRES

CHEVROLET
Geo • Oldsmobile



36 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de \$1 381 \$ B + 1 456 \$ S. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL sont offertes sur tous les véhicules neufs Chevrolet Geo Oldsmobile 1996 pour une durée de 3 ans ou 80 000 km selon la première éventualité. **Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Geo Oldsmobile du Québec * Offre d'une durée limitée réservée aux particuliers s'appliquant aux véhicules de base neufs 1996 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Paiements mensuels basés sur un bar de \$1 381 \$ B + 1 456 \$ S. Sujet à l'approbation du crédit. Préparation incluse. Transport (\$85 \$). Immatriculation assurées et taxes en sus. Frais de 8 \$ du kilomètre après 80 000 km. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL sont offertes sur tous les véhicules neufs Chevrolet Geo Oldsmobile 1996 pour une durée de 3 ans ou 80 000 km selon la première éventualité. **Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

Mistassini réclame le maintien de l'unité

par Lise Fortin
MISTASSINI (LF) — La ville de Mistassini réclame le maintien du service de l'unité mobile de la Société de l'assurance automobile du Québec qui pourrait rapatrier l'ensemble de son organisation à Roberval et Alma.

Cette décision signifie que les

résidents de la MRC Maria-Chapdelaine devraient se rendre à Roberval pour passer les examens de conduite automobile théorique et pratique. «Les bénéficiaires de notre coin devront se déplacer ce qui représente des coûts importants», a expliqué le maire de Mistassini, Jean-Marc Gen-

dron. La Société de l'assurance automobile du Québec pour sa part qu'elle ferait des économies d'environ 9000 \$ soit 2000 \$ pour les frais de repas, 2000 \$ pour le transport et 4500 \$ pour le bail. Le maire Gendron a eu une rencontre informelle avec le ministre Jacques Brassard pour

lui parler de ce dossier. Le député, Benoît Laprise, a aussi été sensibilisé à cette possibilité. Il semble que les députés Brassard et Laprise se sont montrés très intéressés à régler rapidement le dossier. Le maire, Jean-Marc Gendron, affirme qu'il entend poursuivre ses démarches afin d'obtenir satisfaction.

Réseau d'aqueduc

Dans un autre ordre d'idée, la ville de Mistassini a l'intention d'être prudent avant d'investir dans le prolongement du réseau d'aqueduc dans le secteur du rang Sainte-Marie.

La Ville a reçu jusqu'à maintenant trois pétitions différentes; l'une réclamant le réseau, une seconde qui est devenue une contre-pétition et une troisième qui réclame de nouveau le réseau d'aqueduc par un nombre plus restreint de personnes.

Le projet initial était de 200 000 \$. On avait estimé un coût moyen par résidence d'environ 4500 \$. Deux facteurs entraînent en ligne de compte : l'évaluation foncière et le nombre de pieds linéaires.

La ville de Mistassini exigera des garanties afin d'éviter des dépenses inutiles.

Envers le Canada

Jean-Louis Roux a déjà été plus critique

QUEBEC (PC) — Défenseur inconditionnel du Canada et du fédéralisme, le nouveau lieutenant-gouverneur du Québec, Jean-Louis Roux, a déjà été beaucoup plus critique à l'endroit de son pays et du gouvernement canadien.

M. Roux était membre en 1988 d'un jury populaire qui a sévèrement condamné le Canada pour «génocide à l'endroit des nations autochtones, crimes contre la paix, persécution de réfugiés provenant du tiers-monde et crimes contre les itinérants».

Le jury dont M. Roux était membre a aussi condamné la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis pour crimes contre le droit international, soit le refus de reconnaître le droit à l'autodétermination de certains peuples.

Enfin, ce tribunal populaire avait condamné l'État d'Israël et son «complice américain» pour avoir envahi en 1982 le Sud Liban, bombardé des civils et massacré des Palestiniens réfugiés dans des camps.

Le comédien Jean-Louis Roux représentait alors les «Artistes pour la paix» au sein de ce jury populaire. Le groupe comprenait aussi Jean-Claude Icart, défenseur de la communauté haïtienne de Montréal, Lyndha Tremblay, une coopérante internationale, Pierre G. Laporte, alors journaliste dans un hebdomadaire communautaire et aujourd'hui à l'emploi de Bell Canada, et François Saillant, du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU).

En mai 1988, M. Roux a participé aux séances de ce tribunal populaire qui avait entendu différents témoins provenant des



Jean-Louis Roux

milieux de gauche et des groupes populaires. Un jugement de 12 pages a été produit par ce jury; la Presse Canadienne en a obtenu copie.

Contre le Canada, le jury avait retenu quatre crimes:

- «génocide à l'endroit des peuples autochtones», ce qui est décrit dans le document comme «un des pires génocides de l'histoire de l'humanité»;

- «crime contre la paix», parce que le Canada «est impliqué dans la production d'armements hautement destructeurs»;

- violation de la Convention sur le statut des réfugiés, que le Canada est accusé d'avoir transgressée notamment dans le cas de Victor Regalado et des réfugiés tures;

- asservissement et exclusion sociale des personnes itinérantes, notamment des 10 000 sans-abri que comptait le Québec.

Autodétermination

Dans le secteur international, le jury dont M. Roux faisait partie a condamné les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne pour leur refus de reconnaître le droit à l'autodétermination de certains peuples. Les Américains sont accusés d'avoir nié le droit des Porto-Ricains à l'autodétermination.

Dans le cas des Français, le crime a été commis contre le peuple canaque de Nouvelle-Calédonie.

Quant aux Britanniques, le jury les a reconnus coupables de «crime contre l'autodétermination du peuple irlandais, associé à des violations graves des droits humains en Irlande du Nord».

Le document ne fait aucune allusion au droit du Québec à l'autodétermination.

L'État d'Israël est aussi accroché par ce jury populaire, qui lui

reproche d'avoir «violé le droit international avec la complicité évidente des États-Unis», entre autres par l'invasion en 1982 du Liban, et le bombardement de réfugiés palestiniens dans les camps de Sabra et de Chatila.

Le jury a siégé pendant quatre soirs en mai 1988 et M. Roux a participé aux séances avec assiduité, a rappelé hier un autre participant, Pierre G. Laporte.

Quant à M. Roux, qui vient d'être nommé lieutenant-gouverneur du Québec récemment après avoir siégé deux ans comme sénateur à Ottawa, il n'avait pas retourné hier les nombreux appels téléphoniques placés à son bureau par la Presse Canadienne qui voulait savoir s'il partagerait toujours les mêmes idées.

loto-québec		<i>résultats</i>	
PANCO		Le Quotidien	
Tirage du 96-08-19		Tirage du 96-08-19	
7 9 13 14 24	25 27 31 33 34	3 4	425 5479
39 40 41 45 48	50 53 55 58 66	Extra Tirage du 96-08-19	
		NUMÉRO: 527437	
T V A, LE RÉSEAU DES TIRAGES			
<small>Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.</small>			

CANTEL

Saguenay
Lac-Saint-Jean

CELLULAIRE GRATUIT

POUR PLUS DE DÉTAILS:
693-3026 Carl Boivin

DESIGN plus SD

1-888-681-1549

Aménagement commercial
Fabrication et installation

41A, av. Plante
Vanier, Qué.
G1M 1R8

- Cintre
- Étiquettes
- Quincaillerie
- Étagère
- Comptoir
- Présentoir

C'EST LUI

qui offre
le meilleur choix,
le meilleur service,
les meilleurs prix!

et les fonds de caisse et pare-mouches
GRATUITS
sur pick-up F-150 et Ranger neufs 1996

PERRON AUTO
CHICOUTIMI

930, boul. Talbot
CHICOUTIMI
549-7633

327642

RE/MAX
Saguenay inc.

Jérôme Côté
Courtier immobilier agréé
549-9255 ou 545-1515

CHICOUTIMI
1003, Jacques-Cartier.
Maison rénovée,
spacieuse avec verrière
et piscine. Possibilité
d'un bureau à l'étage.
FAUT VENDRE. Prix
à l'évaluation municipale.
NEGOCIABLE

NOUVEAU
CHICOUTIMI
134, Côte d'Azur.
1 3/4 étage. Bois franc,
mezzanine, spacieuse.
Vue panoramique sur le
Saguenay avec grand
terrain. Pas de voisins. BON
PRIX - NEGOCIABLE

PISCINE
CHICOUTIMI-NORD
197, Lachesnaye.
Maison avant-gardiste
récente. Construction
A-1, avec piscine
creusée, sans
voisin arrière.

FAMILIALE
CHICOUTIMI
569, des Crécerelles.
Maison avec sous-sol
fini. 4 chambres,
porte-patio. Idéale
pour une famille.
BON PRIX.

FAUT VENDRE
LATERRIERE
6095, rang Saint-Pierre.
Construction 95, près
du pont du Portage-Nord.
Située en hauteur. Terrain
jusqu'à la rivière. FAUT
VENDRE. Faites
une offre.

BORD DU LAC
LATERRIERE
4312, chemin Saint-
Bernard (SUR LE LAC
KENOSAM) avec plage.
Navigation.
Terrain de 50 000 pieds
carrés, taxes peu chères.
Résidence avec coin
privé. À 12 min.
de la ville.

328116

C'EST LUI

qui offre
le meilleur choix,
le meilleur service,
les meilleurs prix!

et le climatiseur
GRATUIT
sur CONTOUR GL 1996

PERRON AUTO
CHICOUTIMI

930, boul. Talbot
CHICOUTIMI
549-7633

327639

La Baie demande un prolongement de mandat

LA BAIE (YB)- Les élus baieriverains ont entériné, hier, une résolution visant à demander au ministère des Affaires municipales et au gouvernement du Québec de prolonger d'une année le mandat politique du conseil actuel.

Cette résolution fait suite à une pétition déposée et signée par près de 2000 citoyens baieriverains qui tiennent à ce que le maire et les conseillers puissent poursuivre le travail qu'ils ont amorcé à la suite des événements survenus les 19, 20 et 21 juillet derniers.

Porte-parole du groupe de pétitionnaires, l'ancien conseiller Jean Simard a fait ressortir que l'équipe d'élus en place connaît bien les nombreux dossiers en voie de développement, rappelé que cette même équipe a su agir avec à-propos et célérité lors de la situation de «crise», et mentionné que le fait de reporter les élections municipales de novembre prochain fera économiser plus de 100 000 \$ aux citoyens.

Zones d'inondation

Devant un auditoire formé majoritairement de personnes sinistrées qui ont fait part de leurs appréhensions concernant le projet gouvernemental relatif

aux zones inondables des rivières Ha! Ha! et à Mars, le maire Claude Richard a signalé qu'il faudra patienter jusqu'à lundi prochain pour savoir véritablement à quoi s'en tenir sur le sujet.

«Nous (le conseil) n'avons pas encore étudié les cartes fournies par les ministères concernés, mais nous nous ferons un devoir de le faire avant de rendre les décisions publiques», a-t-il résumé.



YVON BERNIER

Agriculteur

L'agriculteur sinistré Jules Poulin domicilié au 3582 Chemin Saint-Jean a prévenu, hier soir, les membres du conseil municipal qu'il entend bloquer dès demain matin (aujourd'hui) le chemin temporaire qu'empruntent les camions qui transportent du gravier et de la terre pour le compte de la compagnie Stone-Consolidated qui effectue depuis quelque temps déjà des travaux à ses installations d'approvisionnement en eau dans ce secteur de la rivière Ha! Ha!

«Cette compagnie, a expliqué

l'agriculteur, transporte du matériel dans le bruit et la poussière depuis pratiquement un mois. Moi j'ai enduré ça, car on doit faire sa part pour la reconstruction.»

«Cette même compagnie s'est même approvisionnée en sable à partir d'un pic situé sur mes terres. Et aujourd'hui, elle a cessé soudainement de le faire lorsqu'elle a appris que le propriétaire de ce pic était nul autre que Jules Poulin. Ils ne veulent plus prendre mon sable, mais ils continuent de voyager sur mes terres où a été aménagé un chemin temporaire. Cette multina-

tionale est pas mal effrontée et pense qu'elle peut faire la loi partout. Elle possède aussi la digue du lac Ha! Ha! qui en cédant a contribué probablement aux dégâts que l'on sait, et semble se refuser à reconnaître qu'elle puisse être coupable de quoi que ce soit.

De toute évidence, elle ne tient pas à devoir payer pour les pots cassés. Pourtant, elle a des assurances qui lui permettent d'être indemnisées, cette compagnie-là», a avancé l'agriculteur sinistré.

«Demain matin, je bloque le chemin», a-t-il soutenu.

ANGLAIS COURS SEMI-INTENSIFS

Formation semi-intensive de jour (12.5 heures/semaine) pour débutants et intermédiaires

Former les étudiants en anglais, langue seconde, en prévision d'occuper un emploi où les deux langues officielles sont exigées.

50\$

par semaine

Début: **16 SEPTEMBRE 1996**

CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES
CHARPENTIER

JONQUIÈRE: 547-5303
CHICOUTIMI: 545-7446
SAINT-FÉLICIEN: 679-9407



Mazda MX-3 Precidia 1996

J'AI LE DIABLE AU CORPS!

Les amateurs de voitures sport adorent conduire la MX-3 Precidia. Et pour plusieurs raisons!

Avec son fougueux moteur à DACT de 1.6 litre et 16 soupapes, la MX-3 Precidia est une petite sportive qui réagit à la moindre sollicitation.

Bien calé dans le siège du conducteur, vous trouverez que la MX-3 Precidia sait comment s'exprimer. Sa suspension indépendante aux 4 roues et sa direction assistée à pignon et crémaillère ne sont que quelques-unes

de ses caractéristiques de pointe. Et ce n'est pas tout... Vous trouverez aussi que, dans son habitacle, tout a été pensé afin de rendre le voyage encore plus agréable: instrumentation facile à consulter, volant inclinable, essuie-glace à balayage intermittent variable, porte-gobelets, radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes à inversion automatique et 4 haut-parleurs et banquette arrière à dossier rabattable. Performance envoiante, confort luxueux et de l'espace pour 4 personnes... foncez vite chez votre concessionnaire Mazda! Mais faites vite car, à ce prix-là, cette petite sportive va décoller dans le temps de le dire.

SEULEMENT 2 500 \$ D'ACOMPTE.

LOCATION :

199\$*

PAR MOIS / 24 MOIS.

Informez-vous sur nos taux mensuels sans acompte.

LOCATION
Personnalisée
MAZDA

Les concessionnaires Mazda du Québec



EMPORTE-MOI



Mazda 626 1996

AVEC ELLE, C'EST PUREMENT PHYSIQUE!

Les célibataires aiment conduire la Mazda 626. Les familles partent avec elle en toute confiance. Pourquoi?

Parce qu'elle a de l'énergie! Son tres performant moteur V6 de 2.5 litres et 24 soupapes est l'un des plus légers, des plus compacts et des plus silencieux au monde. Mais attention...

24 soupapes est l'un des plus légers, des plus compacts et des plus silencieux au monde. Mais attention... Au lieu du V6 (non offert par Altima), vous pouvez aussi opter pour le moteur de 4 cylindres, qui consomme moins d'essence que les moteurs des Altima, Accord et Camry. Mais quel que soit le choix de moteur... Vous jouirez du même confort. Grâce à la suspension indépendante aux 4 roues à double bras trapézoïdal et barre stabilisatrice. Et de la même sécurité! Elle surpasse la Camry et l'Accord aux tests de collision frontale. De plus, c'est elle qui offre le plus d'espace intérieur dans sa catégorie.

Performance, économie d'essence, confort et sécurité. Que voulez-vous de plus...? Ah oui!... Tous les acheteurs aiment son prix.

SEULEMENT 2 500 \$ D'ACOMPTE.

LOCATION :

199\$*

PAR MOIS / 24 MOIS.

Informez-vous sur nos taux mensuels sans acompte.

*Ces offres spéciales s'appliquent aux achats/locations au détail de véhicules neufs en stock chez les concessionnaires participants à partir du 7 août 1996 et pour une durée limitée seulement. Les modèles en stock peuvent varier selon les concessionnaires. Sujet à l'approbation du crédit. Crédit et taux de location personnalisée ne peuvent être combinés. Modèles illustrés: 626 DX 1996 et MX-3 Precidia RS 1996. Coût de la location personnalisée Mazda: Transport et préparation de 600\$, taxes, immatriculation et assurances en sus. Le versement mensuel indiqué pour la 626 DX 1996 (modèle n° F40S56-AA00) est calculé sur une location de 24 mois avec un acompte de 2 500\$, ou un échange d'une valeur équivalente, et un dépôt de sécurité de 250\$ payable au moment de la transaction. L'obligation totale en vertu du contrat de location est de 7 976\$. Le versement mensuel indiqué pour la MX-3 Precidia RS 1996 (modèle n° J38L56-AA00) est calculé sur une location de 24 mois avec un acompte de 2 500\$, ou un échange d'une valeur équivalente, et un dépôt de sécurité de 250\$ payable au moment de la transaction. L'obligation totale en vertu du contrat de location est de 7 976\$. Les concessionnaires peuvent louer moins cher. Maximum de 20 000 km par an. Frais de 8 cents le kilomètre additionnel. Renseignez-vous auprès des concessionnaires participants.

Fourre-tout



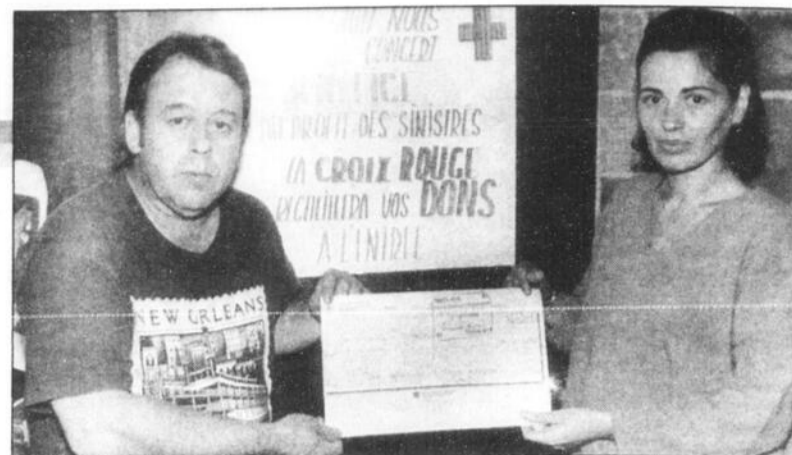
Rentrée des classes

C'est le jeudi 29 août que les jeunes du primaire feront leur entrée en classe. C'est le branle-bas de combat dans la plupart des familles qui courent dans les magasins pour les vêtements et les fournitures scolaires. Les automobilistes devront aussi réveiller leurs vieux réflexes des boîtes jaunes. Il y a encore trop d'accidents causés par des automobilistes qui ne respectent pas les consignes de sécurité en suivant les autobus scolaires. Prenez votre temps, arrêtez-vous derrière et attendez le signal du conducteur avant de doubler ces véhicules. Y a toujours des enfants qui traînent autour, soyez vigilants.

Chars volés

Des voleurs ont piqué ma voiture, la semaine dernière. J'étais en beau fusil. Tu te lèves le matin t'as un rendez-vous important. Tu sors dehors, pressé, en retard comme d'habitude et vlan! C'est le grand coup. Pas de voiture dans l'entrée. Là on se pose des questions. Je n'étais pas en boisson. Je suis rentré souper. Je ne suis pas sorti pendant la soirée. Où est mon char?

L'évidence vous saute aux yeux. J'ai mon voyage on s'est fait voler la voiture. Il faut avoir du culot pour se présenter dans une entrée et partir, sans permission avec mon auto. Ça désorganise une journée, je vous en passe un papier. Heureusement qu'il y a les amis, surtout ceux qui travaillent chez un concessionnaire automobile. Même si la majorité des véhicules de courtoisie de Bédard Dodge Chrysler était entre les mains des sinistrés, le conseiller en ventes Denis Gravel m'a prêté un Véhicule. Ça m'a dépannée. Je le remercie même si ce fut de courte durée. Car on a retrouvé l'automobile dans le stationnement de l'école Laure-Conan dans la même journée. Un moment j'ai cru à une plaisanterie car Gaby Asselin du Bar le Stade, un bon copain, s'est fait voler la sienne la même nuit. Ils l'ont retrouvé derrière l'aréna Jonhny Gagnon. Gaby avait oublié de laisser ses clés dans le véhicule comme cela m'est arrivé. Les voleurs ont brisé son volant pour démarrer l'auto. Morale: Construisez-vous un garage...



DONS - Récemment, à l'hôtel Chicoutimi, des artistes ont offert un concert bénéfique au profit des sinistrés du Déluge. Les artistes présents étaient Charles Poliquin, Yves Sergerie, Alain Leclerc, Félix Tremblay, Yves Dufour, Marc Bégin, Michel Boivin, Jean-Pierre Gobeil, Raymond Corbin, Réjean Blackburn, J.-C. Denise Noël, Gil Hamel, Marco Desgagné, Burdon Wood, Francis, Julien Dufour Marie-Claude Simard. Un merci tout spécial à Ann Jones, Louise Demers et Christine Boucher du Coffret d'Alibaba ainsi qu'au propriétaire du Café-Bar. Sur la photo Clément Tremblay pose fièrement avec le chèque destiné à la Croix-Rouge.

EN BAVARDANT

Choeur prélude

Le chœur Prélude de Jonquière reprendra ses activités en septembre 1996. Toutes les personnes intéressées à joindre les rangs d'une chorale dynamique qui aime le chant populaire sont priées de communiquer avec Christiane Dufour au 547-1387. Les répétitions se font les mercredis soirs.

Pulperie

Depuis hier les prix réguliers sont en force à la Pulperie de Chicoutimi. Des nouveautés s'ajoutent à ce site depuis le déluge. En effet une navette vous conduira dans certains secteurs offrant des points de vue surprenants sur le site et la partie inondée du quartier du Bassin. De plus un film vidéo sur les inondations de la

Pulperie des 19 et 20 juillet dernier vous sera présenté.

Uniboard

J'ai mis la main dernièrement sur un échantillon de panneaux de particules fabriqué par Uniboard. Vous savez cette grande entreprise qui va s'installer bientôt à La Baie. C'est assez révolutionnaire comme produit. Les panneaux de bois sont fabriqués à partir de sciures de bois (brun de scie) par un principe thermofusionné. C'est surprenant comme c'est à la fois solide et doux au toucher. C'est comme de la ripe pressée mais en plus dense et en plus solide. SI j'étais une entreprise d'armoires de cuisine je commencerais à prendre contact avec le "gars" de la compagnie pour savoir si ça pourrait m'être utile...



Mission accomplie

Voici la dernière photo des pères Saint-Sacrement prise à leur départ à Naudville après 49 ans de mission. Nous apercevons sur la rangée du bas le père Yvan Daignault, le curé Jean-Paul Allard, Mgr Jean-Guy Couture, Emilien Leblanc, Conrad Bélanger et Conrad Lalonde. La rangée du haut nous montre le père Jacques Gaudreault, Jean Leblanc, Gabriel Chaput, Georges Constantin, Réal Beaulieu, Paul-Emile Cossette et Claude Taffet. Ce sont quelques-uns des pères Saint-Sacrement qui ont passé par la paroisse du même nom à Alma.



PATATES - Les pluies diluviennes n'ont pas seulement fait des ravages. Le président de Propur, Mario Dallaire croit que la récolte de pommes de terre, cuvée 1996, devraient être très bonne. La patate est semée dans un sol sablonneux ce qui permet à l'eau de s'infiltrer profondément.

Rencontres
la meilleure façon de faire connaissance

Inscription: (418) 698-2777

- Inscription **GRATUITE** dans le journal
- Enregistrement **GRATUIT** à une boîte vocale
- Récupération **GRATUITE** des messages

Lucien Bouchard s'en tiendra à son horaire

Par Pierre APRIL

QUEBEC (PC) — Le chef du gouvernement québécois Lucien Bouchard arrivera, demain, à Jasper, en Alberta, pour participer à la Conférence annuelle des premiers ministres provinciaux avec la ferme intention de s'en tenir scrupuleusement à son propre agenda centré sur la création d'emplois, les problèmes économiques et sociaux.

Avant même d'avoir été officiellement invité à participer à quelque rencontre bilatérale que ce soit, a indiqué sa porte-parole Marthe Lawrence, hier, le premier ministre a déjà affirmé qu'il n'aura pas de temps à consacrer à des rencontres en tête-à-tête avec ses homologues, entre autres, avec Roy Romanow de la Saskatchewan qui souhaiterait l'entretenir des problèmes linguistiques au Québec.

Il n'est pas question, non plus, de transformer cette rencontre en conférence sur le renouvellement de la fédération ou de la constitution.

Aux premières heures de la Conférence, jeudi, M. Bouchard fera connaître la position du Québec - sensiblement la même qui a prévalu lors de la rencontre des premiers ministres du Canada à Ottawa en juin dernier - sur «les enjeux économiques», les échanges interprovinciaux, la question de la TPS et la compensation de 1,9 milliard \$ qu'il attend toujours du fédéral ainsi que le programme fédéral-provincial des infrastructures.

Toute la question de l'union sociale figure aussi en haut de la liste des préoccupations de M. Bouchard qui réitérera encore

Terre sur les ponts

OTTAWA (PC) — Les Québécois traversant la rivière des Outaouais pour se rendre à leur travail, à Ottawa, ont été retardés par la présence mystérieuse de chargements de terre sur les ponts reliant le Québec et l'Ontario, hier matin.

Arrivée sur le pont Macdonald-Cartier vers 5h45, la police a constaté que deux de ses trois voies avaient été bloquées par de la terre, a indiqué le sergent Gilles Larochelle, de la police d'Ottawa-Carleton.

A peu près au même moment, la Gendarmerie royale du Canada a été appelée sur les lieux d'un barrage routier similaire sur la voie du pont Interprovincial menant à Ottawa.

Un automobiliste a dit avoir vu une pancarte sur laquelle on pouvait lire un message à l'intention du premier ministre ontarien: «Mike Harris, protégez nos emplois». Selon le sergent Larochelle, des messages du même genre étaient également adressés au premier ministre québécois Lucien Bouchard.

Des équipes de la voirie ont déchargé les deux ponts vers 7h30.

une fois sa farouche opposition à l'idée du gouvernement fédéral de Jean Chrétien de créer une nouvelle union sociale.

Le Québec avait alors refusé de cautionner une ingérence du fédéral dans des compétences exclusives aux provinces et il maintiendra le même cap à Jasper. La capacité du Québec de forger ses politiques sociales ne

doit d'aucune façon être altérée, «même si le Québec convient qu'il est parfaitement légitime pour les autres provinces de chercher à définir une organisation et un partage des responsabilités sociales conforme aux aspirations de leurs citoyens».

A la question du réalignement des rôles et responsabilités au sein de la fédération canadienne,

M. Bouchard reprendra le discours qu'il a tenu à Ottawa il y a deux mois. Par exemple, la suggestion de créer une agence fédérale des valeurs mobilières sera à nouveau vivement contestée par le Québec.

En définitive, selon le gouvernement du Québec, les Québécois risquent de payer pour une commission fédérale des valeurs

mobilières dont ils n'ont ni le besoin, ni les moyens.

Hier, le chef de l'Opposition libérale Daniel Johnson a soutenu qu'il n'attendait pas grand-chose de cette rencontre des premiers ministres, «parce que M. Bouchard ne se préoccupe pas vraiment d'économie et ne cultive pas la coopération interprovinciale».

GRANDE LIQUIDATION

FORD ET MERCURY



FORD

MERCURY LINCOLN

FORD

MERCURY LINCOLN

FORD

MERCURY LINCOLN

FORD

MERCURY LINCOLN

FORD

MERCURY LINCOLN

FORD

MERCURY LINCOLN

FORD

MERCURY LINCOLN

FORD

MERCURY LINCOLN

FORD

MERCURY LINCOLN

FORD

MERCURY LINCOLN

WINDSTAR GL 96

Offerte avec le groupe d'équipements préférés 357A

299\$

PAR MOIS

Location de 24 mois
TRANSPORT INCLUS

Avec mise de fonds de 3375 \$. Première mensualité et dépôt de sécurité de 350 \$ exigés. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Remise incluse. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent.

Offre d'une durée limitée sur véhicules 96 en inventaire seulement.

PROGRAMME POUR DIPLOMÉS: Obtenez un rabais supplémentaire de 750 \$. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

Vos concessionnaires Ford et vos concessionnaires Lincoln Mercury participants

MERCURY LINCOLN

FORD

MERCURY LINCOLN

FORD

MERCURY LINCOLN

FORD

MERCURY LINCOLN

FORD

MERCURY LINCOLN

FORD

MERCURY LINCOLN

FORD

MERCURY LINCOLN

FORD

MERCURY LINCOLN

FORD

MERCURY LINCOLN

FORD

MERCURY LINCOLN

FORD

MERCURY LINCOLN



Commanditaire officiel des Expos de Montréal

LE QUOTIDIEN, le Mardi 20 Août 1996 - 13

Tournage au Casino de Hull

Julie Snyder aura gagné son paradis

HULL (PC) Julie Snyder et l'équipe de production de L'enfer, c'est nous autres auront gagné leur paradis, hier après-midi, sur la terrasse du Casino de Hull. Non seulement la télévision est un

médium laborieux mais il faisait chaud, très chaud, pour ce premier jour de tournage dans la région de l'Outaouais. Emmaillottée dans sa robe montgolfière, l'animatrice en savait quelque chose. «C'est mon

kit de sudation. Mon sauna portatif!», s'est exclamé Julie Snyder en parlant de sa tenue gonflable à l'effigie du Festival des montgolfières de Gatineau. «Pis on dirait que la couleur blanche du Casino fait refléter encore plus la chaleur et la lumière. Mais avec l'été qu'on a eu, je ne vais pas me plaindre. C'a été assez difficile d'enregistrer l'émission sous la pluie ou dans la boue», a-t-elle ajouté, après avoir aspergé sa poitrine d'eau par l'encolure de sa robe.

La chaleur n'a toutefois pas empêché l'équipe de production de maintenir l'attention d'un auditoire d'environ 200 fidèles. «On est plus amorphes quand il fait chaud, c'est normal. C'est pourquoi il faut faire de l'animation avec le public. L'important, c'est que ça ne se voit pas à la télé. Et pour le moment, tout va bien», a continué Julie Snyder qui apostrophait un peu plus tôt la foule avec son micro de ses «Merci de votre patience! Merci de tenir le coup sous le soleil!».

Tout au long de cette semaine outaouaise, la terrasse du Casino de Hull sera le port d'attache de l'équipe radio-canadienne, où elle tournera d'ailleurs, entre 14h et 17h, la plupart des performances effectuées «live» par les artistes invités. Néanmoins, l'équipe se déplacera un peu partout dans la région, question d'en «montrer visuellement les plus beaux sites».

«Cette semaine, on essaie au maximum de faire des sujets qui ont un lien avec la région, même si on en a quelques-uns qui demeurent montréalais», a affirmé l'animatrice. Au menu, donc, de ces émissions: une visite du Parlement guidée par l'humoriste François Massicotte, un embarquement dans le train Hull-Chelsea-Wakefield, un tour à vélo dans les environs du Musée canadien des civilisations. Côté entrevues, Julie Snyder rencontrera la chanteuse Linda Lemay et le chanteur Jim Corcoran, le comédien Gaston Lepage, qui est l'invité d'honneur du Festival des montgolfières de Gatineau, et le vice-premier ministre du Québec Bernard Landry, qui est également le grand patron de Loto-Québec et, par extension, du Casino de Hull.

L'intrépide animatrice partira aussi à la recherche du premier ministre Jean Chrétien. «Ça ne me stresse pas pantoutte! Et même si je ne le trouve pas, ça va faire le show. Vous devriez voir la face des gens quand je leur demande de voir Jean Chrétien. J'ai terrorisé ses gardes, l'autre jour. C'était drôle!», a-t-elle expliqué.

EN BREF

TQS a dix ans

MONTREAL (PC) TQS fêtera ses dix ans dans la discrétion.

La chaîne a vu le jour le 7 septembre 1986.

L'incertitude persiste sur l'avenir de TQS qui a accumulé un déficit de plus de cent millions de dollars avec les années. La direction aurait aimé se payer un gala mais se contentera d'organiser une

petite fête pour les employés.

Chanson de Granby
GRANBY (PC) Les créateurs et interprètes de la chanson pourront profiter des ateliers du Carrefour Chanson Socan parallèlement au Festival international de la chanson de Granby.

Les ateliers de formation offerts les 12, 13, 14 et 15 septembre seront axés sur l'écriture de textes et l'interprétation.

CARNET MONDAIN

QUOTIDIEN
progrès/dimanche

ANNONCE AVEC PHOTO

15,95\$

SUR UNE COLONNE

29,95\$

SUR DEUX COLONNES

RÉSERVATION
2 JOURS AVANT
IMPRESSION

SANS PHOTO

TEXTE DE
BONS VŒUX
JUSQU'À 20 MOTS (30c par mot additionnel)

7\$

BONNE FÊTE



Bonne fête à **Stéphane Gagnon** (en retard), tu croyais qu'on t'avais oublié, mais non!
De Claude, Marie et Daniel



Joyeux anniversaire, **Jonathan**. Passe une belle journée.
De Denis, Linda, Pierre-Louis, Rebecca, Alexis.



Bon anniversaire **Cathy**. Que cette journée soit pour toi pleine de plaisir et de joie. Repose-toi bien.

ODBC



Bonne Fête en retard "**Nicole**". Passe une belle journée.

De toute l'équipe du Progrès.

Déjà 25 mois, se rendra-t-on à 25 ans? Même si je vis jusqu'à 111 (25c) ans, je t'aimerai toujours autant.

Ton amoureuxse XXX.



Bonne fête à notre belle petite **Marie-Kym** qui a 3 ans aujourd'hui.
Kevin, Caroline, Patrice, Marlène, Jean et la famille.



Chantale
Est-ce le début de la trentaine qui te donne cet air surpris. Profite de ta journée.

Nathalie, Nancy, Guylaine.



Bon anniversaire à **Yves Boudreault**, secrétaire à la rédaction du Progrès du Saguenay, un excellent collaborateur pour tout le monde et un athlète accompli.

Bonne fête
et bonne
journée à
tous!



À moins d'indication contraire, les photos ne seront pas retournées

MESSAGE PERSONNEL NAISSANCE POÈME PROMPT RÉTABLISSEMENT
VŒUX ANNIVERSAIRE DE MARIAGE ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE
FIANÇAILLES GÉNÉRATIONS GRADUATION MARIAGE

POUR INFORMATIONS: 545-4014



CHANSON EN FÊTE 1996

5^e Édition

Richard Séguin
Président d'honneur

Admission: 6,00 \$
MARDI 20 AOUT 1996

18h20 Ouverture des portes
19h25 Mot de Bienvenue

19h30 CATÉGORIE 7 À 12 ANS

Marie-Ève Néron Jonquière
Jenny Malabossa Fabreville
Katy Potvin Jonquière

19h50 CATÉGORIE 13 À 17 ANS

Mélissa Dubé Sherbrooke
Isabelle Laforest Alma
Annie-Claude Bouchard St-Nazaire
Martine Bolduc Bromptonville

20h30 ENTRACTE

20h50 CATÉGORIE AUTEUR-COMPOSITEUR-INTERPRÈTE

Sylvain Lemay Montréal
Michel Forrest Montréal
Nancy Branconnier Blainville
Marc Dubois Montréal

21h30 CATÉGORIE 18 ANS ET PLUS

Alain Gauthier La Doré
France Côté Duberger
Linda Racine Québec
Ève Montembeault Jonquière

Admission 6.00\$

Aréna Marcel Claveau
188, rue Gaudreault, Saint-Ambroise
POUR INFORMATION: 672-1144

Dépenses de 130 000 \$

Télé-Québec dévoile ses couleurs

MONTREAL (PC)-Le passage de Radio-Québec à Télé-Québec s'est officiellement concrétisé hier par le dévoilement d'un nouveau logo visant à marquer notamment le redéploiement régional de la télévision publique québécoise.

La nouvelle image de Télé-Québec a entraîné une sortie totale de fonds de 130 000 \$ en graphisme, modifications à la papeterie et aux véhicules tandis que la part du lion est allée à la production des éléments devant servir à l'antenne.

Pour la ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin, le changement de cap de la télévision publique québécoise est «tout à fait pertinent en ce qu'il fait place à l'information régionale, aux émissions éducatives et culturelles».

Télé-Québec compte maintenant 329 employés, la moitié moins qu'avant, ce qui a pour effet de réduire de 15 millions \$ la masse salariale. Assurés de disposer d'un budget annuel de 53,5 millions \$ pour les trois prochaines années, les administrateurs ont pu faire passer les budgets de programmation de 16 millions \$ à 22 millions \$.

Les employés de Télé-Québec s'occupent de produire les émissions d'informations et d'affaires publiques. Pour les autres émissions (65 pour cent), la production est faite par diverses compagnies privées.

Aux 53,5 millions \$ versés par l'Etat, s'ajoute une quinzaine de millions \$ provenant de commandes.

Au cours des dernières semaines, le président directeur-général Michel Pagé a tenté de convaincre des annonceurs d'acheter du temps d'antenne à Télé-Québec. Il s'est même rendu à Toronto pour rencontrer 137 représentants de firmes ayant des activités au Québec mais dont le centre décisionnel est situé dans la Ville Reine.

Le 3 septembre, M. Pagé cédera son poste à Robert Normand, comme l'a décidé le gouvernement qui l'avait nommé par intérim en décembre dernier à la suite de la mort subite du président Jean Fortier.

«Le train est sur les rails. Le bébé est né, est en santé et viable. Il sera vivant à long terme», a commenté M. Pagé.

«C'est un choix du gouvernement. J'ai été en politique pendant 20 ans et je suis conscient des règles qui régissent des ques-

tions comme celle-là», a-t-il ajouté.



LANCEMENT - Jean-Luc Mongrain et la ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin, étaient au lancement des nouvelles couleurs de Télé-Québec, hier, à Montréal.

Catherine Deneuve

PARIS (AP)-Catherine Deneuve a porté plainte contre l'hebdomadaire «Gala», qui a publié dernièrement sans son autorisation des photos la présentant avec sa fille, Chiara Mastroianni.

A la veille de la sortie de son dernier film, «Les Voleurs», d'André Téchiné, l'actrice, âgée de 52 ans, réclame 40 000 \$ CAN de dommages et intérêts au magazine spécialisé dans la vie des stars, a précisé son avocat Me Gilles Dreyfus.

Catherine Deneuve et Chiara Mastroianni avaient fait malgré elles la couverture du magazine Gala, qui avait publié le 30 mai dernier plusieurs photos de la star du cinéma français et de sa fille. A 24 ans, la fille de Marcello Mastroianni et de Catherine Deneuve s'est elle aussi tournée vers le cinéma.

Il pourra tout de même suivre l'évolution de Télé-Québec puisqu'il poursuivra son mandat de président du conseil d'administration.

Il mise déjà gros sur l'émission quotidienne d'affaires publiques d'une heure animée par Anne-Marie Dussault de 19h à 20h sous le titre «Québec plein écran».

«Les Québécois ont davantage accès à l'information internatio-

nale qu'à l'information à l'intérieur du Québec et de ses régions», a dit M. Pagé qui croit que «Québec plein écran» changera cela.

Dotée d'un budget de 7 millions, cette émission qui compte 12 chercheurs, dont deux à Montréal et deux à Québec, et autant de reporters, présentera des tables rondes, débats, entrevues de fond et reportages, a précisé la

chef recherchiste Josée Boileau.

Le coordonnateur Robert Landry est conscient qu'il s'agit d'un concept «extrêmement ambitieux».

«Nous ne ferons pas de la nouvelle allongée mais allons réfléchir à l'écran», a confié M.

Landry qui espère attirer au cours des prochains mois quelque 100 000 téléspectateurs.

Soirée-bénéfice pour les sinistrés du 20 juillet organisée par

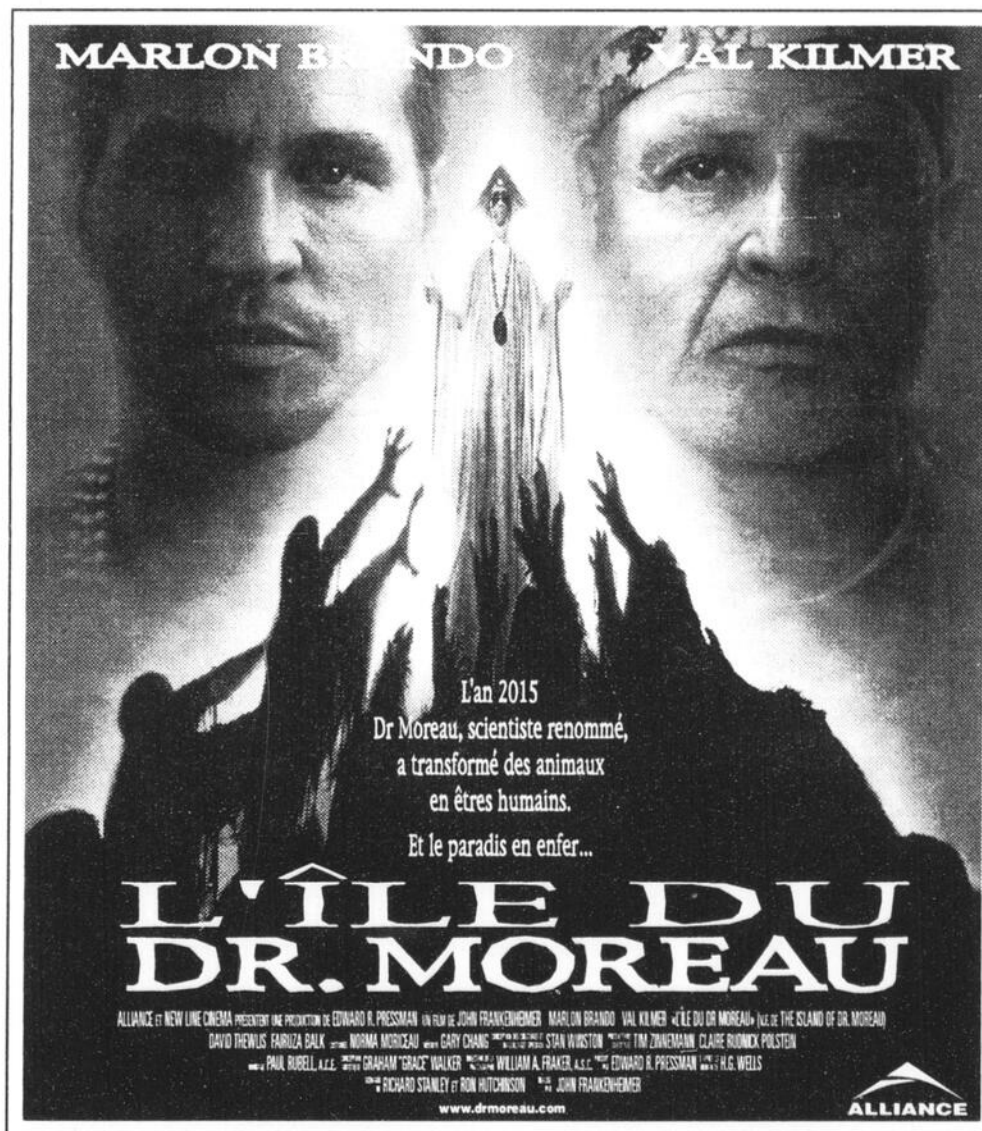
Alliance Vivafilm
et

le QUOTIDIEN

le spécialiste

ciab 94.5 énergie

CINÉMAS Cinéplex Odéon



Assistez à une avant-première particulière du film *L'Île du Dr. Moreau*, le Jeudi 22 août 1996 à 19 h 30 au Cinéplex Odéon Place du Royaume

Les profits du film seront entièrement versés à la Croix-Rouge pour les sinistrés du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Coût: 10 \$ par personne

Une réception suivra la projection du film.

Les billets sont en vente aux guichets du Cinéplex Odéon Place du Royaume 1451, boul. Talbot, Chicoutimi

CINÉMA IMPÉRIAL
1120 Boul Talbot 549-9022

JACK v.f. (G)
VEN. ET LUN. À JEU.: 4:30 - 7:00 - 9:30
SAM. ET DIM.: 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30

LE FANATIQUE
VEN. ET LUN. À JEU.: 4:35 - 7:05 - 9:35
SAM. ET DIM.: 2:05 - 4:35 - 7:05 - 9:35

John Carpenter - L.A. 2013 (13+)
VEN. ET LUN. À JEU.: 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20
SAM. ET DIM.: 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20

PINOCCHIO (G)
VEN. ET LUN. À JEU.: 3:00
SAM. ET DIM.: 1:00 - 3:00

PHÉNOMÈNE (G)
TOUS LES JOURS: 5:00

LA REINE DES VAMPIRES (16+)
TOUS LES JOURS: 7:30 - 9:30

CINÉMA JONQUIÈRE
2445-ST-DOMINIQUE 549-9022

LE PRO (G)
VEN. ET LUN. À JEU.: 4:30 - 7:00 - 9:30
SAM. ET DIM.: 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30

1D4 v.f. (13+)
VEN. ET LUN. À JEU.: 7:00
SAM. ET DIM.: 1:00 - 3:00

NON COUPABLE (13+)
TOUS LES JOURS: 4:00 - 9:40

CINÉMA PLACE DU ROYAUME
1451 BOUL. TALBOT 545-4260
SAM., DIM. APRÈS-MIDI ET MAR., MERC. SOIR: 3.25\$

INDEPENDENCE DAY (13+)
Tous les jours: 1h30 - 4h30 - 8h00

NON COUPABLE (13+)
Tous les soirs: 9h30

ALASKA (G)
Tous les jours: 1h05 - 3h30 - 7h00

LE PRO (G)
Tous les jours: 1h00 - 3h45 - 7h00 - 9h45

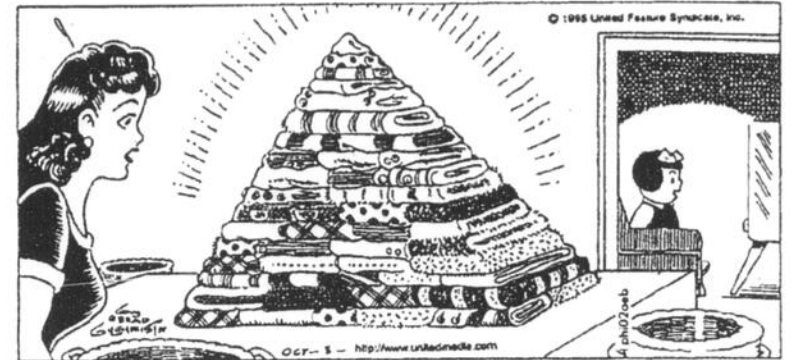
ALMA: 668-0141 328203

POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE

PEANUT



PHILOMÈNE



AUJOURD'HUI À LA TÉLÉ

	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
CKRS	Bon Matin / David La Haye (8h30)	TaoTao	Anne, la maison...	Robin des bois junior	Tiny Toons	Vivre à Northwood	Parfums d'Italie	Le Midi	L'enfer c'est nous autres	Cinéma / CINQ JOURS EN JUIN (4) avec Sabine Azéma, Annie Girardot	Cinéma / EN ATTENDANT BROADWAY (4) avec Anne Bancroft, Hume Cronyn	Seinfeld	Watatatow							
CFRS	Les émissions débutent à 16h00																Images du Québec	Le Château du bonheur	Le Grand Journal	
CJPM	Salut, bonjour! (8h00)	Sous le signe du faucon	Les Héritiers du rêve	Bon Appétit	Bugs Bunny / ...Ligne	Le TVA (11h58)	Première Ligne (12h25)	Les Feux de l'amour	Légendes du monde	Bibi et Geneviève	Cinéma / COOKIE (5) avec Emily Lloyd, Peter Falk	Côté Cour avec Métro								
R.Q.	Les émissions débutent à 13h00										ABC @ Internet	Madame Peppertote	Christophe Colomb	Problèmes de santé au travail	Le Marché aux images	Skippy	Madame Peppertote	Christophe Colomb		

VOTRE SOIRÉE

MARDI 20 août	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
R.Q.	Rémi	Monde merveilleux de Disney	On aura tout vu	Expédition / Récifs coralliens	Cinéma / LE FAUX COUPABLE (2) avec Henry Fonda, Vera Miles	Cinéma / LA LOI DU SILENCE (3) avec Montgomery Clift, Karl Malden (22h48)							
CKRS	Ce soir estival	Montréal ce soir	L'enfer c'est nous autres	Le Martin-trotteur	Surprise sur prise	Le Téléjournal	Le Point (21h25)	Baseball / Expos - Padres					
CJPM	Le TVA	Scènes de rue / Rémy Girard	Fleurs et Jardins / Les pétasites	Chambres en ville	Place Melrose	La Misère des riches II	Le TVA	TVA Sports / Loteries (22h49)	Tête-à-Tête / Marie-Claire	Pub (23h55)			
CFRS	Guerre des clans	Sur les quais / Michèle Richard	Besoin d'amour / Julie Snyder	Triplex	Cinéma / À L'OMBRE DU GOLDEN GATE (5) avec Matt Dillon, Joan Chen	Le Grand Journal	Sports Plus						
TV5	Les Z'amours	La Boîte à mémoire	Journal FR2	Temps présent	Comment ça va?	Autant savoir	Paris Lumières	Journal belge	Visions d'Amérique	40 Degrés à l'ombre (23h15)			
CANAL D	Le Saint	On a marché sur la terre	Objectif Aventure	Biographies / Benazir Bhutto	20e Siècle	Destination Danger	Cinéma / HEUREUX QUI COMME... (4)						
RDI	Euronews	Au travail!	Le Monde ce soir	Capital Actions	Grands Reportages / La Fièvre du chocolat; la balade des camelots	Le Téléjournal	Le Point	RDI à l'écoute / Pascale Bourbeau	Édition Atlantique et Ontario	Édition québécoise	Édition de l'Ouest	Capital Actions	
RDS	Challenge de volleyball (17h30)	Sports 30 Mag	Tennis / Omnium du Maurier 1996 (hommes)	Sports 30 Mag	Nascar Coupe Winston								
S.E.	Drôles d'otages (17h25)	Aventure en coulisse (19h05)	Moi, papa?	L'homme qui gravit une colline et redescendit une montagne (22h45)	Les Griffes de l'aigle (0h25)								
CBJET	Newswatch	On the Road Again	Liberty Street	North of 60	Witness / Native Sovereignty	CBC News	News	Golden Girls	Taxi				
CFCF	Pulse	Entertainment Tonight	The 12 Step Approach	Roseanne	Frasier	Home Improvement	The John Larroquette Show	W 5	CTV News	Pulse / Sports Night (23h45)	Babylon 5		
WVNY	News	ABC News	Funnest Home Videos	Drew Carey Show	Coach	NYPD Blue	News / Roseanne (23h05)	Nightline (23h35)	Pub (0h05)				
WCAX	News	CBS News	Entertainment Tonight	Rescue 911	Cinéma / WHOSE DAUGHTER IS SHE? (5) avec Joanna Kerus, Stephanie Zimbalist	News	The Late Show with David Letterman (23h35)						
WPTZ	News	NBC News	Home Improvement	Wheel of Fortune	Mad About You	NewsRadio	Frasier	Caroline in the City	Dateline NBC	The Tonight Show (23h35)			
WCFE	ITN News	Nightly Business	Newshour	Montreal Festival: A Jazz Celebration	Back to Stax	EastEnders	Charlie Rose						
FOX	The Simpsons	Roseanne	Cheers	Home Improvement	Cinéma / RAPID FIRE (5) avec Brandon Lee, Powers Boothe	Seinfeld	Cops	Final Justice	M*A*S*H	Star Trek: Next Generation			
TSN	WWF Raw (17h30)	Sportsdesk	Tennis / du Maurier Open (hommes)	Sportsdesk	Motoring '96								
TMN	Soul of the Game (17h30)	First Degree (19h15)	Pulp Fiction	Shallow Grave (23h45)									
DISC.	Journeys	Beyond 2000	Summer @ discovery	Great Canadian Parks	The Last Frontier	Behaving Like Animals	The Know Zone	Hi-Tech Culture	Summer @ discovery	Journeys	Great Canadian Parks		
LIFE	Stocks & Investments	New Attitude	Body Break	Medical Breakthroughs	Galley Chefs	Cottage Life	Room by Room	Martha Stewart Living	Real Life	Galley Chefs	Cottage Life	Room by Room	

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans le Progrès-Dimanche.

BRIDGE

NO 430

TOUJOURS L'ENTAME!

Ce n'est pas pour rien que les joueurs se font du sang de nègre (en fait cette expression n'aurait-elle pas une connotation raciste?) quand ils se retrouvent avec l'entame. Dans la donne qui suit le joueur en Ouest a suivi religieusement les règles prévalant dans cette situation.

DONNEUR: NORD
VULNÉRABLES: AUCUN

Hand diagram for Bridge NO 430 showing cards for North, South, East, and West, and the deal.

ENTAME: DEUX DE PIQUE

Du fait que l'entame soit peu recommandable dans les premières couleurs gagnées par les adversaires, Ouest a par conséquent choisi un petit Pique - deuxième enchère de Sud - au soulagement du déclarant.

Après avoir encaissé les deux honneurs à la couleur du mort, Sud appela un petit Trèfle; comme Est refusa de jouer l'As, son Valet gagna le pli puis il empocha ses deux autres Piques maîtres, sur lesquels furent écartés deux Carreaux du mort. À la suite de quoi, le déclarant insista à Trèfle, Est refusant encore une fois de prendre de son As. De telle sorte que les quatre joueurs se retrouvèrent alors avec les cartes suivantes:

Hand diagram for Bridge NO 430 showing cards for North, South, East, and West after the play.

Au troisième tour de Trèfle, Est se décida à gagner de son As mais son pauvre partenaire était maintenant «squeeze». Ouest, qui avait déjà dû écarter un Carreau ou un Cœur sur ce Trèfle, se retrouvait soit dans la même situation si son partenaire insistait dans la couleur, soit dans la gueule du loup si celui-ci optait pour l'une ou l'autre des couleurs rouges. Dans un cas comme dans l'autre les derniers plis revenaient de ce fait à l'équipe Nord/Sud. Bien entendu l'entame à Carreau l'aurait privé de son petit chelem.

TÉLÉROMANS

Mardi 20 AOUT

CKRS - WATATATOW (R) 22846 Séverine (Emmanuelle Nadeau) se confie à Stéphanie (Karine Pelletier). On passe au vote afin de déterminer qui participera à la production du topo sur les maisons des jeunes. Est-ce Séverine ou Maggie (Marylise Bourque) qui sera choisie?

CFRS - TRIPLEX (R) 582001 AVOCCASSERIE. Gilles (Aubert Pallascio) est très déçu par la séparation d'Emmanuel (Francis Reddy) et d'Ana Maria (Claudia Ferri) et il cherche à en savoir plus long sur l'affaire. Anouk (Sylvie Drapeau) et Nathalie (Dominique Leduc) ont aussi leur part de problèmes. Jérôme (Philippe Cousineau) et Sophie (Sonia Roussy) se font proposer un contrat en or. Chantal (Élyse Guilbault) est déchirée entre l'amour et le travail. (1h)

CJPM-CFER - CHAMBRES EN VILLE (R) 3579 Avec Gilbert Lachance, Valérie Valois, Anne Dorval et Louise Deschâtelets. - Marc-André, Étienne et Julien sont découragés... Annik et Geneviève les incitent à se prendre en main. Lola fait pleurer Vanessa. Louise fait des remontrances à Lola. Josianne fait les premiers pas... Quelle sera la réaction de Julien?

Association pulmonaire du Québec logo and text: POUR AIDER LES AUTRES À MIEUX RESPIRER. UN DON IN MEMORIAM.

CINÉ-TÉLÉ

MARDI 20 AOUT

13h00 CKRS - CINQ JOURS EN JUIN 95575 (4) Fr. 1989. Drame sentimentale de M. Legrand avec Sabine Azéma, Annie Girardot et Matthieu Rozé. - Lors du débarquement des Alliés en Normandie, un musicien adolescent, accompagné de sa mère et d'une jeune femme fantasque, part en bicyclette rejoindre sa famille. (2h)
15h00 CKRS - EN ATTENDANT BROADWAY 461643 (4) (Broadway Bound). E.-U. 1991. Drame de mœurs de P. Bogart avec Anne Bancroft, Hume Cronyn et Jonathan Silverman. - Durant l'hiver 1948, les membres d'une famille juive new-yorkaise connaissent diverses tribulations. (2h)
15h30 CJPM-CFER - COOKIE 866469 (5) E.-U. 1989. Comédie policière de S. Seidman avec Emily Lloyd, Peter Falk et Dianne Wiest. - Un gangster sortant de prison engage sa fille comme chauffeur et entreprend de brider ses manières désinvoltes et son franc-parler. (2h)
16h00 CANAL D - L'HOMME À LA CHAUSSURE ROUGE 2253827 (4) (The Man With One Red Shoe). E.-U. 1985. Comédie policière de S. Dragoti avec Tom Hanks, Dabney Coleman et Lori Singer. - Un jeune musicien, pris à tort pour un super-agent secret, est l'objet d'une surveillance constante. (1h32)
20h00 FOX - RAPID FIRE 95827 (5) E.-U. 1992. Drame policier de D. H. Little avec Brandon Lee, Powers Boothe et Nick Mancuso. - Un jeune expert en arts martiaux prête main-forte à un policier qui lutte contre un tueur. (2h)
20h30 CFRS - À L'OMBRE DU GOLDEN GATE 423759 (5) (Golden Gate). E.-U. 1993. Drame de J. Madden avec Matt Dillon, Joan Chen et Bruno Kirby. - Un agent du FBI s'amourache de la fille d'un blanchisseur chinois qui il a fait jadis emprisonner en l'accusant injustement d'être un communiste. (2h)
21h00 R.-Q.-CIVV - LE FAUX COUPABLE 7623001 (2) (The Wrong Man). E.-U. 1956. Drame policier de A. Hitchcock avec Henry Fonda, Vera Miles et Anthony Quayle. - Un musicien est emprisonné à cause de sa ressemblance avec un voleur. (1h48)
WCAJ - COMPLEX OF FEAR 9594 (5) E.-U. 1992. Drame policier de B. Grant avec Hart Bochner, Joe Don Baker et Chelsea Field. - Un policier et son épouse viennent d'emménager dans un immeuble à condominiums où un violeur sème la panique. (2h)
22h48 R.-Q.-CIVV - LA LOI DU SILENCE 41481914 (1h42) Voir lundi, 21h00.
00h00 CANAL D - HEUREUX QUI COMME ULYSSE 7889678 (4) Fr. 1969. Comédie dramatique de H. Colpi avec Fernandel, Réllys et Henri Tisot. - Un valet de ferme provençal fuit en Camargue avec un vieux cheval pour lui éviter un sort cruel. (2h)
00h30 CBJET - THE SOFT SKIN 4412957 (3) (La Peau douce). Fr. 1964. Drame psychologique de F. Truffaut avec Jean Desailly, Françoise Dorléac et Nelly Benedetti. - La liaison d'un homme marié avec une hôtesse de l'air a des conséquences tragiques. (1h35)

MOTS CROISÉS

NO 3280

HORIZONTALEMENT

- 1 - Vespasienne - Bouffarde.
2 - Grosse araignée - Quatre.
3 - Oiseau échassier - Fabuliste grec.
4 - Excédé - Se dit d'une jument suivie de son petit.
5 - Indium - Affaires.
6 - Abacule.
7 - Bagatelles - Béryllium.
8 - Forêt vierge équatoriale - Morceau de linge chiffonné, roulé en boule.
9 - Abjurer - Me rendrai.
10 - Aluminium - Un titre.
11 - Anachorète - Événements imprévus et fâcheux.
12 - Envahir un organisme, en parlant de parasites - Époque.
VERTICALEMENT
1 - Désidérabilité - Jeu de cartes.
2 - Tissu de fibre de raphia - Conformément à.
3 - Fleur - Qui est à lui - Instrument servant à égoutter les bouteilles.
4 - Centaure qui fut tué par Héraclès - Cobéa.
5 - Pron. indéfini - Qui ne réfléchissent pas.
6 - Mot latin - Il paie pour recevoir des services.
7 - Champignon à lames - Ciboulot.
8 - Échouent - Certain.
9 - Crie, en parlant d'un petit oiseau - Agrippé.
10 - Comm. du Morbihan - Plante cryptogame des lieux humides.
11 - Lettre grecque - En matière de - Serpent - Erbium.
12 - Cri des bacchantes, en l'honneur de Dionysos - Jeune femelle de l'espèce bovine n'ayant pas encore vêlé.

SOLUTION DU PROBLÈME D-3279

Grid solution for crossword puzzle D-3279 with words filled in.

HOROSCOPE

Mardi, le 20 août 1996

La lune transit dans le signe du scorpion au signe de la vierge aujourd'hui. Ces natifs détestent que les gens s'immiscent dans leur vie privée. Doués pour quelques carrières artistiques, ou ils pourront pleinement extérioriser leurs talents. En amour, leur démarche sera celle de la fidélité. Dotés d'un magnétisme, ils attireront le sexe opposé. Leur constitution prédispose aux affections des organes génitaux.

Bélier: du 21 mars au 20 avril La puissance de vos arguments saura vous gagner aujourd'hui le respect de vos supérieurs. Voici le temps idéal pour prendre des initiatives! Vous êtes chanceux au jeu et apprécié au travail. Que cette euphorie ne vous fasse cependant pas négliger votre santé. Attention aux foulures! Un malentendu qui mine vos relations avec une personne aimée se dissipera au cours de la journée.

Taureau: du 21 avril au 20 mai Méfiez-vous des influences maléfiques! En effet, le mouvement des astres est tel qu'il vous causera une blessure profonde dans le domaine sentimental. Vous serez touché par la moindre peccadille. Cette sensibilité exacerbée vous empêchera même de réussir une importante activité professionnelle. L'exercice physique saura calmer cette courte crise.

Gémeaux: du 21 mai au 21 juin Une simple aventure pourra vite s'avérer un amour nécessaire. Ne négligez cependant pas vos amis; ils sont les liens les plus fidèles qui vous unissent au monde. La chance vous sourit sous le visage de spéculations boursières. D'autre part, méfiez-vous de l'eau qui dort. Vos revenus grimpent et cela excite la convoitise. Reposez-vous sinon votre état nerveux en souffrira.

Cancer: du 22 juin au 22 juillet Vos performances au travail tiennent de la prouesse! Rapidité d'exécution et efficacité seront toutes deux largement récompensées. Vos responsabilités seront accrues. Vous vivez une période propice à la réorganisation totale de votre existence. Ne laissez pas le doute vous envahir, les décisions prises seront adéquates. Des revenus supplémentaires vous permettront de mettre vent à la voile. Bon voyage!

Lion: du 23 juillet au 23 août A ainsi abuser de vos forces, votre santé décline et vous courez des risques graves. Reposez-vous, votre humeur n'en sera que meilleure. Une nouvelle fort surprenante vous rejoindra en fin de journée. Une rencontre avec une personne attrayante est à prévoir. Une déception au travail atténuera vos ardeurs professionnelles.

Vierge: du 24 août au 22 septembre Votre puissant esprit d'analyse corrode toutes les difficultés. Rien ne vous résiste. Séduisant et plein de tact, vous savez nouer d'heureuses relations. Par votre subtilité et votre charme, vous êtes un être qui plaît à première vue. Des transactions bien menées pourraient conduire à l'acqui-

sition de biens de grande valeur. Aucune noirceur n'assombrit votre ciel: vous êtes dans une forme physique époustouflante!

Balance: du 23 septembre au 23 octobre Vos vagues de surprise en surprise aujourd'hui! À telle enseigne qu'il vous semble futile de faire appel à la raison pour tout comprendre. La visite d'un être cher vous comble d'un grand bonheur même si un léger quiproquo vous a brouillé jadis. Les créateurs peuvent espérer une critique élogieuse qui pourra les propulser sur la scène mondiale. Attention aux chutes! Votre dos est fragile.

Scorpion: du 24 octobre au 22 novembre Vous subissez l'effet des astres et ceci provoque des changements auxquels vous ne vous attendiez pas. Votre volonté et votre dynamisme sont tels que vous débordez d'un enthousiasme très entraînant. L'attrait physique pourrait bien être le seul critère déterminant le choix de vos amours. Côté professionnel, un ange veille! Votre vie devient plus facile et vos souhaits se réalisent.

Sagittaire: du 23 novembre au 21 décembre Votre esprit voyage à la vitesse des comètes! Que d'idées en ébullition! Cette effervescence intellectuelle sera pour vous une immense source de satisfaction. Dites-vous que l'obstination a parfois droit de cité lorsqu'on fait des choses de grande valeur. Vous êtes sensuel et idéaliste et les gens vous apparaissent sous cette lorgnette déformante. Vous pourriez trop facilement des gestes odieux. Attention aux allergies.

Capricorne: du 22 décembre au 20 janvier Un proche fait un coup d'éclat et tout ceci vous glace le sang. Vous avez tendance à réagir fortement, soit en vous jetant dans l'oubli, en dépensant, soit en buvant. Au lieu de vitupérer sans cesse, concentrez-vous plutôt sur vos tâches professionnelles. La qualité de votre travail diminue beaucoup. Tentez de mener une vie plus calme ou c'est votre système cardiaque qui en souffrira.

Verseau: du 21 janvier au 19 février N'ayez confiance en autre chose qu'en la raison pure et dure. Votre intuition saurait jouer de vous avec la plus catastrophique ironie. Vous aurez à peser le pour et le contre d'une très importante décision. Vous êtes en conflit avec l'être cher et il y a même possibilité de rupture. Vous vivrez toute la journée sous un ciel tourmenté.

Poissons: du 20 février au 20 mars Les affaires mondiales vous préoccupent. Bravo! mais ne laissez pas les choses extérieures perturber votre intimité. La compréhension et la chaleur de votre entourage seront des atouts précieux dans la réalisation d'une importante activité professionnelle. La discrétion d'un collègue est à remettre sérieusement en question. Vous êtes chagriné par la mauvaise santé de l'un de vos proches.

MOT MYSTÈRE

NO 2326

8 LETTRES - LE MOT CLÉ: GAMBILLER

Word search grid for MOT MYSTÈRE with 8-letter words to find.

Solution du problème précédent: quatre

Grid solution for the previous word search puzzle.

LA BOURSE

MONTRÉAL

Table with columns for stock symbols and prices. Includes 'A et B' and 'A et B' sections.

Table with columns for stock symbols and prices. Includes 'H&L' and 'H&L' sections.

Table with columns for stock symbols and prices. Includes 'T&Z' and 'T&Z' sections.

Table with columns for stock symbols and prices. Includes 'D&G' and 'D&G' sections.

Mào

Table with columns for stock symbols and prices.

Mào

Table with columns for stock symbols and prices.

Mào

Table with columns for stock symbols and prices.

Mào

Table with columns for stock symbols and prices.

Mào

Table with columns for stock symbols and prices.

Mào

Table with columns for stock symbols and prices.

Mào

Table with columns for stock symbols and prices.

Mào

Table with columns for stock symbols and prices.

Mào

Table with columns for stock symbols and prices.

Mào

Table with columns for stock symbols and prices.

Mào

Table with columns for stock symbols and prices.

Mào

Table with columns for stock symbols and prices.

Mào

Table with columns for stock symbols and prices.

Mào

Table with columns for stock symbols and prices.

Mào

Table with columns for stock symbols and prices.

Mào

Table with columns for stock symbols and prices.

Mào

Table with columns for stock symbols and prices.

Mào

Table with columns for stock symbols and prices.

Mào

Table with columns for stock symbols and prices.

Mào

Table with columns for stock symbols and prices.

Mào

Table with columns for stock symbols and prices.

Mào

Table with columns for stock symbols and prices.

Mào

Table with columns for stock symbols and prices.

Mào

Table with columns for stock symbols and prices.

Mào

Table with columns for stock symbols and prices.

Mào

Table with columns for stock symbols and prices.

Mào

Table with columns for stock symbols and prices.

Mào

Table with columns for stock symbols and prices.

Mào

Table with columns for stock symbols and prices.

Mào

Table with columns for stock symbols and prices.

Mào

Table with columns for stock symbols and prices.

Mào

Table with columns for stock symbols and prices.

Mào

Table with columns for stock symbols and prices.

Mào

Table with columns for stock symbols and prices.

Mào

Table with columns for stock symbols and prices.

Mào

Table with columns for stock symbols and prices.

18 - LE QUOTIDIEN, le Mardi 20 Août 1996



Du nouveau

Opérations sur Internet

TORONTO (PC)-La Banque Scotia et la société IBM entendent mettre sur pied, dès cet automne, le premier service d'opérations bancaires sur Internet au Canada.

La Banque Scotia a annoncé, lundi, qu'elle utilisera le réseau informatique mondial plutôt qu'un réseau privé, et qu'elle offrira une gamme plus étendue de services que ce qui est actuellement proposé par d'autres institutions bancaires.

Au départ, les clients pourront vérifier le solde de leur compte, effectuer des transferts de fonds, payer des factures et obtenir un relevé d'opérations, a indiqué la quatrième banque canadienne dans un communiqué.

Plus tard, ils pourront demander un prêt, une hypothèque ou une carte de crédit, acheter de l'assurance et des fonds mutuels, de même qu'échanger des actions grâce au service de courtage de la banque.

Le service sera testé cet automne auprès d'un groupe d'employés et de clients de Scotia. Le système couvrira l'ensemble du pays en janvier 1997.

«Le service d'opérations ban-

Du pétrole!

TORONTO (PC)-Denison Mines annonce avoir procédé avec succès au forage d'un nouveau puits de pétrole dans la région de Prinos, au large des côtes grecques, qui pourrait ajouter environ un million de barils de pétrole à la production annuelle de la compagnie dans le nord de la mer Egée.

Denison, qui est propriétaire de 45 pour cent des gisements pétroliers du nord de Prinos, a indiqué qu'elle avait défrayé environ six millions des 14 millions \$ qu'avait coûté la mise en exploitation du puits.

D'après les tests effectués, le puits devrait produire environ 3500 barils de pétrole par jour. Cependant, à cause de sa forte teneur de sulfure, le pétrole devrait se vendre entre 5 \$ et 6 \$ US en dessous du prix mondial qui se situe aujourd'hui aux alentours de 22 \$ US le baril.

Denison a précisé lundi que les réserves du gisement du nord de Prinos s'élevaient à près de 18 millions de barils, mais que seulement trois millions de barils sont actuellement récupérables, au cours des trois prochaines années.

Gabe Crozzoli, le porte-parole de la compagnie torontoise, a déclaré que la production du gisement du nord de Prinos prolongera de quelques années l'existence de l'ensemble de l'exploitation pétrolière de Prinos. Le gisement pétrolier de Prinos, dans le nord de la mer Egée, a déjà produit 3,2 millions de barils de pétrole l'année dernière mais son exploitation revient à plus de 50 millions \$ par année.

caires sur Internet pourrait être l'événement le plus important à survenir dans le domaine bancaire depuis l'invention du guichet automatique», avance le vice-président marketing de Scotia, Bob Lounsbury.

«Utiliser un ordinateur personnel et naviguer sur Internet deviendront bientôt des activités aussi familières que regarder la télévision et zapper d'une chaîne à l'autre.

C'est à ce moment que les opérations bancaires sur PC prendront vraiment leur essor», ajoute-t-il.

Selon Scotia, le système déve-

Équité salariale

Le débat reprend ce matin à Québec

QUEBEC (PC)-Le débat sur l'équité salariale reprend ce matin devant les députés membres de la commission parlementaire des affaires sociales.

Une vingtaine de témoins seront entendus d'ici jeudi et les points de vue promettent d'être contradictoires face à ce projet de la ministre de l'Emploi, Louise Harel.

Le projet de loi 35, voté à l'unanimité de l'Assemblée nationale en mai dernier, vise à instaurer un régime obligatoire d'équité salariale, c'est-à-dire d'ajustements salariaux pour les catégories d'emplois dans lesquels on retrouve une majorité de femmes.

La semaine dernière, cinq associations patronales ont présenté une contre-proposition où elles réclament le retrait du projet de loi de Mme Harel.

Les associations patronales réclament une formule où l'atteinte de l'équité serait facultative, basée sur la bonne volonté et la collaboration des employeurs.

«Imposer le nivellement des salaires va à l'encontre des lois du marché et n'est pas nécessaire», a soutenu le président du Conseil du patronat, Ghislain Dufour.

Mais le souhait patronal pour une mesure d'équité plus édulcorée a soulevé les protestations des groupes de femmes et des syndicats.

Serge Roy, président du Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), a invité le gouvernement à «résister à la tentation de céder aux représentants du patronat».

«Le projet de loi doit être adopté sans plus tarder», recommande le SFPQ.

Pour sa part, Thérèse Sainte-Marie, de la Coalition en faveur de l'équité salariale, soutient que la proposition patronale ne vise qu'à «noyer le poisson».

La proposition patronale vise à renforcer le volet administratif par lequel la Commission des

droits de la personne peut être saisie de plainte de discrimination salariale.

«Mais la Commission n'a pas su faire échec à la discrimination salariale», a noté Mme Sainte-Marie.

Le revenu d'emploi d'une travailleuse à temps plein était de 69,9 pour cent de celui d'un travailleur en 1994, soit quatre pour cent de moins que l'année précédente.

«Vingt ans d'existence de la Charte n'ont pas modifié la réalité», a signalé Mme Sainte-Marie.

La Coalition regroupe une cinquantaine de groupes en faveur de l'équité salariale. Elles ont fait distribuer des dizaines de milliers de macarons sur lesquels on lit leur détermination de «ne pas noyer le poisson».

La semaine dernière, la ministre Louise Harel a affirmé qu'il n'était pas approprié de remettre en question le caractère coercitif de la loi. Mais deux jours auparavant, le vice-premier ministre Bernard Landry avait manifesté une grande ouverture d'esprit en faveur du point de vue défendu par le patronat.

L'Ontario est le seul autre Etat occidental à posséder une loi sur l'équité salariale.

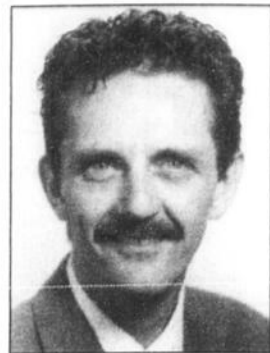
Regional Jet

MONTREAL (PC)-La compagnie aérienne régionale américaine Mesa Air Group, dont le siège est située à Farmington, au Nouveau-Mexique, a annoncé lundi sa décision d'acheter 16 appareils Regional Jet de Canadair, filiale de Bombardier, un contrat d'une valeur de 440 millions \$.

Mesa a également décidé de prendre 16 options sur ce même appareil de 50 places, fabriqué à Montréal et Toronto.

Les avions devraient être livrés au début de 1997.

Contrôler la formation pour s'assurer d'en tirer profit



PIERRE TREMBLAY
Conseiller en gestion des ressources humaines
SAMSON BELAIR/DELOITTE & TOUCHE
S.E.N.C.

Saviez-vous que vous pouviez mesurer l'efficacité de vos activités de formation?

Lorsqu'une organisation décide de procéder à un investissement, par exemple: l'agrandissement ou l'achat d'une bâtisse, l'acquisition d'un équipement ou l'ouverture d'un nouveau territoire de vente, elle procède à une analyse de la situation et vérifie la rentabilité du projet. Il en est de même pour un investissement en formation du personnel. Une démarche d'investissement en formation doit, elle aussi, suivre un processus structuré. Cette démarche doit débuter par une analyse des besoins qui, dans un premier temps, permettra de fixer des objectifs d'apprentissage qui aideront à bien cerner les contenus de cours. Dans un deuxième temps, l'analyse des besoins permettra d'identifier les indices de performance actuels qui serviront à mesurer la rentabilité de l'investissement suite à la formation. Une activité de formation doit augmenter les connaissances, développer les habiletés et modifier les comportements des individus impliqués.

Il est important de comprendre qu'un indice de performance est mesurable. Le nombre d'accidents, le temps d'ajustement, le délai du diagnostic des problèmes ou de la réparation d'un équipement, les rejets ou retours de marchandise, le nombre de bris d'équipement, les erreurs, les quantités de produits fabriqués etc., sont quantifiables et, mesurés à intervalles réguliers, peuvent constituer une série de données d'où peut ressortir une tendance.

Afin d'assurer la rentabilité d'un investissement en formation, quatre mesures de contrôle des activités de formation peuvent être utilisées:

Mesure de premier niveau: vérifier auprès des participants le niveau de satisfaction par rapport à l'activité de formation.

Mesure de deuxième niveau: vérifier le degré de rétention des nouvelles connaissances.

Mesure de troisième niveau: vérifier les habiletés qui ont été développées.

Mesure de quatrième niveau: à l'aide d'indices de performance pré-identifiés et mesurés avant l'activité de formation, mesurer les performances après coup et comparer. Cette dernière mesure s'effectue environ trois mois après l'activité de formation.

Pour conclure, l'application progressive de la Loi 90 (Loi favorisant le développement de la formation et de la main-d'œuvre) incite les gestionnaires à amorcer une réflexion en ce sens et même, pour certains, à poser des gestes concrets. Le groupe ressources humaines de Samson Bélair/Deloitte & Touche peut vous aider dans votre démarche, n'hésitez pas à nous consulter.

Pierre Tremblay

Conseiller en gestion des ressources humaines

Vos conseillers en affaires au Saguenay - Lac-Saint-Jean

- Alma
- Chicoutimi
- Dolbeau
- Jonquière
- La Baie
- La Malbaie
- Roberval
- Saint-Félicien

Samson Bélair
Deloitte &
Touche



Comptables agréés
et conseillers en management

«Affaire Dutroux» en Belgique

La loi Lejeune pourrait être révisée

BRUXELLES (Reuter) — Le ministre belge de la Justice, Stefaan De Clerck, a tenté lundi de désamorcer la polémique sur «l'affaire Marc Dutroux» en proposant une révision de la loi Lejeune, qui a permis la libération conditionnelle de celui que la Belgique a baptisé le «monstre».

Les familles de Julie Lejeune et Melissa Rouso dont les cadavres ont été exhumés samedi au domicile de Dutroux, à Sars-la-Buissière et la presse nationale ont mis en cause le laxisme de la loi Lejeune et l'irresponsabilité de prédécesseur de De Clerck, Melchior Watelet.

L'ancien ministre de la Justice avait signé la libération conditionnelle de Marc Dutroux en 1992 malgré deux avis défavorables.

Dutroux avait été condamné en avril 1989 à 13 ans de prison pour viol et séquestration contre des jeunes filles de 12 à 19 ans et libéré pour bonne conduite.

Il avait de nouveau été incarcéré en décembre 1995 pour vol qualifié et libéré en mars dernier, période à laquelle Julie et Melissa sont mortes de faim.

Dutroux nie toute responsabilité dans la mort des deux fillettes. D'après son témoignage, Melissa et Julie ont été enlevées en juin 1995 par deux complices, Michel Lelièvre, interpellé mardi dernier, et Bernard Weinstein, dont le corps a été exhumé samedi à Sars-La-Buissière.

Dutroux affirme avoir remis une forte somme d'argent à ses acolytes pour qu'ils s'occupent de deux enfants. Il aurait retrouvé une des fillettes mortes à sa sortie de prison; l'autre serait décédée peu de temps après.

Rappelant qu'il avait lui aussi

signé des libérations conditionnelles, le ministre de la Justice, a suggéré l'instauration d'un nouveau «niveau judiciaire» qui déciderait in fine d'accorder ou non la libération anticipée.

Dans l'attente d'une réforme en ce sens, Stefaan De Clerck a proposé la création d'une commission pénitentiaire spécialisée dans ce genre de dossier, sous la responsabilité du ministre de la Justice.

Épouse de Dutroux

Ce n'est pas tant la loi Lejeune que son mode d'application qui est à revoir, a souligné De Clerck.

Il s'est également prononcé pour un meilleur suivi psychiatrique et pénitentiaire des délinquants sexuels.

Le ministre a enfin fait savoir qu'il avait chargé le procureur général de Liège de rédiger un rapport sur la manière dont avaient été menées les enquêtes sur les disparitions d'enfants.

«Si des erreurs ont été commises, il faudra en tirer les conclusions qui s'imposent», a-t-il dit.

Les enquêteurs ont interrompu leurs fouilles lundi dans les repaires de Marc Dutroux, dans la région de Charleroi, pour se pencher sur les dossiers des six adolescents toujours portés disparus en Belgique.

Treize adolescents ont été enlevés depuis 1989. Sept sont morts et six autres n'ont toujours pas été retrouvés. Parmi eux, Ann Marchal, 19 ans, et d'Eefje Lambrechts,



LIBERATION — Marc Dutroux a été condamné en avril 1989 à 13 ans de prison pour viol et séquestration contre des jeunes filles de 12 à 19 ans et libéré pour bonne conduite.

17 ans, disparues en août 1995 près d'Ostende.

Marc Dutroux, interpellé mardi dernier, a avoué leur enlèvement mais la police ignore tout de leur sort.

La thèse du réseau de prostitution enfantine pourrait être la clé de ses 13 disparitions, mais les enquêteurs se refusent pour l'instant à privilégier cette seule explication.

Des cassettes vidéo pornographiques pour pédophiles ont néanmoins été retrouvées dans l'une des maisons de Dutroux.

Selon la radio belge, Ann et Eefje auraient pu être «vendues» à

l'étranger.

Dutroux et Lelièvre seront présentés devant le juge mardi pour se voir notifier officiellement une inculpation pour enlèvement et séquestration d'enfants dans le dossier Laetitia-Sabine.

Le tribunal de Neufchâteau a par ailleurs confirmé lundi le mandat d'arrêt délivré à l'encontre de Michèle Martin, l'épouse de Dutroux, qui est inculpée de complicité d'enlèvement et de séquestration d'enfants. Elle proteste toujours de son innocence. Trois autres personnes ont été interpellées dans le cadre de cette affaire.

T
TREMBLAY & CIE LTÉE
SYNDICS ET GESTIONNAIRES

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
N°: 150-11-000191-965
SUR.: 081708

COUR SUPÉRIEURE
(en matière de faillite)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE
1467-9377 QUÉBEC INC., faisant affaires
sous la raison sociale de «Guinness Pub
Chicoutimi», au 455, rue Hôtel-Dieu,
Chicoutimi, QC, G7H 1V6.

Avis est par les présentes donné que 1467-
9377 QUÉBEC INC., a déposé une cession de
biens le 14 août 1996, et que la première
assemblée sera tenue le 3 septembre 1996,
à 11 h, au 582, boulevard Saguenay Est, Chi-
coutimi, QC, G7H 1L2, dans la Province de
Québec.

CHICOUTIMI, ce 16 août 1996.

TREMBLAY & CIE LTÉE

582, boul. Saguenay Est
Chicoutimi, QC
G7H 1L2
Tél.: (418) 549-5642

755, boul. Saint-Joseph, # 207
Roberval, QC
G8H 2L4
Tél.: (418) 275-5626

420, Collard Ouest, # 102
Alma, QC
G8B 1N2
Tél.: (418) 662-5657

328437

X yvon delwaide

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT D'ALMA
N°: 160-11-000043-967
N/D: AL-145-96

COUR SUPÉRIEURE
(En matière de faillite)
SURINTENDANT: 081659

Dans l'affaire de la faillite de:

9004-1757 QUÉBEC INC., opérant sous
l'appellation sociale de «LES ENTREPRISES
FORESTIÈRES MULTI ENR.», entre-
preneur forestier, 4165, avenue Grande-
Décharge, Delisle - Lac-Saint-Jean (Qué-
bec), G0W 1L0.

Avis est par les présentes donné que 9004-
1757 QUÉBEC INC., a déposé une CES-
SION DE BIENS le 12 août 1996, et que la
PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CREA-
NCEURS sera tenue le 5 septembre 1996,
à 9 h 30, au bureau du syndicat soussigné, au
1015, avenue du Pont Sud, Alma.

CHICOUTIMI, ce 13 août 1996.

YVON DELWAIDE, syndic, CIP

110, Racine Est 1015, du Pont Sud
Suite 225 Alma
C.P. 970 Lac-Saint-Jean
Chicoutimi G8B 2V6
G7H 5E8 328565

T
TREMBLAY & CIE LTÉE
SYNDICS ET GESTIONNAIRES

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
N°: 150-11-000190-967
SUR.: 081696

COUR SUPÉRIEURE
(en matière de faillite)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
3096-0082 QUÉBEC INC., corporation
légalement constituée, faisant affaires sous le
nom de «Bar l'Odysée», ayant sa principale
place d'affaires au 3228, boul. Martel, Saint-
Honoré, QC, G0V 1L0.

Avis est par les présentes donné que 3096-
0082 QUÉBEC INC., a déposé une cession de
biens le 13 août 1996, et que la première
assemblée sera tenue le 3 septembre 1996,
à 10 h, au 582, boulevard Saguenay Est, Chi-
coutimi, QC, G7H 1L2, dans la Province de
Québec.

CHICOUTIMI, ce 15 août 1996.

TREMBLAY & CIE LTÉE

582, boul. Saguenay Est
Chicoutimi, QC
G7H 1L2
Tél.: (418) 549-5642

755, boul. Saint-Joseph, # 207
Roberval, QC
G8H 2L4
Tél.: (418) 275-5626

420, Collard Ouest, # 102
Alma, QC
G8B 1N2
Tél.: (418) 662-5657

328514

Quatrième journée d'audience

Le général Boyle témoigne à nouveau

OTTAWA (PC) — Le général Jean Boyle revient à la barre des témoins, aujourd'hui, pour une quatrième journée d'audience consécutive à propos d'une opération de falsification qui pourrait mettre une fin abrupte à sa carrière.

Il a déjà admis avoir violé au moins l'esprit de la loi d'accès à l'information, au cours d'un témoignage embarrassant qui, selon certains, pourrait lui avoir déjà coûté le poste de chef d'état major de l'armée canadienne.

«A quel moment la crédibilité de quelqu'un est-elle irrémédiablement affectée?», demande un analyste militaire et colonel à la retraite, Brian MacDonald.

Jusqu'à maintenant, aucun officier occupant la position de M. Boyle n'avait vu ses actions et son leadership questionnés de la sorte.

Barb McIsaac, conseillère senior

après de la commission, devrait terminer aujourd'hui l'interrogatoire de M. Boyle.

Le général devra ensuite affronter les avocats de plusieurs soldats qui, selon lui, l'ont induit en erreur. Un colonel a notamment été reconnu coupable sous sept chefs d'accusation reliés à l'altération et la destruction de documents.

Selon cet officier, le colonel Geoff Haswell, M. Boyle était au courant d'une stratégie visant à altérer des notes d'affaires publiques recherchées par un journaliste.

M. Boyle a nié avec conviction toute connaissance de ces altérations, arguant avoir été trompé par ses subordonnés, dont le colonel Haswell.

Toutefois, le général a reconnu avoir induit en erreur, en 1994, un journaliste lorsqu'il a signé une lettre affirmant que certains documents n'existaient pas. A l'époque,

M. Boyle était major-général et assistant du sous-ministre associé aux communications. Il a acquis le titre de général et de chef d'état major en janvier dernier.

Le journaliste, Michael McAuliffe de la radio de Radio-Canada, avait demandé, en vertu de la

loi d'accès à l'information, des copies de documents datant de 1994 et connus sous le nom de «réponses aux questions» (RAQ). L'armée venait alors de modifier son système d'affaires publiques, et avait remplacé les RAQ par des documents presque identiques nommés RAM, ou «réponses aux médias».

M. Boyle a signé une lettre destinée à M. McAuliffe qui niait l'existence des RAQ et ne faisait pas mention des RAM.

«Selon l'esprit de la loi, nous aurions dû lui répondre avec des RAM», a témoigné M. Boyle. Le général a également reconnu que la transition aux RAM était alors incomplète et que des RAQ étaient toujours rédigés au début

de 1994, dont cinq qu'il a personnellement signés.

Lors de son témoignage, M. Boyle a prétendu avoir oublié l'existence de ces documents lorsqu'il a écrit au journaliste.

M. Boyle a admis l'entière responsabilité de ce fiasco documentaire. «C'était moi, ce n'est personne d'autre, a-t-il dit. Mea culpa, ici même.»

Mais il a déclaré ne pas être au courant d'un autre plan visant à altérer d'autres documents recherchés par M. McAuliffe en vertu de la loi d'accès.

Selon d'autres témoins, les altérations étaient bien connues des officiers subalternes, mais M. Boyle a soutenu n'en avoir jamais été informé.

Des civils massacrés

LE CAIRE (AP) — Soixante-trois civils, parmi lesquels des enfants, des femmes et des vieillards, auraient été massacrés samedi sur une route d'Algérie par une centaine d'islamistes armés de fusils, de poignards et de haches, révèle lundi le quotidien 'El-Hayat'.

Le gouvernement algérien a apporté un démenti formel à l'information donnée par El Hayat, quotidien de langue arabe basé à Londres et diffusé en Egypte et dans la plupart des pays du Golfe, en déclarant qu'elle était dénuée de tout fondement, dans un communiqué officiel diffusé

lundi en début de soirée à Alger. Les civils, qui circulaient à bord de deux autocars, auraient été attaqués à un faux barrage de police dressé sur une route située au sud-est d'Algérie, selon des témoins présents dans l'un des cars et cités par le journal.

Les hommes auraient demandé aux passagers leurs cartes d'identité et, après avoir rassemblé ceux d'entre eux originaires de Batna, les auraient froidement tués. Selon ces témoins, le massacre s'est fait au fusil de chasse, à l'arme blanche et à la hache, sans pitié pour les enfants, les femmes ni les personnes âgées.

EMPLOI IMMÉDIAT de 25 000 \$ à 35 000 \$ par année (REVENU GARANTI)

- Clientèle établie.
- Formation à nos frais.
- Sommes en affaires au Québec depuis 30 ans.
- Salaire de base: 400\$ par semaine.
- Esprit sportif

Si vous détenez un secondaire V ou l'équivalent ainsi qu'une automobile.

TÉLÉPHONEZ MARDI • MERCREDI • JEUDI
à compter de 10h30
Secteur Saguenay — Lac-Saint-Jean
Yvon Tremblay
548-3124

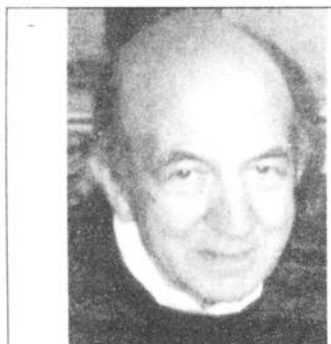
328475

NÉCROLOGIE



Stella, feu Claude (Pâquerette) Fournier, Jeannine (Guy Hamel), feu Françoise (Jacques Lambert); ses beaux-frères et belles-soeurs: Mariette Pronovost Soeur S.A.S.V., Marguerite Pronovost (feu Adrien Gagnon), Docteur Roch Pronovost (Madelaine), Roger Pronovost (Solange Tremblay), Maurice Pronovost, Jeannine Pronovost (Alfred Booth), André Pronovost (Marguerite), ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Les personnes qui le désirent pourront faire parvenir leur don à la Fondation des Maladies du Coeur. Direction funéraire: Maison Nault & Caron Inc.

BLACKBURN (Mme Gisèle) — Est décédée au Centre Hospitalier de Chicoutimi, le 18 août 1996, à l'âge de 68 ans et 6 mois, dame Gisèle Blackburn, épouse de M. Laurent Auclair, fille de feu M. Harry Blackburn et de feu dame Laura Simard, demeurant au 1602 Boul. Saguenay Ouest, Chicoutimi. La dépouille mortelle sera exposée au salon funéraire Nault & Caron Inc. du 2770 de La Salle, Jonquière, mardi le 20 août 1996 à compter de 14h00. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 août 1996 à 15h00 en l'église St-Jean-Eudes. L'inhumation au cimetière d'Arvida. Mme Gisèle Blackburn laisse dans le deuil, outre son époux M. Laurent Auclair, ses enfants: Priscilla (-Réjean Proulx), Richard (Francine Lévesque), Ruth (Gilles Tremblay), Gaétane (-Michel Harvey), Rosaire (Johanne Nepton), Martin, Marlène; ses petits-enfants: Jean-François et Marc-André Proulx, Donovan et Christelle Tremblay, Sébastien et Caroline Harvey, Guillaume et Isabelle Auclair; ses frères et soeurs: feu François (feu Laure Tremblay), feu Eugène (Gilberte Lavoie), Noëlla (feu Salmon Harvey), feu Gilberte (feu Florent Gagnon), Jeanne-Emma (Jacques Bouchard), Laurienne (Ghislain Tremblay); ses beaux-frères et belles-soeurs Auclair: feu Hermance (feu Hector Tremblay), feu René, Cécile (Arthur Lespérance), Elizabeth (Raymond Tremblay), Joseph (feu Mariette Lespérance), Léonidas (feu Eliette Parent), Marie-Claire (Marcel Tremblay), Jean-Charles (Blandine Lafortest), Marie-Paule (1ères noces feu Gonzague Rainville, 2èmes noces Rosaire Bouchard), Jacques (Gisèle Tremblay) ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Les personnes qui le désirent pourront faire leur don à la Fondation pour les Maladies du rein. Direction funéraire: Maison Nault & Caron Inc.



BOUCHARD (M. Jean-Roch) — Est décédé à l'Hôpital Baie des Ha! Ha!, le 19 août 1996, à l'âge de 69 ans et 1 mois, M. Jean-Roch Bouchard, époux de dame Ghislaine Pronovost et le fils de feu M. Francis Bouchard et de feu dame Alida Racine, demeurant au 1334 rue Larche à Québec. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Nault & Caron Inc. du 3970 de la Fabrique, Jonquière, à compter de mercredi le 21 août 1996 à 14h00. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 août 1996 à 11h00 en l'église St-Dominique de Jonquière. La dépouille mortelle sera incinérée au crématorium Nault & Caron Inc. et les cendres déposées au cimetière St-Dominique. Il laisse dans le deuil, outre son épouse dame Ghislaine Pronovost, ses enfants: Elisabeth (Jean Martel), Félix Antoine (Dominique Pelletier); ses petits-enfants: Xavier et Camille Martel, Alexandre et Ann-Sophie Bouchard; ses frères et soeurs: Marcel (Cécile Bergeron), feu Jacques (feu Gilberte Simard), feu Huguette (Anthony O'Neil), feu



DUFRESNE (Mme Jacqueline) — Le 17 août 1996, est décédée à l'Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 69 ans 11 mois, dame Jacqueline Dufresne, épouse de feu M. Fernand Lavoie et compagne de M. Marcel Dero, demeurant au 3376 Rang St-Pierre, Chicoutimi, autrefois de la rue Larouche, Arvida. La dépouille mortelle est exposée en la résidence funéraire Arvida, 2750 La Salle, Jonquière. Les funérailles auront lieu mardi le 20 août 1996 à 11h00 en l'église St-Mathias. Les cendres seront déposées au columbarium St-Dominique. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Claire Lavoie (Maurice Ouellet), Réal (Janice Richter), Nicole (René Arseneault), Serge (Murielle Nadeau), André (Denise Morais), Jean (Suzanne Nolet); ses frères et soeurs: Etienne Dufresne (feu Edouard Dufour), Candide (feu Réal Pilote), Lucette (Laurent Fournier), Lorraine (Yves Deschênes), Jean-Marc (Louissette Gagnon), feu Germaine (Jean-Marie Villeneuve); ses beaux-frères et belles-soeurs: Marie-Paule Lavoie (-Gérard Bérubé), Thérèse (feu Charles Bergeron), Cécile (feu Aurèle Lamarre), Aline (Jacques Nicol), Laurent (Ghyslaine Queen); son beau-fils: Gérald Dero (Rose-line Belley) ainsi que de nombreux petits-enfants, parents et amis. Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay.



DUPLAIN (Mlle Marguerite) — Est décédée à l'Hôpital de Chicoutimi, le 18 août 1996, à l'âge de 82 ans, Mlle Marguerite Duplain, fille de feu M. Isaac Duplain et de feu dame Anna Légaré, demeurant au 2148 rue Labrecque, Jonquière secteur Arvida. A la demande de la défunte, la dépouille mortelle ne sera pas exposée. La famille recevra les condoléances en présence des cendres une heure avant les funérailles au salon funéraire Nault & Caron Inc. du 2770 rue De la Salle, Jonquière. Les funérailles auront lieu mardi le 20 août 1996 à 14h00 en l'église St-Jacques, Jonquière. La dépouille mortelle a été incinérée au crématorium Nault & Caron Inc. et les cendres déposées au cimetière d'Arvida. Elle laisse dans le deuil ses frères: feu Mendoza Duplain (feu Alice Chalifoux), feu Lorenzo (feu Annette Girard), feu Paul (Jeanne Martel); ses soeurs: Jeannette (feu Lucien Ouellet), Cécile (Gérard Lachapelle), Claire (feu Claude Ouellet), Rita (Jean-Joseph Simard) ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Les personnes qui le désirent pourront faire don à la Société Canadienne du Cancer. Direction funéraire: Maison Nault & Caron Inc.

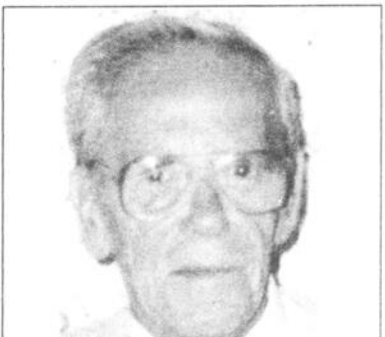


MORISSETTE (M. François-Nil) — Est décédé le 17 août 1996, à l'Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 83 ans et 4 mois, M. François-Nil Morissette dit "Pitou", fils de feu M. Nil Morissette et de feu dame Emma McLoad, demeurant au Domaine Belle Génération rue Roussel, Chicoutimi, autrefois de la route Morissette, Canton Tremblay. La dépouille mortelle est exposée mardi le 20 août 1996 de 9h00 à 10h45 au salon funéraire Emery Gravel Inc., 2075 boul. Tadoussac, Chicoutimi. Les funérailles auront lieu mardi le 20 août 1996 à 11h00 en l'église St-Luc. La dépouille mortelle sera inhumée au cimetière Ste-Anne. Il laisse dans le deuil sa grande amie Mme Véronique Lavoie; ses frères et soeurs: Mme Lietta (Alette) Morissette (René Gagnon), feu Alonzo, feu Fernand, feu Roméo, feu Gertrude (feu Stanley Pagé), Jean-Marie et feu Emma. Il laisse également de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Société Canadienne du Cancer sera présente au salon funéraire afin de les recueillir. Pour informations: bureau(418)543-6962 - Fax:(418)543-9409. Direction funéraire: Emery Gravel Inc.

1996 à 11h00 en l'église Ste-Cécile, Jonquière. La dépouille mortelle sera incinérée au crématorium Nault & Caron Inc. Il laisse dans le deuil outre son épouse, dame Irène Girard, ses enfants: Lise (Michel Belle), Chantale (Luc Boivin), Eric; ses petits-enfants: Denis, Jean-François, Patrick, André, Roxanne; ses frères et soeurs: feu Baptiste Rondeau (feu Luce Fortin), feu Alice (1ères noces feu Albert Fortin, 2èmes noces feu Lorenzo Guérin), feu Simone, Ida (Alfred Jacques), Rose-Yvette (feu Edgard Parent), Angella (Alcide Bouchard), Welley, Jeanne-D'Arc, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis. Les personnes qui le désirent pourront faire leur don à la Société Canadienne du Cancer. Direction funéraire: Maison Nault & Caron Inc.

ST-PIERRE (M. Roger) — Est décédé accidentellement à La Doré, le 18 août 1996 à l'âge de 65 ans et 3 mois, M. Roger St-Pierre, conjoint de dame Suzanne Duguay, demeurant à Lac-à-la-Croix, autrefois de Roberval. La dépouille mortelle sera exposée à compter de 14h00, mardi le 20 août 1996 au Funerarium Harvey Ltée, 816 boul. St-Joseph à Roberval. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 août 1996 à 15h00 en l'église Notre-Dame de Roberval et l'inhumation au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre sa conjointe, Suzanne Duguay, ses enfants: Michel St-Pierre (Jeanne Dufour), Benoit (Ginette Moffette), Judith (feu Armand Deschênes), Carol (Louise Pruneau), Johanne (Laurent Poirier), Guylaine (Yves Harvey), Mathilde (René Girard), Réal (Monique Langlais), ainsi que leur mère Isabelle Drouyn. Il était le frère de dame Emilie St-Pierre (feu Hydola Guay), et de M. Jean-Claude St-Pierre (Ghislain Fortin). Il laisse également dans le deuil les enfants de sa conjointe: Diane Lévesque (Alain), Carl Simard (Annie), Suzanne Jr. Lachevrotière (Vincent) ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, parents et amis. Heures d'ouverture du salon: mardi le 20 août 1996 de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00. Mercredi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 12h00. Pour information: (418)275-0375 et fax:(418)275-7496. Direction funéraire: Maison funéraire Harvey Ltée de Roberval, 945 Paradis, Roberval, Québec, G8H 2J9.

Nos condoléances
aux familles éprouvées
QUOTIDIEN



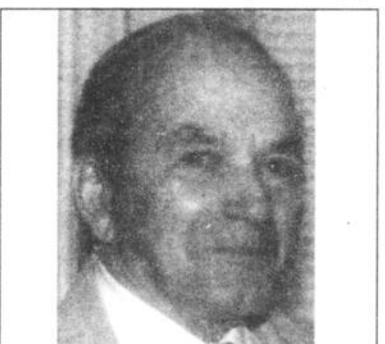
NÉRON (M. Paul-Emile) — Est décédé paisiblement entouré de l'amour des siens, au Centre Hospitalier de Jonquière, le 18 août 1996, M. Paul-Emile Néron, époux de dame Doris Gagnon, demeurant au 2283 rue Pie XII, Jonquière. La dépouille mortelle sera exposée au salon funéraire Nault & Caron Inc. du 3970 rue de la Fabrique, Jonquière, mardi le 20 août 1996 à compter de 14h00. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 août 1996 à 11h00 en l'église Ste-Marie. La dépouille mortelle sera incinérée au crématorium Nault & Caron Inc. et les cendres déposées au columbarium de la rue Ste-Famille. M. Paul-Emile Néron laisse dans le deuil outre son épouse dame Doris Gagnon, ses enfants: Linda (Rajiv Chopra), Sylvain (Patricia Godin), André (Sandras De Moor); ses petits-enfants: Nicolas, Alexandra, Vincent; ses beaux-frères et belles-soeurs: Paul-Armand Gagnon (-Noëlla Maltais), feu Marie-France (feu Albert Joseph), feu Rosaire (Marie-Rose Fortin), Jean-Rock (Huguette Ménard), Marcel (Fernande Larouche), Françoise (Marc Imbeau), Pâquerette (feu Charles Lami-rande), Bernard (Françoise Duchesne), Gaston (Germaine Gauthier), Daniel (Joelyne Côté), également Marguerite Simard (Marie-Laure Larouche), ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Les personnes qui le désirent pourront faire leur don à la Fondation de l'Hôpital de Jonquière. Direction funéraire: Maison Nault & Caron Inc.

Prière

FAVEURS OBTENUES - MERCI MON DIEU. Dites 9 fois "Je vous salue Marie" par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.
Signé: G.O.

IN MEMORIAM

LAROUCHE (Mme Gilberte Potvin) — Est décédée à l'Hôpital de Chicoutimi, le 18 août 1996 à l'âge de 86 ans, dame Gilberte Potvin, épouse de feu M. Pierre-Eugène Larouche, demeurant autrefois rue du Foyer à Chicoutimi. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Gravel & Fils 825, Avenue Bégin, coin des Champs-Elysées, Chicoutimi. Les funérailles auront lieu mardi le 20 août 1996 à 16h00, en l'église Notre-Dame de Chicoutimi. Mardi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de midi. Les cendres seront déposées au cimetière St-François Xavier de Chicoutimi. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Claude Larouche, Juge à la Cour Supérieure (Jeanne Simard), Gaston Larouche (Francine Nadeau); ses petits-enfants: Pierre (Ruth Jussen), Catherine, Alain, Martin. Elle était la soeur de: feu Jean-Joseph Potvin (feu Claire Tremblay), feu Edmond Potvin (Georgette Gagnon), feu Georges-Henri Potvin (Fleur-Ange Dufour), feu Germaine Potvin (feu Elzéar Dallaire), Marie-Paule Potvin (Padoue Otis), feu Marthe Potvin (Charles-Aimé Gauthier). Elle était la belle-soeur de: feu Arthur Larouche (Ririte Gagnon), feu M. L'Abbé Lorenzo Larouche, Jean-Joseph Larouche (Simone Fréchette), feu Georges-Henri Larouche (Annette Dufour), feu Paul Larouche (Marie-Blanche Arcand). Elle laisse également dans le deuil ses neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation Régionale de l'Hôpital de Chicoutimi sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.



RONDEAU (M. Edmour) — Est décédé à l'Hôpital de Jonquière, le 19 août 1996 à l'âge de 78 ans, M. Edmour Rondeau, époux de dame Irène Girard, demeurant au 3527 St-Louis, Jonquière. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Nault & Caron Inc. du 2033 Ste-Famille, Jonquière à compter de mardi le 20 août 1996 à 14h00. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 août

26 - LE QUOTIDIEN, le Mardi 20 Août 1996

**CARTES
REMERCIEMENTS
DE DÉCÈS**

**ESCOMPTE
IMPORTANT**

NOUVELLE ALLIANCE

**• CHRISTIANE GAUTHIER
(BENOÎT BOUCHER)**

543-3959

**Le don
d'être là**

**Croix-Rouge canadienne
Division du Québec**

1 800 592-7649

Course au meilleur deuxième

Alou a confiance en ses hommes

SAN DIEGO (PC)-A défaut d'avoir de l'argent, les Expos ont le moral.

C'est déjà beaucoup dans la course au meilleur deuxième.

«C'est une sensation formidable d'être impliqué dans la course. On lutte pour l'argent, le championnat, la Série mondiale», a dit Felipe Alou au cours de sa conversation d'avant-match avec les médias.

Le gérant des Expos a fait état de ses sentiments quand on lui a dit que Dave Veres aimerait effectuer de plus longues présences en relève.

«A pareille date l'an dernier, on jouait pour moins de .500 et on n'allait nulle part, a-t-il dit. Chaque décision est importante. Je n'ai rien à expliquer aux joueurs. Ils comprennent l'importance de chaque jeu.»

Alou est convaincu que les Expos ont de bonnes chances de participer aux séries de champ-

ionnat s'ils continuent à jouer avec autant de passion et de caractère.

«On a occupé le premier ou le deuxième rang toute l'année. S'ils le veulent, je pense qu'ils pourront tenir leur bout. On est passé à travers plusieurs épreuves cette saison. Il y a eu des blessures, des voyages difficiles et maintenant, des suspensions...»

Les Expos l'ont emporté dimanche pour éviter la balayage contre les Dodgers même s'ils jouaient avec deux joueurs de moins.

En raison de sa suspension de quatre matchs, Henry Rodriguez n'était pas en uniforme et Shane Andrews n'était pas disponible. Le joueur de troisième but a subi une sévère contusion au pouce droit samedi quand il a été atteint par un tir de Ramon Martinez et il ne sera pas de retour avant la dernière série du voyage à San Francisco.

Andrews a été remplacé par

Dave Silvestri, un joueur au talent moyen dont le jeu défensif au troisième but a de sérieuses lacunes.

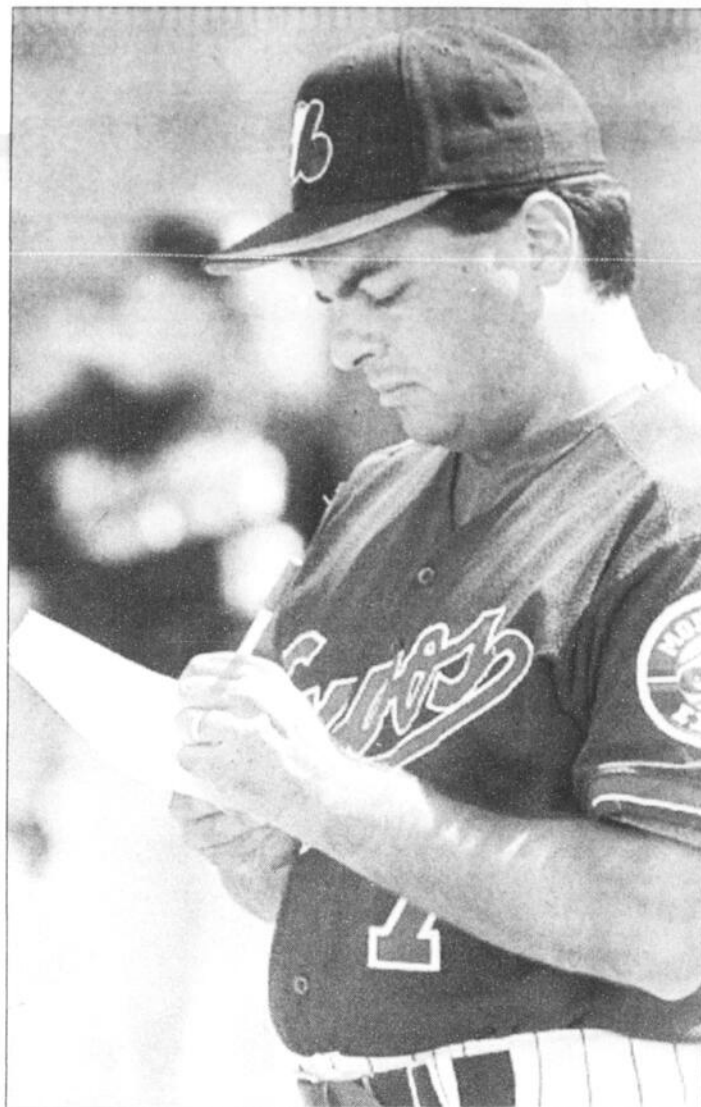
Malgré tout, les Expos ont gagné...

Rondell White a fait la différence en claquant un grand chelem dès la première manche mais Dave Veres s'est aussi imposé en relève. Il n'a alloué aucun coup sûr en deux manches et un tiers.

La veille, c'est le même Veres qui avait donné le circuit victorieux à Mike Piazza.

«Joe (Kerrigan) a eu un entretien avec les releveurs. Il leur a dit des mots d'encouragements. Si j'étais un releveur, je n'aimerais pas entendre dire qu'on va profiter de l'enclos. Je sais de toute façon qu'on a de trop bons releveurs pour qu'on dise de telles choses.»

En ce qui a trait à l'utilisation de ses joueurs, Alou a noté qu'il doit gérer en fonction des besoins de



NOTES.- Pendant que les Expos jouaient à San Diego, l'un de leurs recruteurs régionaux, Alex Agostino, surveillait attentivement une pratique au bâton regroupant quelque soixante jeunes prospects, quelque part à Burlington dans le Vermont. (Photo AP)

son équipe.

«Il faut faire ce qu'il y a de mieux pour l'équipe. Quand un gars lance bien, je le laisse au montieu-

le, sinon je fais appel à un autre. Si Veres a lancé longtemps hier (dimanche), c'est parce qu'il lançait bien.»

Tim Spehr

Fracture au poignet

SAN DIEGO (PC) - Tim Spehr s'est fracturé un os au poignet gauche et son nom a été placé sur la liste des blessés.

Le receveur des Expos s'est blessé le 2 août en agissant comme receveur dans l'enclos des releveurs à Montréal et des examens plus approfondis ont révélé hier qu'il y avait une fracture.

La nouvelle a été annoncée quelques minutes avant le match contre les Padres.

Considéré comme un spécialiste à la défensive, Spehr a commis une erreur coûteuse à son dernier départ derrière le marbre. Vendredi, il a échappé un ballon hors ligne d'Eric Karros près de la rampe et deux lancers plus tard, Karros a claqué un circuit de trois points.

Spehr présente une faible moyenne de .098. Il n'a réussi que quatre coups sûrs en 52 présences et il n'a frappé son premier coup sûr de la saison que le 21 juin contre les Cards de St. Louis. Il mettait fin à une séquence de 0-en-22.

L'an passé, il avait été placé sur la liste des blessés au début du mois d'août. Il avait été opéré le 4 août pour l'ablation d'une tumeur bénigne à un testicule.

AU LOSANGE

SAN DIEGO (PC) - Appelez-les les «nuevo Padres».

Cherchant à agrandir le cercle de leurs partisans, les Padres de San Diego sont revenus grands de Monterrey au Mexique où ils ont disputé une série de trois matchs contre les Mets de New York.

C'était la première fois que des matchs de la saison régulière dans les ligues majeures étaient présentés à l'extérieur des États-Unis et du Canada.

Une moyenne d'environ 22 000 personnes ont assisté aux matchs.

L'expérience s'inscrivait dans la stratégie de marketing des nouveaux Padres, une équipe qui a fait peau neuve à tous les niveaux.

Fernando Valenzuela, un héros au Mexique, était le lanceur partant du premier match et il a blanchi les Mets pendant six manches.

On ne pouvait espérer mieux. La foule scandait son surnom «El Toro» et il n'a pas cessé de signer des autographes pendant trois jours!

Adulé par les Mexicains, Valenzuela n'est sorti de sa chambre d'hôtel que pour aller aux matchs.

«Je ne suis pas sorti parce que je connais les gens. Ils s'excitent et ils bousculent. Parfois, ce n'est pas une bonne chose. Je n'aime jamais voir un jeune être écrasé par la pression des adultes.»

La foule était enthousiaste pendant les matchs et Archi Cianfrocco, l'ancien joueur des Expos, a apprécié leur comportement.

«Aux États-Unis, les amateurs sont plus détendus. Les Mexicains comprennent bien le jeu. Ils voient de petites choses que les Américains manquent.»

Emballée par l'expérience, la direction des Padres a évoqué la possibilité de disputer une série à Mexico la saison prochaine...

Rhéal Cormier (7-8) sera opposé au droitier Bob Tewksbury (9-8) ce soir lors du deuxième match de la série.

La rencontre débutera à 22h05, heure du Québec. Cormier n'a pas été impliqué dans la décision à son seul départ contre les Padres cette saison. Le 19 mai, il avait donné six coups sûrs et trois points en six manches.

Le gaucher de Cap Pelé n'a jamais battu les Padres. En carrière, son dossier s'établit à 0-3 contre eux et sa moyenne de points mérités s'élève à 6.35.

A son dernier départ, Cormier

n'a travaillé que trois manches et deux tiers contre les Astros. Il a donné sept coups sûrs et quatre points dans une défaite de 8-3.

Tewksbury, lui, affiche un dossier de 8-5 contre les Expos. Il n'a pas été impliqué dans la décision en deux départs cette saison même s'il a fort bien lancé. Il n'a donné que deux points en 16 manches...

Cliff Floyd était de retour au champ gauche hier et c'est F.P. Santangelo qui a été laissé de côté par le gérant Felipe Alou.

«J'utilise Floyd parce que je dois aussi penser à l'an prochain. Je sais que Santangelo fait bien mais je dois utiliser l'autre joueur. Nous ne devons pas oublier que nous développons aussi des joueurs...»

Même s'il était malade, Ken Caminiti a frappé deux circuits lors du dernier match des Padres contre les Mets à Monterrey. Il avait la diarrhée et des nausées.

A ses 175 dernières présences, Caminiti a réussi au moins un circuit par 9.7 présences au bâton. Il s'agissait de son huitième match de deux circuits dans les ligues majeures...

Tavo Alvarez est encore sur le carreau. Le droitier des Lynx d'Ottawa soigne une elongation musculaire à la cuisse...

Jose Paniagua a excellé avec les Lynx, dimanche. Il n'a donné qu'un point et quatre coups sûrs en sept manches et deux tiers dans la victoire de 6-1 contre Syracuse...

EN BREF

Joueurs de la semaine

NEW YORK (AP) - Les voltigeurs Brian McRae, des Cubs de Chicago, et Geronimo Berroa, des Athletics d'Oakland, ont été choisis joueurs de la semaine dans les ligues nationale et américaine de baseball.

McRae a conservé une moyenne de .591 en frappant 13 coups sûrs, dont deux circuits et deux doubles, en 22 présences officielles. Il a aussi obtenu sept buts sur balles et son pourcentage de moyenne sur les sentiers a été de .700.

Berroa a frappé pour .387 (12-en-31) et huit de ses 12 coups sûrs ont été des circuits, dont trois dans un même match contre les Twins du Minnesota.

Il est devenu le 10e joueur de l'histoire à connaître deux matchs de trois circuits dans une

même saison.

Quarts-arrières partants

PITTSBURGH (AP) - Deux clubs de la NFL ont annoncé leur choix au poste de quart-arrière partant.

Les Steelers de Pittsburgh utiliseront le joueur de troisième année Jim Miller plutôt que le vétéran Mike Tomczak.

Quant aux Redskins de Washington, ils ont préféré Gus Fretrotte à Heath Shuler, dont le salaire est de loin plus imposant.

Pour ce qui est des Bears de Chicago, ils ont libéré l'ex-receveur de l'Université de Calgary, Don Blair. Par ailleurs, le quart-arrière Rodney Peete, des Eagles de Philadelphie, pourrait rater l'ouverture de la saison en raison d'une entorse au genou.

Lareau gâche les débuts de Robichaud

TORONTO (PC)-Sébastien Lareau n'a pas éprouvé beaucoup de satisfaction, hier, à liquider son compatriote québécois et bon ami Jocelyn Robichaud, qui effectuait ses débuts sur le circuit de l'ATP à l'âge de 18 ans seulement.

Laureau, âgé de 23 ans, a défait son partenaire d'entraînement 6-1, 6-4 dans un match qui n'a duré que 61 minutes en présence d'une maigre foule aux Internationaux de tennis du Maurier.

Robichaud, de Joliette, a commencé le match au service et il se sentait confiant. Les choses ont tôt fait de mal tourner.

«Plus le match progressait, plus j'étais nerveux. Je n'étais pas très heureux de la façon dont je jouais, a commenté Robichaud. J'ai raté quelques balles faciles et c'est la raison pour laquelle je devenais encore plus nerveux.»

Multipliant les erreurs non provoquées, Robichaud a vu le premier set ne durer 24 minutes.

«Il était très nerveux, c'était visible», a commenté Lareau.

Robichaud s'est ressaisi quelque peu au deuxième set, servant quelques balles de service foudroyantes à son rival.

Après le match, Lareau a plutôt insisté sur les aptitudes de son bon ami qui est un des 20 meilleurs juniors au monde en simple.

«C'est un grand bonhomme qui possède un puissant service et il se déplace bien sur le court. Il est

combatif. Il n'a que 18 ans et il a fait ses preuves chez les juniors. Ses meilleures années sont à venir.

«Il représente déjà un excellent espoir pour le Canada, c'est sûr.»

Lareau a raconté à Robichaud ses débuts sur le circuit professionnel. A 17 ans, il avait perdu 6-1, 6-1 en moins d'une heure face à l'Américain Todd Witsken à Montréal.

«Je n'oublierai jamais ce match même quand je mourrai. J'étais nerveux comme c'est pas possible et je faisais tout tout croche.»

«J'ai réalisé par la suite que ce n'était qu'un match de tennis et que je ne devais pas m'énerver. Ce fut une expérience profitable.»

Robichaud, dont le style est semblable à celui de Daniel Nestor, a écouté religieusement.

«La prochaine fois, je serai sans doute meilleur», a-t-il résumé.

En deuxième ronde, Lareau affrontera Todd Woodbridge (no 15).

Woodbridge, lui, a poursuivi sa domination sur son coéquipier de double en battant Mark Woodforde 6-3, 7-5.

Les «Woodies», le meilleur duo au monde sur le circuit professionnel, ont croisé le fer sept fois en simple, Woodbridge gagnant cinq matchs dont les quatre derniers.

Woodforde, 15e tête de série du tournoi, occupe le 30e rang



SÉBASTIEN LAREAU...a plutôt insisté sur les aptitudes de son bon ami qui est un des vingt meilleurs juniors au monde en simple.

(Photo PC)

mondial en simple et Woodbridge est classé 43e. Aucun des deux Australiens n'apprécie affronter l'autre.

«Nous détestons jouer l'un contre l'autre, a dit Woodforde. C'est très dur. Nous sommes très nerveux. Nous connaissons bien le jeu de l'autre et nous savons

qu'un d'entre nous sera déçu de perdre. «Je suis peut-être toutefois un meilleur perdant que lui», a-t-il résumé.

Dans d'autres rencontres en après-midi, les Espagnols Alberto Berasategui (no 11), Francisco Clavet (no 12) et Alex Corretja l'ont emporté. Corretja

a battu le Français Guy Forget 6-3, 3-6, 6-3.

Par ailleurs, l'Italien Andrea Gaudenzi a éliminé le 10e favori Arnaud Boetsch, de la France, 4-6, 7-5, 6-2. Le qualifié Gregory Carraz, de la France, a sorti du tournoi Mark Knowles, des Bahamas, 6-4, 6-0.

Une combativité à toute épreuve

Même la maladie ne peut stopper Fleury

SURREY, C.-B. (PC)-Sur la glace, le petit Theoren Fleury a maintes fois prouvé qu'il craignait rien ni personne.

A l'extérieur de la patinoire, l'attaquant des Flames de Calgary affiche la même combativité.

Et ce n'est pas la maladie de Crohn qui allait l'empêcher de réaliser son rêve de représenter le Canada à la prochaine Coupe du monde de hockey.

Prenant part hier à un tournoi de golf faisant la promotion de la Coupe du monde, Fleury portait une casquette sur laquelle on pouvait lire une expression décrivant bien son attitude: «No Fear» (Sans Peur).

Fleury, âgé de 28 ans, a appris il y a environ un an qu'il souffrait de la maladie de Crohn, une inflammation de l'appareil digestif qui provoque de la diarrhée, une perte de poids et de la fièvre. Il est en rémission et sa condition est jugée satisfaisante.

«J'ai consulté un herboriste et je prend mes pilules», a dit le patineur de Oxbow, en Saskatchewan, qui participera au match préparatoire entre les Etats-Unis et le Canada, ce soir, à Vancouver.

«Je n'ai pas eu de problèmes depuis qu'on a diagnostiqué la maladie, je souhaite donc demeurer en rémission. Si mon état s'aggrave, je devrai subir une opération pour retirer une partie

de mes intestins. Après je serai correct.»

Pour Fleury, cette malchance ne représente pour lui qu'un défi de plus à surmonter.

Mesurant cinq pieds et six pouces et pesant seulement 160 livres, Fleury a dû trimer dur pour prouver qu'il pouvait tenir son bout dans la LNH malgré une brillante carrière dans les rangs juniors à Moose Jaw.

Il a été le 166e joueur réclamé

lors de la séance de repêchage de 1987. Les Flames ne regrettent sûrement pas leur décision puisqu'il les a aidés à gagner la coupe Stanley en 1989.

Al MacInnis, qui a joué durant sept saisons avec Fleury à Calgary, retrouvera son ancien coéquipier dans l'uniforme de l'équipe canadienne.

«Il n'a pas modifié son style, a affirmé le vétéran défenseur qui évolue avec les Blues de

St.Louis. C'est le genre de joueur sur lequel vous désirez miser dans des compétitions internationales.»

Fleury possède beaucoup d'expérience sur la scène internationale. Au plan négatif, il a fait partie de l'équipe junior qui a été disqualifiée des championnats juniors en 1987 en raison d'une mêlée générale avec la Russie.

Au plan positif, il a contribué à

la conquête de la médaille d'or du Canada l'année suivante. Il a également joué avec Equipe Canada qui a gagné la Coupe Canada 1991 en battant les Etats-Unis.

S'il reste en santé, il voudrait prendre part aux prochains Jeux olympiques d'hiver de Nagano, au Japon, en 1998.

«Ce serait une autre réussite personnelle dont je serais très fier.»

Autre médaille pour Chantal Petitclerc

Bergeron en finale du 200 mètres

ATLANTA (PC)-Après un record du monde et une médaille d'or conquise la veille, la Québécoise Chantal Petitclerc a obtenu l'argent hier au 800 mètres en fauteuil roulant des Jeux paralympiques d'Atlanta.

L'athlète paraplégique de 26 ans avait bien des choses à se prouver dans cette épreuve, après sa décevante cinquième place en démonstration aux Olympiques.

«C'était très important pour moi de revenir en force aux 800 mètres. Je ne voulais pas répéter l'erreur d'il y a deux semaines.

J'ai donc pris la tête dès le début de la course et cela m'a bien servi», a déclaré Petitclerc.

L'Australienne Louise Sauvage a devancé Petitclerc, qui a par ailleurs réalisé sa meilleure performance de l'année avec un temps de 1:53,38. La Sherbrookoise Diane Roy a terminé au cinquième rang.

La piste d'athlétisme avait procuré une autre médaille au Canada en fin de soirée dimanche, alors que le Sherbrookoise Marc Quessy enlevait le bronze au 800 mètres, catégorie T52. Il s'est qualifié de

justesse hier pour la finale du 200 mètres.

Sur la pelouse, Lijliana Ljubisic, de Colombie-Britannique, a obtenu une deuxième médaille de bronze au disque chez les aveugles, après celle conquise plus tôt au lancer du poids.

En demi-finale du 200 mètres chez les quadriplégiques (T51), les Québécois André Beaudoin et Dean Bergeron tous deux médaillés au 100 mètres se sont qualifiés pour la finale d'aujourd'hui, de même que Rick Reelie de Saskatchewan.

Jacques Bouchard de Gatineau a eu moins de chance chez les paraplégiques T52.

Dans les autres disciplines, le Québécois Patrice Bonneau a terminé huitième de l'omnium sur piste en cyclisme, mais l'athlète amputé aura l'occasion de se reprendre au 60km sur route présenté demain.

La nageuse Joëlle Rivard, après une décevante disqualification samedi, n'a pu faire mieux qu'une cinquième place au 50m papillon, elle qui détient pourtant le record mondial de cette épreuve.

Un coup de trop pour Jean-Luc Maltais

Par Pierre Fellice
et Presse canadienne

MONTREAL (PF et PC) - Le professionnel adjoint au club Lac-Saint-Jean de Saint-Gédéon, Jean-Luc Maltais, a raté par un seul petit coup la prolongation devant éventuellement déboucher sur une participation à la première édition de la coupe American Express, qui se met en branle demain, au club L'Épiphanie.

Dans le cadre de la ronde de qualification, hier, au club Montcalm de Saint-Liguori, Maltais a joué 76. Tout juste devant lui, huit gol-

feurs, qui avaient terminé à 75, jouaient en prolongation pour mériter l'une ou l'autre des quatre dernières places disponibles en vue des rondes finales.

«Je n'aurais même pas eu besoin de passer par la prolongation si j'avais terminé ma ronde normalement. N'eût été d'un double bogey au 18e, j'aurais terminé à 74 et du même coup mérité mon laissez-passer pour cette compétition par trou», racontait un Maltais quelque peu déçu, c'est certain.

«Mais non découragé, prend-t-il soin d'ajouter. C'est le seul coup

de départ que j'ai raté au cours de cette ronde de qualification. Mais j'ai bien joué et c'est pourquoi je ne suis pas découragé.

«J'étais un peu nerveux au départ, avec le résultat que j'ai inscrit trois bogeys, mais au 12e trou, j'étais "even". Puis il y a eu ce fameux 18e. Le jour n'est pas loin où je vais corriger ces petites niaiseries qui m'empêchent actuellement de bien terminer mes rondes. J'aurais tellement aimé participé à cette compétition», de conclure Jean-Luc Maltais.

Qu'à cela ne tienne, les dés sont

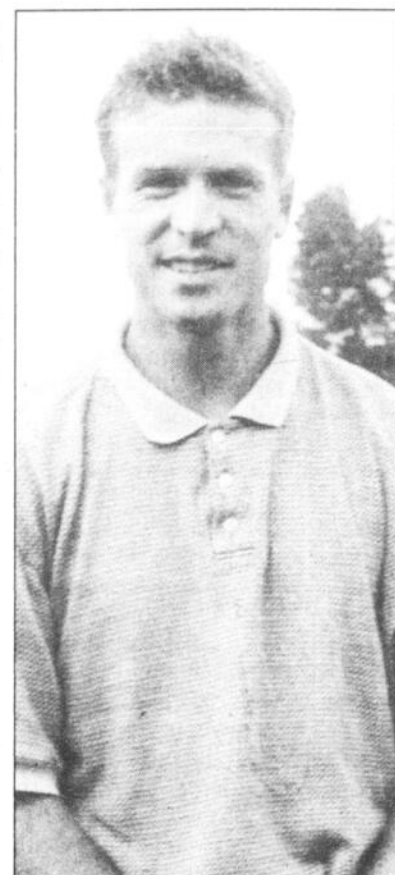
maintenant jetés en vue de cette première édition de la coupe American Express, la seule compétition par trou de type omnium au Canada.

Sur le parcours La Seigneurie du club Montcalm de Saint-Liguori, hier, 108 professionnels tentaient de mériter l'une ou l'autre des 34 places disponibles pour les rondes finales devant regrouper 64 golfeurs. Et du groupe, c'est Peter McCutcheon, de Toronto, qui s'est faufilé en tête en présentant une carte de 67, cinq coups sous la normale.

Mark Lyons (Elmhurst, Illinois), Bryan Wright (Albuquerque, Nouveau Mexique) et Andrew Smeeth (Abbotsford, Colombie-Britannique) n'ont accusé qu'un seul coup de retard, alors que deux Québécois, Martin Brouillette (Cowansville) et Daniel Santerre (Rivière Rouge) ont terminé au cinquième rang avec un excellent 69.

Du groupe des 64 golfeurs enrégimentés dans cette compétition à saveur internationale, on retrouve 36 Québécois, dont 19 se sont qualifiés hier. Treize golfeurs du circuit canadien et deux amateurs, Sylvain Caron et Sébastien Levasseur, de Godefroy, complètent la liste des athlètes qui ont mérité leur laissez-passer à la suite de cette qualification.

Deux noms sont par contre disparus, hier matin. Il s'agit de Danny Mijovic, de Toronto, vice-champion 1990 des omniums de Hong Kong, Thaïlande et Malaisie notamment, ainsi que du vainqueur du dernier Omnium du



Jean-Luc Maltais

Québec, Chris DiMarco, des États-Unis. Les deux ont obtenu un laissez-passer pour le Greater Vancouver Open, ce qui fait qu'ils ont dû déclarer forfait pour L'Épiphanie.

Notons que cette compétition est dotée d'une bourse de 50 000 \$ dont 15 000 \$ sont destinés au vainqueur à l'issue de six rondes de compétition. Les deux premières rondes ont lieu demain, à 07h00 et 13h30 respectivement.

BASEBALL RÉGIONAL

Bantam

Les Saguenéens de Chicoutimi ont subi une première défaite en 25 parties cette saison, mais elle survient lors de la finale du bantam régional. Un revers de 14-11 face aux Orioles de Chicoutimi, qui mènent 1-0 dans la finale. David Turcotte a enregistré cette précieuse victoire et il a été appuyé offensivement de Marc-

André Lavoie, avec quatre coups sûrs et deux points produits. Louis Brodeur a encaissé la défaite, malgré les trois points produits de Jean-Denis Charest.

Moustique

Deux circuits et trois coups sûrs de Guillaume Lemieux n'auraient pas été suffisants pour que les Voyageurs de Jonquière et leur

lanceur Pierre-Charles Martel enregistrent la victoire, hier, face aux Sags de Chicoutimi. Ceux-ci l'emportent 8-4 au profit de François Bouchard. François Labbé a obtenu trois points produits dans la victoire.

Alma est demeuré vaincu en tournoi à la ronde en signant une victoire de 16-3 sur le Royal de Jonquière. Simon Couture obtient le gain et il a été aidé du grand chelem de Joël Bergeron-Minier. Jean-François Riffon a été débité du revers, même si Alexandre Murray a frappé la longue balle.

Finalement, les Orioles de Chicoutimi ont eu raison de Saint-Honoré, 8-1. Jean-Michel Pedneault ajoute un gain à sa fiche, alors que Yannick Tremblay obtient deux points produits de plus à son dossier. Kevin Tremblay a été le perdant.

Midget

Les Orioles de Chicoutimi ont pris une avance de 1-0 dans leur série demi finale contre Laterrière en signant une victoire de 7-4 au profit de Maxime Lavoie. Ce dernier s'est aussi illustré en offensive avec quatre coups sûrs, dont deux doubles et un point produit. Marc Simard encaisse l'échec, malgré deux coups sûrs de Pierre-Yves Néron.

RAPIDO

Tremblay huitième

L'athlète en fauteuil roulant, Dominique Tremblay, de Jonquière, a terminé au huitième rang de la finale de la course de 100 mètres, hier soir, aux Jeux paralympiques d'Atlanta. Tremblay s'est dit déçu de sa performance, surtout qu'il n'a pas réalisé un bon temps (19.38 secondes). «Il m'aurait été difficile de finir mieux que huitième, car six des coureurs ont négocié la distance en moins de 18 secondes. Mais je suis déçu de mon chrono, car j'ai déjà fait mieux.» Tremblay participe aujourd'hui à la demi finale du 400 mètres et il entend bien être de la finale mercredi.

Aide aux hockeyeurs

Hockey Québec et ses régions ont mis sur pied un budget pour les sinistrés du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

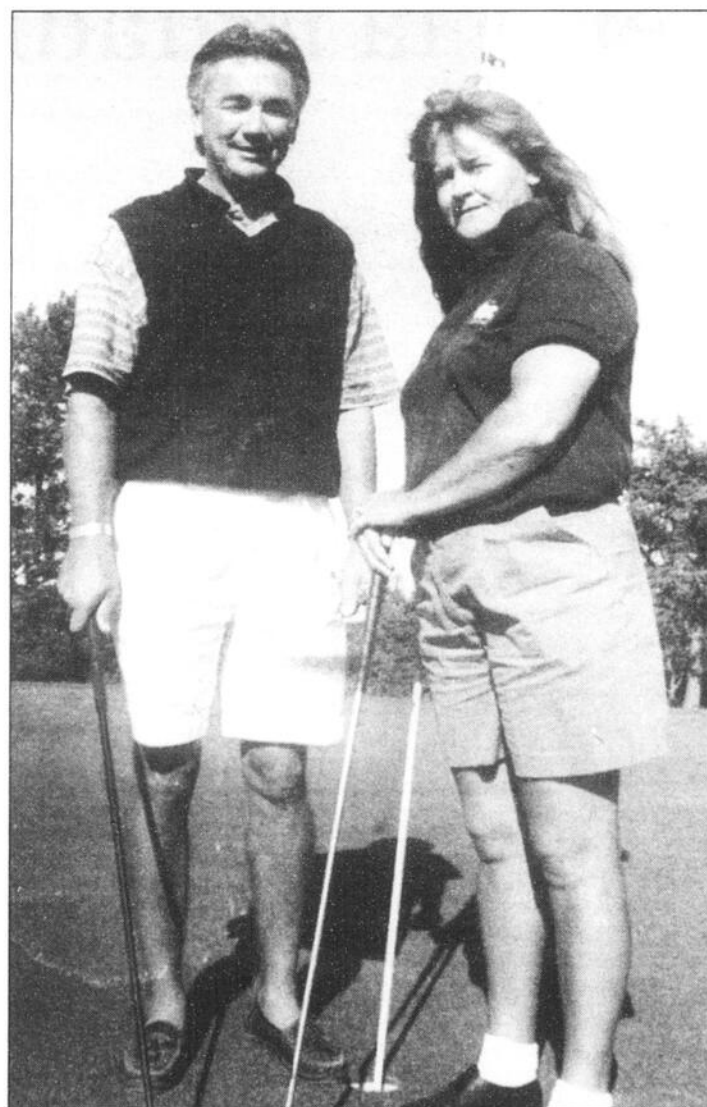
Ainsi, les joueurs concernés, qui étaient inscrits l'an dernier, et qui ont subi un sinistre pourront communiquer avec les dirigeants du hockey mineur de leur localité respective pour en savoir davantage sur le programme mis de l'avant.

Ca s'adresse aux hockeyeurs de la région, sauf pour ceux de La Baie qui devront attendre à la période des inscriptions, le 7 septembre prochain, pour savoir où aller dans ce dossier.



CHAMPIONS AU CLUB SAGUENAY.- Jean Harvey, capitaine, et Antonin Gagné, de la Fédération des Caisses populaires Desjardins, entourent les nouveaux champions du club de golf Saguenay Arvida de Jonquière, Bill Bilodeau et Marie Néron.

(Photo Rocket Lavoie)



CHAMPIONS A SAINT-PRIME.- Rémy Kurtness et Jacqueline Marceau ont conservé leur couronne dans le cadre du championnat du club de golf de Saint-Prime, en fin de semaine. Kurtness a totalisé 150 pour 36 trous, et Marceau, 151.

(Photo Louis-François Arseneault)

Réplique de Boudreault aux propos de Bruce Aziz

«Il faut arrêter de se regarder le nombril»

JONQUIÈRE (SB) - «Il n'y a pas un entraîneur qui va dire à son ou ses meilleurs joueurs de retourner chez eux. Si on me prouve que j'ai pu me défaire volontairement d'un joueur, je suis prêt à démissionner dès demain matin.»

Entraîneur des Elites de Jonquière au hockey mid-jet AAA, Pierre Boudreault n'a guère apprécié les commentaires du président du hockey mineur de Chicoutimi, Bruce Aziz, dans un hebdomadaire de Chicoutimi.

Grosso modo, Aziz a dénoncé le fait que les hockeyeurs de Chicoutimi étaient défavorisés par rapport à ceux de Jonquière, et que les dirigeants des Elites vont garder un joueur de Jonquière dans l'équipe même s'il n'a pas connu un bon camp.

Boudreault s'objecte effectivement à cette accusation de la part du président du hockey mineur de Chicoutimi et il ne comprend pas que quelqu'un puisse croire qu'il pourrait volontairement retrancher un joueur de talent.

«Je n'ai jamais regardé d'où provenait un joueur avant de le retrancher ou de lui dire de demeurer avec l'équipe. Mes choix ont été impartiaux. Si ça n'avait pas été le cas, j'aurais choisi un joueur de Chicoutimi plutôt que de Sept-Îles, ou d'Alma plutôt que Causapscal.

«Selon ce que je peux constater, c'est qu'il est facile de voir la brindille dans l'oeil du voisin, mais on ne voit pas la poutre dans le sien. Il faut arrêter de se regarder le nombril et plutôt constater la force du calibre au camp de l'équi-

pe», a sèchement répliqué Pierre Boudreault.

Ce dernier n'entend pas partir de guerre avec Chicoutimi ou qui que ce soit. Il fait seulement remarquer que des joueurs de Chicoutimi ont tenté leur chance ailleurs et qu'ils ont été retranchés. Et ce fut la même chose pour les hockeyeurs de l'extérieur qui ont essayé à Jonquière.

«Les joueurs que j'ai gardés sont les meilleurs à mon avis, alors que ceux qui ont été coupés devaient l'être. Je veux juste faire comprendre que nous prenons les joueurs les mieux préparés. C'est moi qui sélectionne un joueur, mais ce sont plutôt les joueurs qui font en sorte d'être retenus.

«Mais il y a peut-être des questions à se poser. Moi, si aucun de mes gars n'est retenu pour le junior majeur l'an prochain, je n'accuserai pas les équipes du junior majeur. Je vais plutôt changer ma façon de faire et revoir ma sélection de joueurs. C'est la même chose pour le hockey mineur», estime Pierre Boudreault.

Quant au fait que les hockeyeurs jonquiérois semblent être favorisés par rapport à ceux de Chicoutimi, le pilote des Elites fait remarquer qu'il n'y a que cinq joueurs de Jonquière encore au camp et qu'ils n'ont pas encore mérité leur poste au sein de la formation.

«Et pourtant, les finalistes du bantam lors des dernières séries étaient, à ma mémoire, les Marquis et les Orioles de Jonquière. Ils ont certainement mis les efforts au hockey mineur pour y

parvenir», a conclu Pierre Boudreault.

Ce soir, les Elites reçoivent les recrues des Saguenéens de Chi-

coutimi au Palais des sports. Une occasion supplémentaire pour les joueurs de démontrer leurs savoir-faire.



STÉPHANE BÉGIN



PIERRE BOUDREULT...fait remarquer que des joueurs de Chicoutimi ont tenté leur chance ailleurs et qu'ils ont été retranchés.

(Photothèque Le Quotidien)

CYCLISME

Boily chute

L'Almatois Serge Boily est passé à deux virages près de devenir champion québécois de cyclisme. Membre de l'équipe Synergie de Chicoutimi, Boily a participé, comme trois autres membres de l'équipe, aux Championnats québécois de cyclisme à Sherbrooke. Premier au classement général après les épreuves cumulatives du contre la montre individuel et du circuit routier, Boily a été entraîné

volontairement dans une chute avec quelques mètres à faire. Ce dernier a donc fini premier du circuit routier et cinquième du CLMI. Philippe Wauthier a été 15e du CLMI et n'a pu finir le circuit routier, alors que Sylvain Thibeault a été 20e du contre la montre et a brisé son vélo sur la course sur route. Quant à Jean-François Dubé, il a fini 21e du CLMI et a terminé le circuit routier derrière le peloton. Pour le critérium, Dubé et Wauthier ont fini dans le peloton.



FRÉDÉRIC MÉNACHI...souhaite maintenant que ses gros frappeurs puissent sortir de leur silence, notamment les gauchers.

(Photothèque Le Quotidien)

Voyageurs-Ducs: série égale

Ménachi: «Je ne suis pas découragé, loin de là»

JONQUIÈRE (SB) - Même si les Voyageurs de Jonquière pouvaient s'attendre à une série plus facile face aux Ducs de Longueuil, ils ne sont tout de même pas découragés de se retrouver à nouveau à la case départ.

Les hommes de Frédéric Ménachi, de la Ligue de baseball Montréal junior, doivent maintenant gagner deux autres matches pour accéder à la ronde éliminatoire suivante. Et l'avantage qu'ils ont, c'est que deux des trois possibles prochains matches seront joués au stade Richard-Desmeules, devant leurs partisans. La série est égale à 2-2.

Au retour du long voyage dans la région métropolitaine, Ménachi avoue qu'il ne savait plus vraiment où donner de la tête après la défaite de 10-1 dans le premier match du programme double à Longueuil, dimanche.

«Je ne savais plus comment empêcher cette équipe de marquer 10 points par match. Il faut dire qu'ils ont été très opportu-

nistes en offensive, alors que nous ne l'avons pas été.

«Mais je ne suis pas découragé, loin de là. Les gars se sont bien relevés dans le deuxième match et tout est maintenant possible. Nous allons bien profiter des deux journées de repos que nous avons, même si nous en aurions besoin d'un peu plus», a constaté Frédéric Ménachi.

L'entraîneur des Voyageurs a aussi remarqué que les séries éliminatoires, ce n'est pas la saison régulière.

Le défi n'est pas le même et l'adversaire est aussi très affamé de victoires.

«La formation des Ducs de Longueuil se préparait depuis une dizaine de jours avant de nous affronter. Ils ont profité d'une bonne période de repos, ce qui ne leur enlève pas leur force et leur qualité.

«De plus, il faut bien voir que les séries, c'est un nouveau défi et qu'il est encore plus difficile de remporter un programme dou-

ble. Par contre, maintenant que nous avons réussi à porter la série à égalité, je dois dire que la pression est tombée un peu des épaules de mes gars.

Dimanche soir, ils ont joué comme ils en sont capables en défensive et ç'a paru», de dire le pilote jonquiérois.

Ménachi souhaite maintenant que ses gros frappeurs puissent sortir de leur silence, leur torpeur et servent la même recette que les cogneurs des Ducs ont servi durant les trois premières rencontres, soit 30 points en trois matches.

«J'ai remarqué que ça commence à débloquer pour certains joueurs, notamment Frédéric Dupéré. Il faut que les gauchers frappent comme ils en sont capables», a conclu Ménachi.

Normalement, Marc Simard sera au monticule mercredi, alors que Dominic Tremblay se verra remettre la balle pour la rencontre de jeudi au parc Paul-Pratte de Longueuil.

Un ancien des Saguenéens

Marc Bureau, déjà huit ans dans la LNH

par Stéphane Bégin

CHICOUTIMI (SB) - Sans dire qu'il est surpris de son cheminement, le joueur de centre du Canadien de Montréal, Marc Bureau, apprécie beaucoup son expérience dans la Ligue nationale de hockey.

Agé de 30 ans (plus vieux joueur du Canadien), Bureau, qui a évolué avec les Saguenéens de Chicoutimi au milieu des années 80, entreprendra dans les prochaines semaines sa dixième année au hockey professionnel, dont une huitième dans le circuit Bettman.

De passage à Chicoutimi en fin de semaine comme président d'honneur de la compétition québécoise de moto marines, qui avait lieu au Vieux port de Chicoutimi, Bureau a bien voulu discuter quelque peu de sa carrière dans la LNH.

«Je dois avouer que tout ce qui a pu se passer était bien spécial, surtout au début. A 20 ans, à ma sortie du junior majeur, je n'avais même pas été repêché. Tout ce que j'avais pu obtenir, c'est une invitation des Kings de Los Angeles. Après avoir passé du temps au camp, je n'ai plus eu aucune nouvelle de l'organisation des Kings.»

Mais Marc Bureau n'est pas le genre à se décourager facilement. En persévérant, il a eu l'occasion de disputer quelques matches dans l'uniforme des Flames de Calgary. Il s'est ensuite retrouvé avec les Stars du Minnesota, avant d'aboutir à Tampa Bay et à Montréal.

En 1996-97, il entreprendra sa seconde saison dans l'uniforme du Canadien de Montréal. Et il croit être en mesure de jouer au minimum trois ou quatre ans au hockey professionnel.

«En fait, en raison du rôle défensif que j'ai à Montréal, je crois que je pourrais même évoluer encore pendant six ou sept ans. Mais plusieurs choses peuvent se produire. Si je me maintiens en bonne condition et que je ne suis pas blessé, ça pourrait bien se réaliser», explique Bureau.

Pression

Relativement à la pression énorme qui pèse sur les épaules des porte-couleurs du Canadien, Bureau avoue qu'elle existe bel et bien. Et il dit bien s'y faire.

«Je ne dis pas que ça aurait été la même chose à 20 ans. J'aurais peut-être trouvé ça dur. Mais j'ai eu l'occasion de prendre de l'expérience ailleurs dans la Ligue nationale. J'avais entendu parler de la pression à Montréal et je savais donc à quoi m'attendre lorsque je suis arrivé.



MARC BUREAU...croit être en mesure de jouer trois ou quatre autres saisons au hockey professionnel, voire même plus, compte tenu du rôle défensif que lui confie le Canadien.

(Photo Jeannot Lévesque)

«Mais ce n'est pas toujours facile. Un gars comme Pierre Turgeon, qui donne 100 points par année, est critiqué. Mais Montréal, c'est Montréal. Lorsque tout va bien, tout le monde t'apprécie et t'aime bien. Mais quand ça ne va pas, ça ne va pas. On peut prendre la critique, en autant qu'elle n'est pas seulement négative», de dire Bureau, en conclusion.

Litige Sags-Ville-Réservech

L'ombre d'une entente pointe

CHICOUTIMI (SE) - S'il est encore un peu tôt pour annoncer finalement la conclusion du litige, l'ombre d'une entente pointe finalement entre les propriétaires des Saguenéens, la ville de Chicoutimi et le réseau Réservech.

Hier soir, l'avocat de la ville dans le dossier, Me Serge Simard, a présenté aux conseillers municipaux une nouvelle proposition de règlement reçue quelques jours plus tôt.

Après sa rencontre avec les conseillers, Me Simard est demeuré très prudent. Il a tout de même indiqué que si tout ce qui a été avancé est confirmé sur papier dans les prochains jours, on pour-

ra finalement voir la lumière au bout de ce long tunnel.

«La voie à un règlement est possiblement pavée, a signalé l'avocat de la ville. Au niveau des intentions, les parties se rejoignent. Au niveau de la réalisation de ces intentions, nous verrons dans les prochains jours.»

«Il faut maintenant que tout ce qui a été dit soit confirmé sur papier. Il y a des documents à écrire. S'ils sont fidèles à ce qui a été dit à 100 pour cent, nous pourrions alors probablement penser à une entente. Par exemple, ils devront modifier leur structure, il y aura deux nouveaux baux à signer, Réservech devra faire

Les Sags vont se battre

Mikalev est encore loin de Chicoutimi

CHICOUTIMI (SE) - Les hockeyeurs (LCH). Bien sûr que nous allons nous battre pour l'avoir».

Les responsables des Saguenéens n'ont jamais vu jouer Mikalev. Il leur a été recommandé par Alexei Lojkin. Selon ce dernier, il était le meilleur hockeyeur de son âge disponible en Biélorussie.



Mikalev est un ailier gauche de 18 ans que les Saguenéens ont sélectionné au milieu de l'été lors du repêchage spécial de la Ligue canadienne pour les joueurs européens.

Les dirigeants du hockey en Biélorussie refusent de le laisser partir en avançant qu'il s'est engagé avec eux pour la prochaine saison. Son passeport est bien rangé dans un tiroir de bureau de la Fédération.

Le vice-président des Saguenéens, Benoit Boulianne, a pris la peine d'appeler en Biélorussie pour essayer d'en savoir un peu plus. Par personne interposée, il a pu obtenir la position du président de la Fédération.

«Le président a dit que Mikalev a signé avec la Fédération de Biélorussie et qu'il est inscrit à leur Académie des sports», a noté Benoit Boulianne.

Quand les Saguenéens ont repêché Mikalev, ils étaient convaincus que le hockeyeur n'était pas attaché à la fédération de hockey de son pays pour la saison 1996-97. En fait, ils ne savent pas vraiment où se trouve la vérité en ce moment.

Puisqu'ils ont déjà payé les frais reliés à sa libération, ils n'ont pas l'intention de laisser aller le morceau sans se battre. Tout en poursuivant leurs démarches, ils ont placé le dossier entre les mains de la Ligue canadienne.

«Nous avons payé pour sa libération, a signalé l'entraîneur de l'équipe, Réal Paiement. Il existe une entente entre la IIHF (Fédération internationale de

hockey sur glace) et nous (LCH). Bien sûr que nous allons nous battre pour l'avoir».

Les responsables des Saguenéens n'ont jamais vu jouer Mikalev. Il leur a été recommandé par Alexei Lojkin. Selon ce dernier, il était le meilleur hockeyeur de son âge disponible en Biélorussie.

Premières coupures
Par ailleurs, Réal Paiement a donné congé à un premier groupe de candidats, hier. Il a retranché Olivier Cimon, David Crowdis, Tommy Dallaire, Patrick Desbiens, Jean-Claude Duplain, Jean-François Gamelin, Martin Laprise, Martin Laurin, Eric Potvin, Jeannot Savoie, Joël Tremblay et Michel Vézina.

Crowdis et Gamelin ont été des choix de dixième et treizième ronde au dernier repêchage. Les autres avaient été invités au camp.

Victoire à Beauport
Dans un match hors-concours réservé aux recrues des deux équipes, les Saguenéens ont vaincu les Harfangs de Beauport, 3-1, hier soir.

Daniel Savoie et Patrick Gingras ont inscrit les Saguenéens au pointage en milieu de première période. Au deuxième tiers, Samuel Paquet a augmenté la priorité de son équipe. Jim McInnis a privé les gardiens chicoutimiens d'un jeu blanc au dernier engagement. A ce niveau, David Boudreault n'a rien donné en 30 minutes. Hugues Racine a disputé la seconde portion du match.

Pointes de plume - Après avoir raté les premières heures du camp, le défenseur Martin Brossseau a choisi de finalement se présenter aux Saguenéens. Réal Paiement l'attendait d'un moment à l'autre, hier...